LE FRANCO-ALBERTAIN

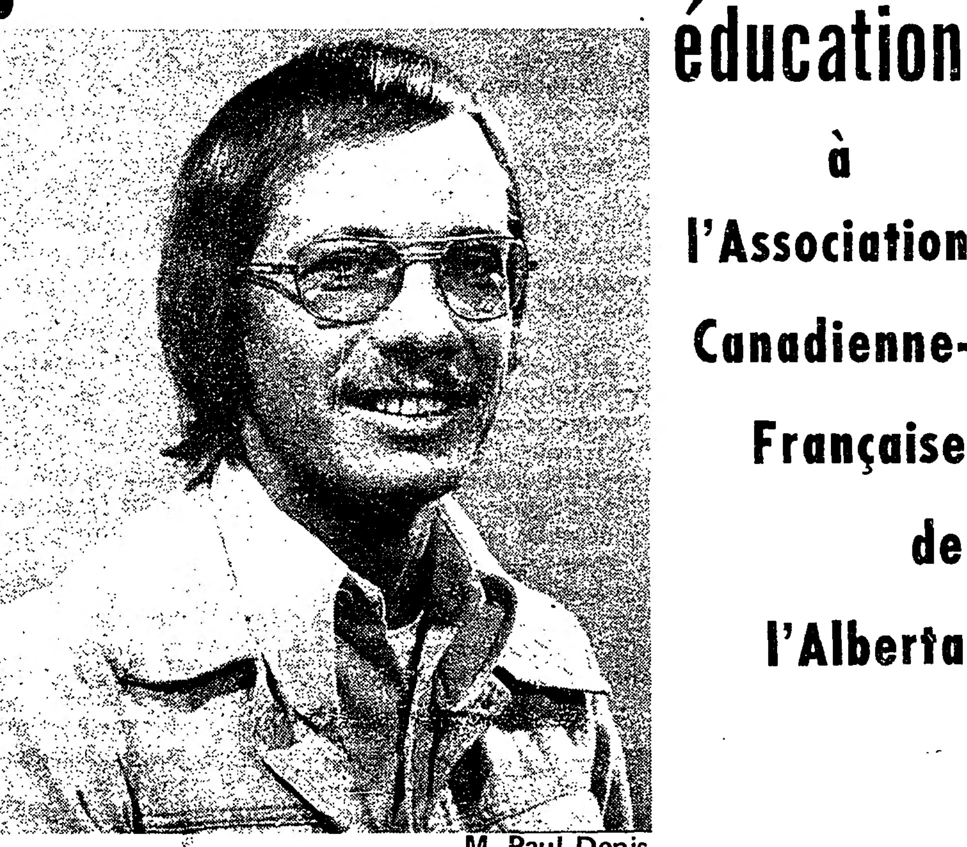
Le Mini-Quotidien de L'Alberta

25 Cents

n°32

MERCREDI 16 AOUT 1978

Un employé du Secrétariat d'Etat devient adjoint en éducation à l'Association Canadienne-Française de l'Alberta



M. Paul Denis

Un agent de développement du Secrétariat d'Etat a été engagé au poste d'adjoint en éducation à l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Le Directeur Général, Monsieur Léo Bosc vient d'annoncer que Monsieur Paul Denis sera, à compter du 1er septembre, adjoint au bureau d'éducation.

Monsieur Bosc a précisé que le choix de Monsieur Denis s'est fait au terme d'une période de recrutement de plus de trois mois. Il a aussi ajouté que l'essor qu'a pris le bureau d'éducation et le nombre de francophones et de francophiles impliqués dans des groupes de pression et des comités (il existe présentement plus de 30 comités d'éducation dans la province) sont le fruit du succès du travail de l'Association en éducation.

Monsieur Denis est natif de la Saskatchewan et a fait ses études à la Faculté St-Jean (Collège Universitaire St-Jean) d'où il a obtenu un baccalauréat en sociologie et en psychologie.

Présentement agent de développement au Secrétariat d'Etat, Monsieur Denis travaillait pour cet organisme depuis 1976.

Auparavant, il était responsable des relations publiques à CBXFT Radio-Canada entre 1971 et 1975.

Monsieur Denis apporte donc avec lui un bagage important d'expériences vécues en Alberta et plus particulièrement au sein de la francophonie albertaine.

LE PAPE PAUL VI:

Un règne fécond pendant une période troublée

Il était né près de Brescia dans le nord de l'Italie le 26 septembre 1897, et à son baptême on lui donna le nom de Jean-Baptiste. Son père était journaliste et jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mussolini, il fut député pendant une quinzaine d'années. Jean-Baptiste Montini était de constitution assez frêle mais doué d'une intelligence très vive. A cause de son état de santé, il dut faire ses études théologiques comme externe du séminaire diocésain. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 22 ans et presqu'aussitôt après son Ordination, fut appelé à Rome pour entrer dans le Corps diplomatique de la Curie Romaine où il demeura sous la direction de Mgr Pacelli, futur Pie XII. Après l'élection de ce dernier au suprême Pontificat, Mgr Montini fut appelé à travailler à la Secrétairerie d'Etat. Vers 1950, Pie XII avait voulu l'élever ainsi que Mgr Tardini au Cardinalat, mais tous deux déclinèrent l'honneur. En 1954, il fut nommé Archevêque de Milan, et après la mort de Pie XII, Jean XXIII lui imposa d'accepter le cardinalat.

Après la mort de Jean XXIII en 1963, il fut élu Pape. Presqu'aussitôt après son élection, il ordonna que soient poursuivis les travaux du Concile Vatican II dont il devait accepter et promulguer tous les Décrets.

Dès la fin du Concile, il s'appliqua à la mise à exécution des décisions du Concile, l'aggiornamento de la Liturgie du Rite Romain, forma des Commissions pour l'étude de l'oecuménisme et une multitude d'autres travaux exigés pour le Renouveau. En 1968, il publia l'Encyclique "Humanae Vitae" sur le mariage chrétien où comme tous ses prédécesseurs, il condamna l'empêchement de la famille par moyens artificiels et exhorta les couples mariés à la préservation de la chasteté et à l'amour vrai à l'encontre du climat de promiscuité qui s'affirmait toujours davantage dans le monde moderne. En ce faisant, il rencontra beaucoup d'opposition, non seulement parmi les chrétiens non-catholiques, mais aussi de beaucoup de catholiques dont des prêtres, des théologiens et d'autres qui auraient dû l'appuyer dans ses efforts de préservation morale de la famille. Le climat d'indépendance et d'opposition se manifesta aussi chez des théologiens dont certains étaient ultra-conservateurs et d'au[illegible]ernistes minaient, par l'ambiguité de leur langage, les fondements même de la foi, au point qu'à un moment donné, le Pape osait affirmer que les fumées de Satan étaient entrées dans l'Eglise.

Paul VI chercha par tous les moyens à entrer en communication avec le monde d'aujourd'hui. Par ses Nonces et Délégués Apostoliques, par la convocation périodique des Synodes représentant les Diocèses du monde entier, il put plus facilement que jamais savoir ce qui se passait et chercher à remédier aux maux.

Il fut toujours préoccupé des problèmes sociaux dont la solution est indispensable si l'on veut obtenir un peu d'équité et de justice pour les pauvres et les petits, sachant bien que si l'on ne peut satisfaire leurs besoins criants, on finira pas les révolutions, les guerres et l'extension mondiale du communisme et de l'esclavage.

Le Décret sur l'Oecuménisme avait ouvert l'Eglise au dialogue avec nos frères chrétiens non-catholiques, et cette ouverture s'étendit aux Juifs, aux non-chrétiens, aux Musulmans, en un mot à tous les êtres humains. Partout dans le monde, on voulait toujours davantage entendre l'appel à la fraternité et à l'Unité pour laquelle Notre-Seigneur avait prié à la Cène.

Tant d'autres choses devraient se dire de ce Suprême Pontificat qui dura 15 ans, pendant une période fort troublée à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise Catholique. Je crois que l'histoire jugera que le Règne de Paul VI, malgré les oppositions qu'il rencontra, fut un des plus féconds de ces derniers siècles. J'ai toujours gardé à la mémoire l'affirmation d'un de nos Délégués Apostoliques au Canada, présentement un membre un membre éminent de la Curie Romaine, qui m'affirma que Paul VI était encore plus intelligent que Pie XII, ce n'est pas peu dire. Il faudra attendre pour la pleine justification du grand Pontife qui vient de nous quitter.

Henri Routhier, o.m.i.

Ancien Archevêque de

Grouard-McLennan

Dossier

LES LEÇONS ETONNANTES SUR L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

LA DECLARATION DE REGINA

Les provinces et la réforme de la constitution

A la clôture de leur réunion de Regina, les premiers ministres des dix provinces canadiennes ont émis jeudi dernier une déclaration commune donnant leur position sur le processus de la réforme constitutionnelle ouvert par le gouvernement central avec le projet de loi C-60 et sur ce qu'ils estiment être les éléments concrets de cette réforme. Voici le texte intégral de cette déclaration.

I. Le processus de réforme constitutionnelle

Depuis plusieurs années, les provinces se sont montrées préoccupées par les questions constitutionnelles, et ont pris part de façon active à un grand nombre de conférences et de discussions. A la suite des initiatives et du leadership des provinces, on a pu réaliser des progrès nombreux et utiles quant à la détermination des problèmes qui nécessitent des mesures sur le plan constitutionnel, et à la compréhension plus profonde de leurs implications.

Les premiers ministres provinciaux conviennent que le partage des pouvoirs est l'aspect clé de la réforme constitutionnelle et doit être mis en rapport avec d'autres éléments.

1. L'importance des pourparlers constitutionnels

Les provinces conviennent de la nécessité de procéder à une réforme de la constitution afin de fournir à tous les Canadiens le moyen de réaliser dans une plus grande mesure leur bien-être économique et social et leur épanouissement culturel, et d'établir des relations plus harmonieuses entre les gouvernements.

2. La conférence des Premiers ministres sur la constitution

Les gouvernements provinciaux attendent donc avec hâte la tenue de la prochaine conférence des premiers ministres sur la constitution, qui doit maintenant avoir lieu à la fin d'octobre.

Ils estiment que cette conférence devrait être publique.

Ils sont également d'avis que l'ordre du jour doit pouvoir englober toutes les propositions, et doit être dressé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces.

Les premiers ministres ont par conséquent chargé les ministres responsables des questions constitutionnelles de poursuivre les travaux préparatoires, et d'inviter le ministre d'Etat fédéral chargé des relations fédérales-provinciales à se réunir avec eux.

3. Propositions

Selon les premiers ministres, les propositions importantes émanant de toutes les sources doivent être étudiées avec beaucoup de soin dans le processus de réforme constitutionnelle. Parmi ces propositions, citons:

- le consensus auquel en sont arrivés les dix premiers ministres provinciaux en octobre 1976.

- les propositions qu'ont faites, que préparent ou que font rédiger le gouvernement fédéral ou certains gouvernements provinciaux, comme le rapport que doit déposer le groupe d'étude sur l'unité nationale, présidé conjointement par l'honorable Jean-Luc Pépin et l'honorable John Robarts,

- le projet de loi fédéral sur la réforme constitutionnelle.

4. L'importance de l'entente

Les premiers ministres ont la conviction qu'une qu'une réforme constitutionnelle de quelque importance doit recueillir le consentement de tous les gouvernements, puique toutes les provinces ont également voix au chapitre.

Il est douteux que le gouvernement fédéral ait le pouvoir juridique de mettre de l'avant de façon unilatérale les changements qu'il propose d'apporter au Sénat et au rôle de la monarchie. De toute façon, il aurait manifestement tort de le faire ou de mettre en oeuvre d'autres mesures importantes unilatéralement, sans l'appui des provinces.

La réforme constitutionnelle doit s'inscrire dans un processus visant à accroître le bien-être de toute la population et à renforcer les relations intergouvernementales.

5. L'optique globale

Il fut convenu que l'on ne peut deviser la réforme constitutionnelle en étapes artificielles. Les problèmes d'institutions et de compétences sont d'une telle interdépendance qu'ils doivent être étudiés ensemble.

Les premiers ministres provinciaux conviennent que les problèmes relatifs au partage des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont été une des principales sources de frictions et qu'ils ont eu des répercussions néfastes pour tous les Canadiens. Ces problèmes exigent la même attention.

6. Un échéancier réaliste

Il est peu probable que l'on puisse procéder à une étude complète si l'on impose des délais arbitraires. Il est irréaliste d'établir un échéancier fixe et inflexible puisqu'il détruirait l'harmonie et la bonne volonté nécessaires pour mener à terme la révision constitutionnelle.

II. Les éléments concrets de la réforme constitutionnelle

1. Le consensus auquel en sont arrivésles premiers ministres provinciaux en 1976.

Les provinces conviennent d'avancer encore une fois le consensus de 1976, auquel le gouvernement fédéral n'a pas encore donné de réponse satisfaisante. Ce consensus constitue un point de départ utile pour les pourparlers avec le gouvernement fédéral dans les secteurs essentiels relatifs au partage des pouvoirs, et un apport positif à la solution de problèmes importants.

Pour le gouvernement du Québec, dont l'option est la souveraineté-association, dans l'ensemble, ces éléments de consensus de 1976 et la plupart des autres positions constitutionnelles discutées à Régina, lui semblent pourtant acceptables. Le Québec a ajouté que cette approche est en effet conforme au mandat du gouvernement qui exige, dans le cadre actuel, le renforcement des droits des provinces, et illustre en même temps certains des changements minimaux sans lesquels le système fédéral ne pourrait constituer une proposition sérieuse dans le choix qu'impliquera le référendum au Québec.

Le consensus de 1976 portait sur un certain nombre de questions:

- l'immigration

- les droits linguistiques

- l'impôt sur les ressources

- le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral

- la Conférence annuelle des Premiers Ministres

- la création de nouvelles provinces

- la culture

- les communications

- la Cour suprême du Canada

- le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral

- les disparités régionales et la péréquation

2. Autres terrains d'entente

En outre, au cours de leurs entretiens à Régina, les premiers ministres se sont entendus pour inviter le gouvernement fédéral à se prononcer sur les autres questions concrètes suivantes, qui ont fait l'objet d'un accord entre les provinces:

- l'abolition des pouvoirs fédéraux de réserve et de désaveu des lois provinciales, qui sont devenus désuets,

- l'application de limites plus précises au pouvoir fédéral de mettre en oeuvre des traités, pour que ce pouvoir ne serve pas à empiéter sur les domaines de compétence provinciale,

- l'établissement d'une compétence provinciale appropriée en ce qui concerne la pêche,

- la confirmation et le renforcement des pouvoirs des provinces relatifs aux ressources naturelles,

- une consultation entière et sérieuse des provinces lors de la nomination des juges des cours supérieures, de district et de comté,

- une participation adéquate des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada.

3. Autres questions

Les provinces ont également convenu que certains autres sujets méritent d'être étudiés au plus tôt:

- le pouvoir du gouvernement fédéral en cas d'urgence,

- la reconnaissance formelle de l'accès des provinces au champ d'imposition indirecte,

- le pouvoir résiduel du gouvernement fédéral,

- la formule d 'amendement et de rapatriement,

- la délégation de pouvoirs législatifs entre gouvernements.

4. Eléments du projet de loi sur la réforme constitutionnelle

Au sujet du projet de loi sur la réforme constitutionnelle, les premiers ministres ont fait valoir, en plus des questions déjà soulevées, des appréhensions concrètes.

Les provinces conviennent que le régime de gouvernement parlementaire et démocratique exige qu'il y ait une autorité suprême afin d'assurer le respect du principe de responsabilité et d'éviter les abus de pouvoir. Le cabinet fédéral ne doit pas avoir ce pouvoir suprême. Par conséquent, les premiers ministres s'opposent à tout changement constitutionnel visant à remplacer la Reine en tant qu'autorité suprême par le gouverneur général dont la nomination et la révocation sont laissées à l'entière discrétion du cabinet fédéral.

Les provinces considèrent que la Chambre de la fédération que l'on propose ne pourrait fonctionner.

Certaines provinces appuient le principe de l'intégration des droits fondamentaux dans la constitution, alors que d'autres estiment que dans notre régime parlementaire, les droits de l'individu sont mieux protégés par les traditions constitutionnelles fondamentales et le processus législatif normal.

Les provinces s'inquiètent au sujet de l'article 8 du projet de loi fédéral et de l'ingérence qu'il pourrait constituer à l'égard d'importantes lois provinciales relatives à la propriété du sol et d'autres questions.

Certains premiers ministres remarquent que les garanties linguistiques proposées vont considérablement loin que les propositions antérieures, et estiment que certaines difficultés d'ordre pratique peuvent surgir, notamment au niveau des services et des tribunaux provinciaux.

Tous les premiers ministres se sont dits très inquiets du fait que l'article 109 de l'AANB, relatif à la propriété provinciale des ressources naturelles n'ait pas été repris dans le nouveau projet de constitution.

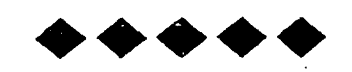
Les premiers ministres craignent que l'article 32 du projet de loi ne soit une manoeuvre du gouvernement fédéral destinée à retirer aux provinces la compétence relative aux territoires et aux ressources au large des côtes.

Les premiers ministres estiment que le préambule, le cas échéant, doit être court, clair et précis et qu'il est préférable qu'il vontienne la déclaration d'objectifs s'il y en a une.

Les premiers ministres tiennent à souligner que toutes ces questions, en autres, exigent une étude attentive et approfondie avec le gouvernement fédéral.



ACTUALITÉS



UN SONDAGE RELANCE LES RUMEURS D'ELECTION

Pour le troisième mois consécutif, la cote de popularité du Parti Conservateur est à la baisse, selon les résultats du sondage de la maison Gallup, rendus publics la semaine dernière.

Seul le Nouveau Parti Démocratique avait raison de se réjouir à Ottawa, puisque sa côte de popularité est passée de 16 pour cent au mois de juin à 19 pour cent au mois de juillet.

Par contre le Parti libéral a perdu un pour cent de la faveur populaire et si des élections avaient eu lieu au mois de juillet, il aurait remporté 42 pour cent des voix.

Le Parti Conservateur a perdu trois points. C'est ainsi que sa popularité est passée de 37 à 34 pour cent.

Les résultats du sondage ont relancé les rumeurs d'élections.



LE CRTC COUPE LES DEMANDES DE BELL CANADA

Dans une décision surprise, le Conseil de la radidiffusion et des télécommunications canadiennes a coupé les demandes de hausses de tarifs de Bell Canada qui n'obtiendra que la moitié des $570 millions que la compagnie réclamait dans une requête déposée le 1er février devant le CRTC.

Bell se voit accorder l'autorisation de majorer de 5% le tarif de base résidentiel. Le coût des lignes d'affaires augmenterait de 10%. La compagnie voulait relever de 20% et 28% respectivement les taux en vigueur dans ces deux secteurs.

Par contre, l'organisme fédéral accueille favorablement l'augmentation proposée de 9.7 des frais d'appels interrurbains. Ces derniers comptent pour 45% des sommes totales déboursées par les clients de Bell.

La décision annoncée hier par le CRTC indique que Bell devra trouver ailleurs $150 millions en 1979 pour maintenir le rythme actuel de ses dépenses.

Seul le libre-échange pourrait sauver l'industrie manufacturière canadienne c'est de conclure un accord commercial de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.

C'est ce qu'affirme le comité sénatorial des affaires étrangères dans un rapport publié hier, ce rapport, intitulé "Les Relations commerciales du Canada avec les Etats-Unis" est le second rapport du comité, le premier, publié en 1976, ayant abordé le cadre institutionnel des relations entre les deux pays.

Le rapport souligne que dans le secteur du commerce des produits manufacturés, le Canada fera face à un risque sérieux de "désindustrialisation".

"Derrière le mur tarifaire, l'industrie secondaire du Canada reste fragmentée".

UN CONSENSUS DES PROVINCES A REJETE LES PROPOSITIONS DE REFORMES CONSTITUTIONNELLES DU GOUVERNEMENT FEDERAL

A la conférence annuelle des provinces qui s'est tenue à Regina jeudi dernier, les dix premiers ministres provinciaux ont unanimement rejeté les dernières propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral.

De plus, le Québec, tout en maintenant son projet de souveraineté-association, accepte, au nom de la défense de l'autonomie provinciale, de prendre part activement au processus de réforme constitutionnelle qui s'amorce.

Cette attitude extrêmement ferme et déterminée des provinces prélude à des débats plutôt âpres lorsque s'ouvrira à Ottawa, à la fin du mois d'octobre, la conférence fédérale-provinciale sur la réforme constitutionnelle; elle constitue le seul résultat vraiment tangible de cette 19e conférence des premiers ministres provinciaux.

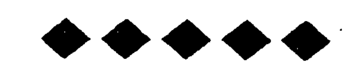
Les provinces soutiennent que tous les éléments d'une réforme constitutionnelle sont indissociables, qu'Ottawa a tort de vouloir procéder de façon parcellaire et qu'il court à l'échec s'il maintient l'attitude définie dans son livre blanc intitulé ' Le temps d'agir' et le projet de loi qu'il a déposé devant les Communes traitant de la réforme des institutions fédérales.

Les provinces demandent des changements tant au niveau du contenu que de l'échéancier de la conférence fédérale-provinciale du mois d'octobre. Elles désirent que l'ordre du jour de la réunion du mois d'octobre soit dressé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces. Elles ont demandé à leurs ministres responsables des affaires constitutionnelles de se réunir à la fin du mois de septembre en compagnie de leur homoloque fédéral, M. Marc Lalonde, pour dresser cet ordre du jour et poursuivre tous les travaux préparatoires à cette conférence.

Ils désirent de plus que cette dernière ne soit pas consacrée exclusivement à l'examen du projet de loi C-90, traitant de la première phase de la réforme telle que proposés par Ottawa, mais englobe plutôt toutes les autres propositions émanant d'autres sources, telles l'entente inter-provinciale de septembre 1976 et les propositions du groupe Pépin-Robarts.

Quant à l'échéancier proposé par le premier ministre fédéral, et qui fixe à juillet 1979, la réalisation de la première phase de la réforme, les provinces l'estiment arbitraire et irréaliste.

Enfin les provinces mettent en garde le gouvernement fédéral contre la possible volonté de vouloir procéder unilatéralement à cette réforme, sans une entente entre tous les acteurs.



LA GAUCHE FRANCAISE REPREND DE PLUS BELLE

PARIS- La vive polémique entre socialistes et communistes français qui se rejettent mutuellement la responsabilité de l'échec de la gauche aux élections législatives du mois de mars dernier a repris de plus belle depuis quelques jours.

Non seulement la virulence du ton crescendo dans les reproches que se font les deux ex-partenaires de l'Union de la gauche, mais encore la querelle a pris une ampleur nouvelle et s'est élargie à la politique européenne.

Le Parti communiste reproche en termes violents aux socialistes et en général à tous les dirigeants de la "gauche non communiste" de s'engager dans la voie d'un soutien de la "politique d'austérité" du président Valéry Giscard d'Estaing dans divers domaines, y compris naturellement celui de l'Europe et de son élargissement.

Tout a commencé, ou plus exactement a repris, à propos de l'acceptation par M. Robert Fabre, ex-président du Mouvement des radicaux de gauche (petit parti de centre-gauche, allié des socialistes) d'une mission de réflexion et d'information" sur les problèmes du chômage et de l'emploi.

Le Parti communiste a vivement réagi devant l'attitude de "collaboration" d'un leader de l'opposition avec le pouvoir en place. Le Parti socialiste a d'ailleurs également réagi, ainsi que la direction du MRG. Mais les communistes ont pris prétexte de la décision de M. Robert Fabre pour relancer leurs attaques contre le Parti socialiste et contre son chef, François Mitterrand.



PORTUGAL: NOBRE DA COSTA A COMMENCE SES CONSULTATIONS

LISBONNE - Le premier ministre désigné du Portugal M.Alfredo Nobre da Costa, a commencé hier ses consultations en vue de former un gouvernement. Il a successivement reçu M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du Parti communiste, M. Francisco sa Carneiro, président du Parti social-démocrate et M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste, formation qui détient le plus de sièges à l'assemblée de la République.

M. Nobre da Costa a par ailleurs déclaré que son futur gouvernement aurait un rôle de transition mais ne resterait pas passif.

L'une de ses premières tâches devra être l'établissement d'une nouvelle loi et de nouvelles listes électorales qui tiennent compte des jeunes électeurs et des 600,000 rapatriés des anciennes colonies africaines.



RENCONTRE CARTER-BEGIN-SADATE AUX ETATS-UNIS

Le président américain recevra le 5 septembre prochain le président égyptien Anouar el Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin dans sa résidence de Camp David, a annoncé la Maison-Blanche.

A Alexandrie, le président Sadate a qualifié le sommet du 5 septembre de 'nouvelle page dans la recherche de la paix au Proche- Orient'. Le chef de l'Etat égyptien a précisé que tout ce qu'il allait demander au président Carter, c'est que les Etats-Unis 'jouent le rôle d'un partenaire à part entière'.

La rencontre du Camp David était la dernière carte du président Carter pour relancer le processus de paix au Proche-Orient.

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux

Directeur : Daniel Brassard

Rédacteur : Maxim Jean-Louis

Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Composition: Bernadette Granger
Mise-en-Page: Annie Borelli-Cassin
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:

$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

AU SOMMAIRE

EDITORIAL

IL Y EN A MEME QUI SE SERVENT DU FRANCO-ALBERTAIN POUR EMBALLER LEUR VAISELLE...

Il y en a même qui se servent du "Franco-Albertain" pour emballer leur vaisselle....

Eh oui! une jeune dame est rentrée hier matin au journal et nous a expliqué qu'elle voulait plusieurs exemplaires de "vieux Franco ". Nous nous sommes évidemment empressés de lui demander qu'elle était l'édition qu'elle voulait, pensant qu'elle allait s'en servir dans un cours ou pour les distribuer à des amis. Quelle ne fut notre surprise lorsqu'elle nous a répondu que la date importait peu et qu'elle voulait de "vieux Franco " pour pouvoir emballer sa vaisselle! ! !

Certains pince-sans-rire pourraient renchérir que ce ne serait pas là une si mauvaise affaire pour le journal si on pense au côté pratique de la chose. Il faut beaucoup de journaux pour emballer de la vaisselle, cela ne peut que favoriser les abonnements.

Au moins cette dame se sert du Franco. Ce qui n'est pas nécessairement le cas pour plus des 2/3 de la population franco-albertaine. En effet, nous estimons à près de 10,000 le nombre de nos lecteurs. Nous arrivons à ce chiffre, que nous gonflons un peu en notre faveur, en multipliant le nombre des abonnés qui est de 2.500 par quatre. En supposant que tous les membres de chaque foyer qui reçoit le Franco le lisent fidèlement, et en comptant une moyenne de 4 personnes par famille, nous arrivons à grimper jusqu'à 10,000. Chiffre beaucoup plus acceptable et qui rassure nos commanditaires.

Se servir du Franco, oui mais comment? Un de nos éditorialistes y a d'ailleurs magistralement répondu dans une édition qui date déjà de trois ans. Ses suggestions sont toujours très pertinentes.

Une des premières utilisations que l'on peut faire du Franco est toujours le communiqué de presse. La plupart des groupes négligent cet outil de publicité très efficace pour "se faire connaître et mettre la population au courant de leurs activités". Un bon nombre de communiqués de presse arrivent au journal tous les jours. Ils viennent, pour la plupart, du Canada "anglais" et même de l'étranger. Très peu nous parviennent d'ici. Que ce soit une danse, un camp, un concert, une pièce de théâtre, une assemblée ou toute autre activité importante, le communiqué de presse permet d'annoncer l'événement en question quitte à le faire suivre d'une annonce payée la semaine qui suit. Pour rédiger un communiqué de presse, nul besoin d'être écrivain. Il suffit d'indiquer l'activité, la date, les circonstances et quelques autres renseignements pertinents. La réception d'un communiqué de presse peut permettre au journal de faire un reportage tant bien après qu'avant l'événement, vous assurant ainsi un maximum de publicité.

En ce qui a trait aux idées, la rubrique "Opinions Libres" permet aux lecteurs d'exprimer leurs opinions sur des sujets divers et faire des commentaires sur les articles ou les reportages du journal. Tout journal et, en général, tout organisme qui ne se nourrit pas de critiques risque de stagner.

Pour ce qui est des rubriques, nous avons décidé de concentrer nos efforts et avons décidé d'en étoffer cinq bien précises, espérant ainsi rendre le journal plus intéressant. Ce sont: les nouvelles et la politique, les régionales, Arts et Spectacles, commentaires sur la religion et la page des enfants. Dorénavant, nous vous offrirons une ou deux pages complètes de résumés des grandes manchettes des nouvelles provinciales, nationales et internationales. Les amateurs d'analyses politiques seront bien servis par la chronique hebdomadaire de M. Keith Spicer à laquelle d'autres viendront s'ajouter.

La section réservée aux régionales sera élargie. Nous voulons arriver à une page pour chacune des huit groupes francophones de l'Alberta. Il faut en finir avec ces petits bouts de reportages perdus entre deux annonces!

Les Arts et Spectacles offriront des aperçus et des analyses des spectacles surtout ceux qui font la tournée de la province. Il y aura aussi une chronique bi-mensuelle qui présentera et fera la description d'un ou d'une artiste franco-albertain(e).

Une page complète sera réservée aux questions sociales et religieuses. A la chronique "Quand je pense tout seul" du Père Johnson, viendront s'ajouter un horaire complet des messes de toutes les paroisses francophones de la province et des articles sur des sujets d'ordre social tels que la faim, la pauvreté, le mariage,...

Enfin, nous aurons une section de deux pages complètes de jeux, de bandes dessinées pour les petits francophones. Nous publierons aussi régulièrement les meilleures compositions d'élèves des écoles bilingues de la province.

Bref, le "Franco-Albertain" doit devenir un journal non plus lu par devoir par un petit groupe de fidèles mais plutôt parce qu'il est intéressant. Quitte à s'en servir après pour emballer sa vaisselle comme dans le cas de notre chère visiteuse.

Maxim Jean-Louis



DOSSIER

Le vrai "melting pot" n'est pas celui qu'on pense

Les leçons étonnantes des statistiques sur l'assimilation linguistique aux Etats-Unis et au Canada

On imagine volontiers que les Etats-Unis, comparés au Canada, ont opté inconsidérément pour la théorie du "melting pot" culturel tandis que le Canada aurait choisi plus sagement la voie de la diversité des cultures. Or, exception faite du cas québécois qui a son histoire et ses raisons d'être propres, l'expérience canadienne en matière d'assimilation culturelle parle un tout autre langage soit celui d'une assimilation plus rapide et plus prononcée qu'aux Etats-Unis. Telle est la conclusion étonnante de travaux faits à l'Université de New York à Plattsburg par un jeune sociologue américain qui a choisi de vivre à Montréal, M. Calvin Veltman.

L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

La présente étude a pour but de déterminer dans quelle mesure le processus et l'ampleur de l'assimilation linguistique au Canada ressemblent à la situation américaine. Les Canadiens aiment concevoir les Etats-Unis comme un "melting pot" linguistique, alors que le Canada favoriserait les traditions linguistiques et culturelles. En comparant certaines données tirées des recensements nationaux, nous verrons que le **milieu canadien donne lieu à une assimilation linguistique supérieure à celle qu'on trouve aux Etats-Unis.** Si cette situation demeure généralement inconnue cela est dû, croyons-nous, à l'existence d'un Québec francophone.

La composition des minorités linguistiques

Statistique Canada révèle que 15.3 pour cent de la population canadienne de 1971 est née à l'étranger. Etant donné toutefois que près de la moitié de ces personnes avaient le français ou l'anglais comme langue maternelle, seulement 7.7 pour cent de la population canadienne était de langue maternelle minoritaire. Aux Etats-Unis 4.7 pour cent seulement de la population de 1970 était née à l'étranger; 4.1 pour cent seulement avait une autre langue que l'anglais comme langue maternelle. Les Etats-Unis comportent donc un pourcentage plus élevé de ressortissants nés au pays. Cela vient de l'imposition par les Etats-Unis dans les années 1920 de mesures sévères pour freiner l'immigration massive, tandis que le Canada continue à accueillir des immigrants.

Il s'ensuit des différences dans la composition des minorités linguistiques au sein des deux pays. On verra au Tableau 1 que les minorités linguistiques canadiennes renferment un pourcentage plus important d'individus nés à l'extérieur. En comparaison, les ressortissants de langue étrangère aux Etats-Unis sont surtout nés au pays.

Cette constatation est pour le moins étonnante. Etant donné que les minorités linguistiques des Etats-Unis sont au pays depuis longtemps, et vu la réputation de "melting pot" faite aux Etats-Unis, on se serait attendu à ne trouver que des groupuscules, des petits ilots ayant résisté à l'anglicisation. (1) Les chercheurs américains avaient d'ailleurs prévu un déclin important des langues minoritaires dans l'après-gurerre. Fishman, dans sa vaste analyse intitulée Language Loyalty in the United States (1969) s'attendait à une chute quant à la taille absolue des minorités linguistiques, allant jusqu'à prédire une perte de 3 millions d'individus, entre 1940 et 1960. Les données de 1970 révèlent cependant la remarquable persistance des langues minoritaires aux Etats-Unis.

Aperçu historique

La variable langue maternelle n'est pas absolument sûre lorsque nous voulons étudier un comportement longitudinal. Les individus d'une langue maternelle donnée peuvent soit être nés à l'étranger, soit être les enfants d'un ou de deux parents nés à l'étranger, soit être la troisième génération et au-delà. Les données que nous présentons permettent de penser que la situation actuelle dans les deux pays est le fruit de comportements linguistiques en vigueur depuis longtemps. C'est dire que les minorités linguistiques au Canada ont toujours été composées en prédominance de personnes nées à l'étranger alors que les minorités linguistiques aux Etats-Unis ont mieux réussi à transmettre leur langue maternelle à la deuxième et la troisième génération et même au-delà.

L'analyse longitudinale des comportements linguistiques aux Etats-Unis ne portent que sur celles-là. Toutefois, ces données n'ont même pas été recueillies de manière systématique. Vu la difficulté à établir des données comparables, il faudra accorder une caractère estimatif aux résultats de notre analyse. (2)

En ce qui a trait aux données canadiennes sur la langue maternelle, nous avons adopté celles des recensements décennaux bien que la formulation de la question ait été modifiée en 1941. Les données américaines nécessitent cependant quelques remarques. Les recensements de 1910 et 1920 présentent des données sur les "blancs" nés à l'étranger et leurs enfants; celui de 1940, sur les "blancs" nés à l'étranger, leurs enfants et les générations subséquentes; les données de 1970 se rapportaient à l'ensemble de la populations, sans distinction de "couleur". Les estimations quant à la diversité linguistique aux Etats-Unis sont donc conservatrices avant 1970, et davantage encore pour 1910 et 1920.

Par ailleurs, les données américaines sur la langue maternelle des personnes nées à l'étranger sont plus précises que les données canadiennes. Les publications tirées des recensements américains permettent de calculer avec précision le pourcentage de la population des Etats-Unis née à l'étranger et non-anglophone. Pour le Canada, il nous faut par contre estimer le pourcentage des immigrants nés à l'étranger et de langue autre que l'anglais et le français. Nous l'avons fait en soustrayant des personnes nées à l'étranger celles qui provenaient du Commonwealth ou des Etats-Unis, procédé qui sans être parfaitement exact reste assez satisfaisant. Les données de 1971 pour ce groupe faisaient toutefois état de la langue maternelle et ne nécessitent donc pas d'estimation.

On trouvera le résultat de nos calculs au Tableau 2, où nous comparons le pourcentage des personnes nées à l'étranger et de langue maternelle minoritaire avec le pourcentage de la population de langue maternelle minoritaire. Ce deuxième groupe est toujours plus important que le premier, la première génération d'immigrants réussissant à transmettre sa langue maternelle à un certain pourcentage de ses enfants. On détermine le degré de réussite d'un groupe à transmettre se langue à ses descendants en calculant dans quelle mesure une minorité linguistique dépasse le nombre de ses éléments nés à l'étranger. Un rapport de 2:1 indiquerait, par exemple, qu'une minorité linguistique dans son ensemble est deux fois plus grande que le nombre de ses ressortissants nés à l'étranger. Le rapport prouve ainsi qu'une deuxième ou une troisième génération d'individus nés au pays continue à parler la langue de ses ancêtres. Un rapport supérieur à 2:1 signifierait que la minorité linguistique se compose en majorité de personnes nées au pays plutôt qu'à l'étranger.

Les données longitudinales du Tableau 2 laissent voir qu'il existait au Canada jusqu'en 1950 un rapport de 2:1 au moins, mais que depuis, la population des minorités linguistiques est surtout formée de personnes nées à l'étranger. Par contre, et c'est assez frappant, les minorités linguistiques aux Etats-Unis ont toujours été au moins deux fois supérieures en nombre à leur population née à l'étranger, et cela en dépit du fait que les chiffres antérieurs à 1970 soient considérablement sous-évalués. En fait, le nombre des personnes nées au pays au sein des minorités linguistiques américaines n'a pas cessé de croître en importance. Cette caractéristique apparaît dans la colonne intitulée "rapport". Les données portent à croire que

(Suite page 10)

TABLEAU 2

Pourcentage estimatif de la population de langue maternelle minoritaire comparé au pourcentage des individus de ce groupe nés à l'étranger, Etats-Unis et Canada, 1970-1971

Etats-Unis				Canada		
Population de langue minoritaire	Individus nés à l'étranger	Rapport	ANNEE	Population de langue minoritaire	Individus nés à l' étranger	Rapport
23,2	11,0	2:1	1910-1	n..d.	6,2	n.d.
24,9	10.3	2:4	1920-1	11,2	5,9	1:9
n.d.	9,0	n.d.	1930-1	15,7	7,5	2:1
20,0	7,2	2:8	1940-1	14,4	6,1	2:4
n.d.	n.d.	n.d.	1950-1	11,9	6,0	2:0
n.d.	4,3	n.d.	1960-1	13,4	8,4	1:6
17,1	4,1	4:2	1970-1	13,0	7,0	1:7

n.d.: non disponible
Source: Recensements décennaux des Etats-Unis et du Canada

Tableau 1

Importance des minorités linguistiques et pourcentage des individus nés à l'étranger, Etats-Unis et Canada, 1970-71

	Ensemble du groupe linguistique	Individus nés à l'étranger %
Etats-Unis		
Français	2,598,408	15,8
Allemand	6,093,054	19,7
Polonais	2,437,938	17,2
Yiddish	1,593,993	27,5
Italien	4,144,315	24,8
Espagnol	7,823,583	21,7
Russe	334,615	44,6
autres	8,149,266	30,5
total	33,175,172 (17,1 p.c. de la pop.)	23,6
Canada		
Allemand	472,820	55,6
Polonais	121,425	65,2
Yiddish	49,175	71,4
Italien	514,800	71,3
Ukrainien	283,665	31,7
Total	2808,155 (13,0 p.c. de la pop.)	59,5

Source: Recensement du Canada 1971
Recensement des Etats-Unis 1970

Aux grandes orgues de St-Gallup

par Keith SPICER



VANCOUVER—. Contrairement à ce qu'une certaine presse partisane voudrait nous faire croire, Pierre Trudeau n'est pas un marchand de bonbons. C'est un grand musicien, l'Albert Schweitzer de l'âme canadienne.

Voici l'histoire véritable du concert télévisé impromptu que le premier ministre a donné la semaine dernière. Bien qu'il ait été brillamment improvisé, il serait injuste de le dénoncer comme du simple électoralisme au pifomètre. Ce fut une fugue de génie aux grandes orgues George Gallup de la politique canadienne, un récital destiné à remettre le premier ministre au diapason avec chaque segment de la société nationale.

Les talents musicaux et politiques vont souvent de pair. Les présidents Harry Truman et Richard Nixon aimaient chatouiller le piano, à défaut de l'oreille. L'ancien premier ministre britannique Edward Heath et l'actuel chancelier allemand Helmut Schmidt soufflent tous deux en jouant Le Clavier Bien Tempéré de Bach dans des églises de passage.

Néron lui-même, nous dit-on, tripotait l'archet pendant que Rome brûlait. Pourquoi donc Pierre Trudeau ne pourrait-il pas nous balancer un petit numéro à la console des frères Casavant?

Pour vous aider à suivre la musique, nous avons l'honneur de vous offrir aujourd'hui l'authentique partition pour orgue du premier ministre. Ceux qui, enfants, sont montés en douce pour espionner l'organiste après la messe reconnaîtront les noms cocasses de ces pistons qu'on tire pour chaque effet:

-Bourdon royal: Pour attaquer, un son berceur et solennel. Ce jeu sert à désarmer les monarchistes, lesquels blâment M. Trudeau parce qu'il préfère — Dieu sait pourquoi - passer ses quelques jours de repos estival au Maroc plutôt qu'à Terre-Neuve pour accueillir l'avion de la reine. D'un goût parfait pour accompagner deux allusions un tant soit peu crispées faites d'entrée en matière: le premier ministre se ferait une joie - première nouvelle! - de rencontrer la reine aux Jeux du Commonwealth d'Edmonton.

-Hohlflote echo: la "tonalité creuse" de la flûte allemande. Ce jeu convient parfaitement au doigté avec lequel M. Trudeau annonce son thème: les problèmes du Canada ne sont pas si dramatiques que cela, puisque les six amis du premier ministre au Sommet de Bonn lui ont dit le mois dernier que leur propre économie et leurs problèmes d'unité nationale leur donnaient aussi des maux de tête. Jusqu'aux prochaines élections - au moins - nous entendrons souvent ce jeu-là, car il masque avec grâce l'incapacité de notre gouvernement qui, ne sachant prendre en main les questions économiques et constitutionnelles, prétend que le désordre est planétaire.

-Krummhorn ou cor de chasse: un jeu alerte, fantasque et claironnant, idéal pour annoncer de grandes décisions requérant peu d'efforts - par exemple s'en revenir du Maroc pour renvoyer dans leurs cages des conseillers en élections trop voraces, rappeler plusieurs ministres (lesquels? Mystère...) en vacances et s'inciter à prendre des mesures "beaucoup plus audacieuses".

-Vox angelica, ou la voix des anges. C'est en effet ce que croit entendre le public lorsqu'il apprend les nouvelles réductions d'impôts et de dépenses gouvernementales. Vous aurez beau dire que c'est la troisième fois en neuf mois que vous entendez ce leitmotiv, les mesures d'économie ce coup-ci sont un régal: $2 milliards. De l'avis général, le chiffre est sorti d'une boîte à malice quelques heures ou quelques minutes avant que le premier ministre aille sur les ondes. Mais, de Bach à Schweitzer, la faculté d'improviser n'est-elle pas la marque sûre du génie de l'orgue?

-Unda Maris: "Vagues de la Mer". Il ne peut s'agir que de la fierté du premier ministre quand il nous parle d'énergie marémotrice ou solaire, ou des autres sources d'énergie renouvelable que son gouvernement entend développer.

-Flûte-à-cheminée: ou, en extrapolant un peu, "flûte!" à la cheminée. Ce jeu indique aux hommes d'affaires qu'on en n'est plus au temps où, avec les impôts galopants, la paperasserie et les lois prosyndicales, leurs profits s'envolaient en fumée.

-Trémolos ou Voix Célestes [aux choix]: Les vieillards ne trembleront pas tous d'anticipation en entendant les voix du Paradis. Ce piston, tiré deux fois, pouvait quand même assurer les électeurs de l'Age d'Or qu'ils ne gèleraient pas dans un purgatoire non chauffé (vu le prix du combustible), et qu'ils ne rôtiraient pas non plus dans l'enfer de l'inflation.

-Viole d'Amour: De toute évidence il s'agit d'une reprise de ce je-ne-sais-quoi qui, chez M. Trudeau, trouble si fort les Lolitas. Ici le premier ministre a dit - deux fois également - que les jeunes Canadiens mouraient d'envie de trouver un travail, sinon un travail dur. En dépit de sa pointe de sensualité, ce jeu, il faut le dire, se fond bien avec la couleur généralement puritaine du jeu trudeauesque.

-Piccolo: la toute petite flûte fait écho aux hauts cris des contribuables "de revenus moyens" (c'est-à-dire, en général, d'âge moyen) qui, confesse M. Trudeau, sont "pressurés par trop de gouvernements, trop de régulations". Ce petit embellissement devrait nous faire oublier bien vite que, selon la plupart des hommes d'affaires, Ottawa est le plus grand des pressoirs.

-Vox Humana: pas seulement une voix humaine, mais la voix du demi-million de fonctionnaires fédéraux qui bientôt vont se mettre à hurler si M. Trudeau adopte réellement "la croissance zéro" et une politique salariale "très ferme" envers ceux qui dépensent nos impôts. 18 millions d'autres voix, ou à peu près, chanteront des actions de grâce.

-Solo principal: le support idéal pour le nouvel hymne de M. Trudeau, dédié à la libre entreprise. Réduire le gouvernement "de l'intérieur", retourner "certaines fonctions au secteur privé", lever "le frein sur l'initiative privée", "alléger la lourde patte du gouvernement", voilà qui semble un parfait prélude pour laisser les affaires à la main invisible du grand compositeur du capitalisme, Adam Smith.

-Hautbois: Variante ancienne de l'expression "aux abois", ce qui est exactement la situation du gouvernement par rapport au Ministère des Postes. "Ecoeuré", tout comme le commun des mortels, par la pagaille de ce ministère casse-tête, le premier ministre nous promet de le transformer en Société d'Etat. Avec un peu de chance, cette nouvelle Société sera aussi forte qu'Air-Canada pour faire grève, aussi ingénieuse que Radio-Canada pour caser les petits copains et aussi acrobatique dans ses comptes que la Société Energique Atomique du Canada.

Pour tout dire, notre premier ministre nous a donné une représentation éblouissante.

Une piscine à la résidence officielle de M. Trudeau? Ce n'est qu'un début... Béni d'un si grand talent, le premier ministre mérite un orgue dans sa salle de billard. Un orgue avec tous les pistons.





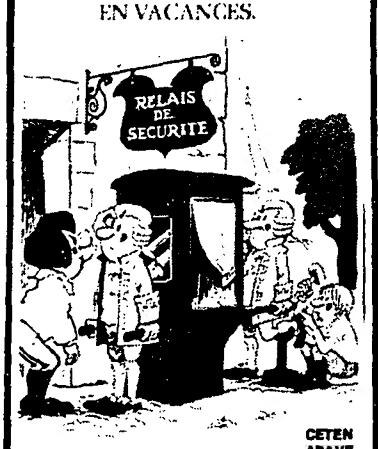


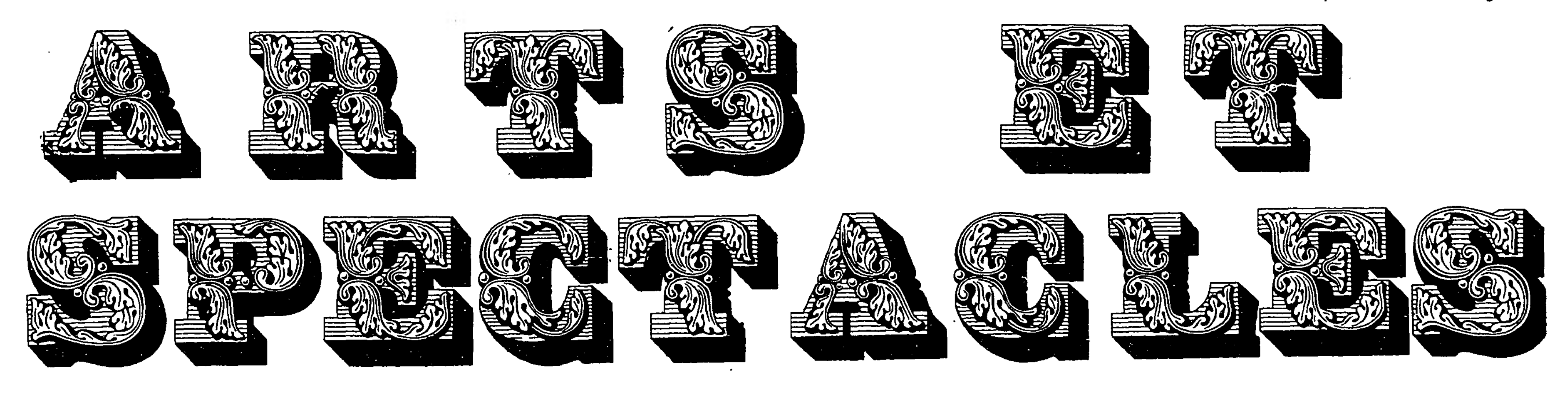


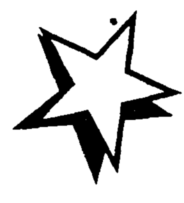






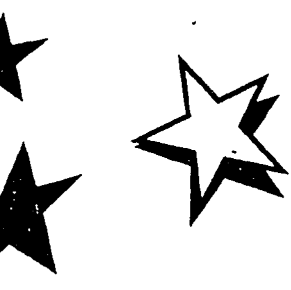






"Les yeux de Laura Mars" et "Who'll Stop the Rain"





"Your work appeals to people's prurient interest toward violence... you are helping to desensitize peope with this stuff..."
H.B. Gilmour, Eyes of Laura Mars

La contestation de l'ordre social à un niveau abstrait, absurde et tapageusement mécanisée que nous avons observée dans la dernière réalisation de Sam Peckinpah, CONVOY, cette contestation est omniprésente dans le cinéma américain d'aujourd'hui. En ce qui concerne la violence, elle était et reste plutôt gratuite dans ce monde. Le film d'Irvin Kershner "Les yeux de Laura Mars" va bien plus loin dans ce sens. Grâce à la photographie artistique, cet art le plus sophistiqué qui symbolise à merveille la masse inerte qui préfère regarder au lieu d'agir, grâce à la photo et la publicité, la violence se fait une marchandise que l'on affiche et que l'on vend.

Faye Dunaway incarne Laura Mars, le photographe à la mode qui éblouit l'élite et tous les snobs, la haute couture et les prises de vue excentriques. Interrogée par John Neville, cet inspecteur de police que Tommy Lee Jones joue avec la nonchalance de grands vétérans, Laura essaie de justifier sa vocation. Elle définit son activité professionnelle comme une tentative de faire le bilan de toutes sortes de criminalités qui assaillent les fondements d'une société. Mais ces implications politiques de son travail disparaissent vite dans les mystères saugrenus d'un scénario qui glorifie la manifestation métaphysique et pathologique aux dépens de toute critique sociale.

La facilité sinon la trivialité de cette solution est criarde! Le point de départ et le noeud de l'action appartiennent à cette gaminerie qui fait ses ravages astucieusement prévues et attire le plus grand nombre de public aussi bien à Edmonton qu'à Dallas ou Chicago.

Un phénomène parapsychique reste à la base d'une série de crimes. Ce criminel est un malade qui perd de temps en temps la mémoire, ce qui lui permet de commettre tranquillement certains assassinats censés purifier un monde corrompu. Mais, là n'est pas le principal! Juste au moment où le détraqué se prépare à poignarder et crever l'oeil de sa victime, notre Laura voit le monde ou plus précisément le lieu du meurtre avec les yeux de l'assaillant. D'où la panique et la richesse de suspens. Pourtant, tout cela ne suffit pas encore aux improvisateurs de cette surenchère cinématographique. D'après une tradition et une procédure tant de fois rabachées, il faut que le criminel en question soit celui qui n'inspirait aucun doute avant l'épilogue.

Bien entendu, ce défaut, je dirais presque obligatoire du scénario n'empêche pas le réalisateur de vous proposer tout une galerie de portraits où l'homosexualité masculine et féminine et la publicité cancéreuse sont placardées et dénoncées avec une efficacité incontestable. Mais c'est surtout le triomphe de la photo à sensation dans notre actualité qui reste le message sous-jacent du film. Et cette photo, elle domine sur tous les plans! La façon dont l'exposition de Laura se fait voir grâce aux manipulations de la caméra, la distribution des meubles et des miroirs dans son appartement, le mariage fascinant de la splendeur bariolée de l'exhibitionnisme vestimentaire et de la sensualité provocante et déroutante avec cette propagande de l'agressivité bestiale que l'étalage de ces corps qui se déchirent et s'entrelacent, de voitures fracassées et de cadavres ensanglantés offre, tout concourt à proclamer l'empire maléfique de l'oeil et de la photo...

Au premier abord, le film de Karel Reisz "Who'll Stop the Rain" qui est l'adaptation du roman "Dog Soldiers" de Robert Stone, ce film ne semble pas du tout mettre à notre disposition des arguments nécessaires pour l'approcher du travail que Kershner a effectué avec "Les yeux de Laura Mars". Pourtant, Nick Nolte et Faye Dunaway sont deux acteurs qui restent les protagonistes capables de sauver n'importe quel scénario! A côté de Tuesday Welo, qui joue comme une vraie droguée le rôle de l'épouse et de l'amante, à côté de Michael Moriarty, cet intellectuel raté que le spectacle affreux de la guerre au Viet Nam pousse vers le trafic de stupéfiants à côté et au-dessus de tous, Nick Nolte incarne à merveille Ray Hicks, le personnage de Stone. Et ce personnage représente tout ce qui reste de la révolte des jeunes aux Etats-Unis. pendant les années 60...

Cette manie de vous rendre non seulement sympathiques mais aussi séduisants et justifiables les échantillons pittoresques d'une génération apparemment foutue, cette manie de l'art cinématographique américain semble devenir presque une obsession. Encore une fois, nous avons dans "Who'll Stop the Rain" la violence gratuite, la poursuite qui va de l'Asie jusqu'au Mexique et surtout la contestation, le refus d'une société où la méthode policière excelle dans sa décision d'imiter la pègre. Et le succès que Nick Nolte apporte avec cette création d'un héros sans peur et sans cause et dans un décor lunaire et romantique, nous parle et nous chante sur la même corde de cette application avec laquelle l'homme américain voudrait avaler en même temps toutes ses drogues, de Viet-Nam à Watergate, de ses racismes à ses politiciens, de ses criminels à ses perversions. C'est toujours cette même rengaine que les yeux et la caméra de Laura Mars voulait capter.

En regardant ces yeux de Laura, le spectateur se dit qu'au moins cette fois les représentants de la police ne seront pas maltraités comme c'est déjà devenu l'habitude dans la production yankee. Et il se trompe drôlement! Ce qui reste tout de même capital dans cette distribution de rôles dans l'univers de l'écran et dans un pays où les films s'engendrent et se succèdent par rafales sans laisser à qui que ce soit le temps suffisant pour en faire un tri raisonnable. Accabler la police, c'est un fait filmé à l'infini et qui affuble dans une suite interminable de versions de remords qui n'arrivent plus à s'apaiser. C'est ainsi que l'homosapiens réduit au rôle subalterne d'un voyeur inoffensif et impuissant venge l'affront que la civilisation reprend sans cesse. Il ne lui reste qu'à regarder. Avec les yeux de Laura Mars ou les autres, anonymes...

M. Kapetanovich

"LE MANITOBA NE REPOND PLUS"

Vendredi 25 août à 21h30

En première sur le réseau de Radio-Canada

Le Manitoba ne répond plus ou il est question de l'avenir des minorités françaises

Quelle est la chance de survie des francophones au Manitoba? Les Franco-Manitobains ont-ils le choix en tant que collectivité de subsister dans une province à forte majorité anglophone? Doivent-ils s'assimiler ou partir?

Le film, '**Le Manitoba ne répond plus**", produit par l'Office National du film et qui sera télédiffusé, en première, sur le réseau de Radio-Canada le vendredi 25 août à 21h30, tente de trouver des réponses à ces options fondamentales.

Depuis longtemps déjà, le réalisateur, Raymond Gauthier, lui-même originaire de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, voulait faire un film dont le propos correspondrait à son cheminement personnel, se considérant, en quelque sorte, en exil là où il était né.

Le Manitoba ne répond plus met en scène Henri Marcoux, chiropracticien et père de deux enfants. Marié à Monique, il vit à Saint-Boniface l'existence d'un homme aux prises avec de multiples contradictions psychologiques et politiques du francophone engagé dans une lutte à l'issue plus qu'incertaine.

Il faut oublier l'assimilation galopante et se battre pour créer de nouvelles écoles françaises. Mettre sur pied une commission scolaire. Marcoux y travaille sans relâche. Mais avant tout, il faut pour la collectivité francophone et ses leaders être vigilants.

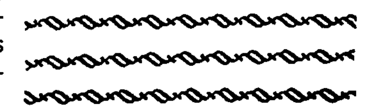
Insidieusement, la langue de la majorité s'infiltre au foyer: "Y a des soirs, on se dévoue par la "franco", grosse réunion, et entretemps, on laisse nos enfants avec une gardienne anglaise". dira Monique.

En récréation et à l'issue des classes dites de français, les enfants s'inventent des jeux... en anglais.

Alors! Ou réside la solution?

Dans un meilleur système d'éducation? Au niveau des pouvoirs publics? Sur le plan juridique, économique, culturel? Faudra-t-il obtenir des "territoires français"? Et enfin, n'y a-t-il pas danger d'érosion?

Le Manitoba ne répond plus, par le biais de Monique et Henri Marcoux, force le spectateur à s'interroger sur l'avenir des minorités françaises. En parallèle, émerge, à petites touches, le portrait d'un francophone hors Québec, de ses angoisses et de son devenir dont il n'est pas certain qu'il lui appartienne.



Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

"Faire surface" de Margaret Atwood

Un roman admirable qu'on savoure mot à mot avec émotion

par Yves Thériault



Margaret Atwood, auteur canadien-anglais dont l'Etincelle vient de publier "Faire surface".

Je crois bien n'avoir jamais terminé la lecture d'un livre avec un sentiment de plus profond bouleversement. Et pourtant, les personnages qui y vivent n'ont rien qui pourraient émouvoir, ils ne sont ni intelligents, ni particulièrement beaux, ni même particulièrement intéressants. Du moins, le vois-je ainsi, et il m'a fallu me faire violence à plusieurs reprises pour continuer la lecture. Et pourtant, tel est l'art de Margaret Atwood, j'y revenais impitoyablement.

Un récit ramassé en quelques jours d'événements, avec des retours en arrière à peine schématiques, dans ce que je sais être un décor sauvage rarement spectaculaire par contre aux habitations rudimentaires, à la population stagnante et peu évoluée. Une fille au talent de dessinatrice vient à la recherche de son père, disparu dans les abords d'une chaîne de lac de l'Ontario. Son amant l'accompagne, un taciturne sans talent comme sans vocabulaire, et un couple d'amis sans la moindre envergure, des ratés qui n'ont pu atteindre d'autre dimension que celle du rêve vain, ou incensé.

Eux, tout comme elle, la fille, sont de cette génération qui traîne les jours comme sans véritable direction, produit déplorable des deux décennies qui se terminent. Et pourtant il y a de l'intelligence dans ce roman. L'héroïne dépasse les autres protagonistes, mais l'on se demande souvent si c'est de l'instinct plus que de l'intelligence.

Je n'arrive pas à résumer le livre. Ce n'est pas un récit d'épisodes et d'action; ou alors les épisodes et les actions ne sont pas du jeu et n'importent pas vraiment. Tout se passe en touches à peine perceptibles, un pointillisme où l'immense science de Margaret Atwood de ce pays qu'elle décrit, de ses moindres couleurs, de ses fleurs, des arbres, des rocs, de l'infinie variété des eaux selon l'heure, la brise et la couleur du ciel, de chaque vibration d'aile de chaque oiseau, des insectes qui l'habitent, des bêtes qui s'y multiplient, sait créer finalement comme une vaste image mouvante où les gestes humains deviennent pour ainsi dire inévitable sans véritable volonté propre.

On dirait que, d'emblée, tout avait été prévu, et que les actes de la fille sont inéluctables.

De la fille et les trois humains qui l'accompagnent, et finalement, ne participent qu'au dehors d'elle, dans leur monde à eux qui ne rejoint pas le sien.

Margaret Atwood connaît la magie du mot. Elle en possède toutes les clés les plus subtiles, les plus habiles, sa sève cachée, et sa souplesse. En la lisant, il est facile d'évoquer les grands écrivains de l'histoire. Et pourtant, la lecture en est simple. Elle a conquis cette économie magnifique, qui vient d'une connaissance profonde des significations précises. La belle habileté de l'artisan au superbe métier.

Malgré une apparence parfois décousue, il y a un tel splendide renouement des fils à mesure que se poursuit le récit, que l'on ne s'y perd jamais.

Et pour peu qu'on accepte de se laisser gagner par les infinies nuances, par tous les appels constants et envoûtants qui sont faits à nos sens et qui leur transmettent le monde étrangement érotique de Margaret Atwood, l'on entre d'emblée dans une sorte de transe que la finale époustouflante ne choque plus.

Car c'est là une des vertus de ce livre qu'est **Faire surface**, sûrement le plus extraordinaire, et de longtemps, dans la littérature canadienne, qu'il passe de l'implausibilité à l'étrangeté, et de l'onirisme au réalisme le plus cru avec une telle **logique**, que le lecteur le plus attentif se laisse toujours prendre. Il faut grandement posséder ses moyens pour ne jamais rater pareils effets.

J'ai lu le livre en anglais, et tout aussi bien dans son admirable traduction française. Et preuve essentielle de la réussite de Margaret Atwood, la traduction ne trahit aucunement le texte, de chaque coté de la clôture; pour ce qui est du Canada, le lecteur est comblé.

C'est un bien beau livre, que celui-là. Un bien grand livre. Margaret Atwood n'est pas une nouvelle venue dans la littérature canadienne. Ses œuvres précédentes annonçaient certes un autre livre d'envergure. Mais tous les présages, qui durent depuis quelques années déjà, ne laissaient nullement prévoir un roman comme **Faire Surface**, la plus belle, la plus émouvante chose que j'aie lu de longtemps.

Si vous êtes un lecteur attentif, sensible, capable d'émotion solitaire, vous lirez ce roman de Margaret Atwood. Vous devez le savourer, mot à mot, image par image, entrer dans la pensée de l'auteur, en suivre les cheminements subtils, parfois tendres comme des caresses, parfois cruels ou brutaux comme des morsures de carnassiers. Mais jamais indifférents, jamais banals, toujours admirablement accordés à quelqu'effluve nerveux de votre corps.

Un bien grand livre publié à l'Etincelle.

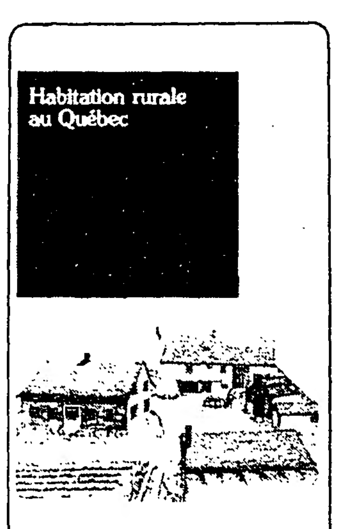
Quelle culbute!

par Marie-Andrée Hamel

Lorsque paraît un premier livre, on ne sait pourquoi, on se sent toujours un peu intimidé, ému, rempli d'affection et d'indulgence. La venue au monde d'un nouvel écrivain est un événement qu'on souhaiterait, à chaque fois, pouvoir saluer avec respect et espoir. Mais malheureusement ces temps-ci, plusieurs maisons d'édition semblent vouloir laisser aux critiques et aux lecteurs les difficiles devoirs qui incombent à leur comité de lecture. Nombre de romans publiés récemment n'auraient pas du l'être. Et il en est ainsi des **Pirouettes et culbutes** de Louise Lemieux, roman publié au Cercle du livre de France.

Sur la page couverture, un dessin amusant de Michelle Lemieux annonce les couleurs du livre: de jeunes écolières aux allures indisciplinées suivent à la file indienne une bonne religieuse du temps jadis. Le roman raconte les années de couvent et de collège de l'auteur. Nous avons droit aux descriptions classiques et émoussées des petits faits cocasses de la vie couventine d'il y a vingt ou trente ans. En somme, une petite histoire amusante par moments mais sans grand intérêt et surtout sans profondeur.

Le livre a aussi l'agaçant défaut d'être truffé de mots rares qui tombent au milieu de phrases simples comme une pincée de safran dans un ragoût de boulettes. L'auteur semble confondre littérature et vocabulaire recherché. Une mauvaise influence du couvent, sans doute...



Document

Habitations québécoises

par Jean-Léonard Binet

Aux Iles de la Madeleine, le cultivateur a recours à une petite construction en bois, de forme carrée et au toit mobile, qu'on appelle la "baraque", pour entreposer son foin; à la Côte de Beaupré, le caveau à fruits et à légumes, presque dissimulé sous terre, constitue un élément important de l'habitation au même titre que la laiterie et le four à pain; les premiers camps de bûcherons sont apparus au début du 19ième siècle au pays et comportaient des techniques de construction particulières; la plupart des écoles de rang du Québec ont perdu leur identité, mais il est intéressant d'en constituer un portrait-robot.

Ce sont quelques-uns des sujets traités dans **Habitation rurale au Québec**, ouvrage publié en collaboration chez Hurtubise HMH dans la série "Cahiers du Québec", sous la direction de Jean-Claude Dupont.

C'est bel et bien un livre que tout curieux voudra consulter, ne serait-ce que pour ajouter à ses connaissances sur les us et coutumes du terroir et revivre les grandeurs et misères de ses ancêtres.



Clocheton d'une école de rang

La finesse de G. Roy

Il est toujours facile, toujours plaisant de commenter une parution de Gabrielle Roy.

Dès ses premières écritures, elle avait acquis son propre langage, qui ne lui a jamais failli. Je ne me souviens pas d'avoir lu d'elle une seule page que je ne lui ai pas enviée. Car tout écrivain qui en lit un autre le méprise ou l'envie. C'est une vérité que la jeunesse refuse de dire, mais que l'âge fait volontiers admettre. Moi, j'ai envié Gabrielle Roy, je l'envie encore. Après ce dernier livre, plus encore. Moi aussi j'ai écrit mille articles, prononcé des discours, écrit des préfaces, commenté des voyages, mais combien grossièrement, primairement, sans grâce ni finesse, comparé à l'expression de cette femme!

Ce qu'elle écrit a une élégance de maintien, une habileté du mot. Et tout à la fois une force, une profondeur sans jamais recourir à la véhémence. **Fragiles lumières de la Terre** rassemble des écrits publiés en diverses circonstances de 1942 à 1970, une trentaine d'années d'écriture, toute la motivation, toute l'inspiration de l'œuvre maîtresse, si l'on veut. Ce qui fascine chez Gabrielle Roy, et que l'on retrouve dans ce recueil, c'est la compassion de cette femme, sa tendresse envers l'humain, son habileté à toujours trouver même la plus infime vertu chez un être, même la mieux dissimulée, ou la plus incongrue. Je n'ai eu cette compassion qui bien tard, presque en fin de carrière. Elle l'avait déjà au tout début, et cela colore l'entier de son œuvre. On le retrouve ici en pièces détachées, mais preuve que toujours elle posséda, en outre d'une faculté d'émerveillement, celle, plus rare et plus précieuse encore, de complet attendrissement. Et voilà ma raison d'envie. Que n'ai-je eu, bien plus tôt, le talent de voir les personnages avec le cœur, plutôt qu'avec les muscles...

Il faut absolument lire **Fragiles Lumières de la Terre**, publié chez Quinze. Sous une lampe tamisée, dans un velouté de silence, et parcourir le monde et les mondes avec Gabrielle Roy. Et admirer cette dentellière de la littérature. Nous en avons quand même si peu.

Y.T.

"Je ne suis que le pape"

par Henri Fesquet

Qui ne se souvient de Jean XXIII et de ses boutades par lesquelles il exprimait malicieusement de profondes réalités? Apprenant la mort du général de Gaulle, le prédécesseur de Paul VI, dont il avait fait son confident et son conseiller, laissait tomber: "Croyez-moi, il n'y a pas d'homme indispensable". Mais Jean XXIII faisait surtout de l'humour à ses dépens. "Je suis habillé comme un satrape persan", disait-il en songeant à sa tenue liturgique de cérémonie. Ou encore: "Je ne suis que le pape."... Et c'est là sans doute qu'il exprimait sur lui-même une des vérités auxquelles il tenait le plus et qui contribuait à démystifier ces siècles d'adulation et d'emphase.

La théologie aggrave à sa manière cette mentalité en lui donnant des structures rationnelles. La pratique renforce la théorie et, à son tour la théorie renforce la pratique: échange de procédés dommageables qu'on ne peut décrypter qu'en se faisant historien, exégète et sociologue.

Un monsignore romain qui n'a pas la langue dans sa poche se plaît à confier qu'il lui arrive de faire sa méditation en feuilletant l'annuaire pontifical. On y trouve par exemple, dès la page 3, l'énumération suivante des titres du pape: 1) évêque de Rome; 2) vicaire de Jésus-Christ; 3) successeur du premier des apôtres; 4) souverain pontife de l'Eglise universelle; 5) patriarche de l'Occident; 6) primat d'Italie; 7) archevêque et métropolitain de la province romaine; 8) souverain de l'Etat de la cité du Vatican.

De bons auteurs en rajoutent. Le pape est le "juge suprême qui ne peut être jugé par personne"; le législateur suprême; l'administrateur et le dispensateur souverain de tous les biens ecclésiastiques; le collaborateur suprême de tous les "bénéfices"; le docteur suprême et, enfin, depuis le concile de Vatican I, le détenteur d'une infaillibilité personnelle lorsqu'il parle ex cathedra.

On aurait bien étonné saint Pierre si on lui avait décliné tous ces titres, qui se sont accumulés peu à peu au cours des siècles, comme des alluvions. L'histoire les explique et les justifie dans une certaine mesure. Mais l'Evangile? N'est-il pas devenu choquant d'appeler le pape Saint-Père, Très Saint Père, Sa Sainteté? On aimerait que soient bannies de telles expressions courtisanes.

La période de refus et de décantation a d'ailleurs été amorcée depuis Vatican II. Jean XXIII, puis Paul VI se sont hâtés d'ajouter une dernière définition de la papauté traditionnelle, elle aussi, mais quelque peu tombée dans l'oubli: "Serviteur des serviteurs de Dieu".

Car si le pape est le premier en dignité et en pouvoir dans l'Eglise visible, il n'est que le second par rapport à Jésus-Christ. "C'est une erreur, a déclaré Maximos V, en 1963, devant les pères du concile, de dire que le pape est la tête de l'Eglise. L'Eglise n'a qu'une seule tête, Jésus-Christ".

Le pape n'est pas au-dessus de la morale et il ignore, au moins en théorie, tout arbitraire, ce qui le différencie des tyrans. Il n'est pas davantage au-dessus de l'Ecriture et de la Révélation, qu'il se doit d'interpréter plus scrupuleusement que quiconque. La tradition ne peut rien ajouter ni retrancher à l'Evangile, mais seulement expliciter.

Le pape est tenu, en outre, de gouverner l'Eglise en collaboration avec les autres évêques. Vatican II a défini subtilement les rapports entre la souveraineté pontificale et celle du collège épiscopal qui a reçu également du Christ une autorité directe sur l'Eglise en communion avec Pierre.

L'agacement des milieux protestants ou orthodoxes devant l'hypertrophie des pouvoirs du pape romain est parfaitement justifié. On ne voit pas pourquoi, par exemple, celui-ci est souverain de l'Etat de la cité du Vatican ni pourquoi il est patriarche d'Occident ou archevêque de la province romaine, alors qu'il n'a déjà pas le temps de s'occuper de son propre diocèse. Son seul titre inaliénable est évêque de Rome, car c'est cette fonction qui lui permet d'accéder au pontificat et non l'inverse, comme on se l'imagine parfois.

Premier des évêques, on dit aussi du pape assez malencontreusement qu'il a une juridiction "immédiate et ordinaire" sur chaque fidèle, ce qui peut laisser croire implicitement que l'évêque local n'a pas cette autorité "immédiate et ordinaire" sur ses propres diocésains. Ce qui est faux, le pape n'intervenant en fait que dans des cas très rares. Ce n'est pas, d'autre part, le pape qui délègue son autorité aux évêques, mais le sacrement de l'ordination épiscopale, dispensé par au moins trois évêques en faisant entrer le nouveau prélat dans le collège apostolique.

Autrement dit, l'image de la papauté, qui a beaucoup changé au cours des siècles et sous des influences politiques accidentelles, notamment pour renforcer les structures de l'Eglise menacées par diverses hérésies, continuera à se modifier. Le rôle de la Curie romaine peut diminuer au profit de celui des évêques résidentiels et des conférences épiscopales, ce qui commence à se produire. Et si, demain, l'oecuménisme aboutit avec les orthodoxes et les anglicans, le pape devra jeter du lest et respecter nombre de traditions propres à ces Eglises. Paul VI l'a, au reste, formellement promis à l'archevêque de Cantorbery ainsi qu'au patriarche de Constantinople.

Le pape sera de plus en plus le garant de l'unité fondamentale des Eglises et l'arbitre en cas de conflit, plutôt qu'un souverain qui impose une loi uniforme. C'est ainsi que les Eglises orientales rattachées à Rome ont déjà un droit canon propre et qu'elles élisent elles-mêmes leur patriarche. C'est ainsi que le synode mondial, créé par Paul VI à la demande de Vatican II, pourrait devenir une institution fort importante alors que, maintenant, il ne s'agit guère que d'un organe très secondaire. Mais le pape défunt a eu le mérite considérable d'amorcer une évolution lourde de conséquences.

La méfiance de certains milieux devant le synode est symptomatique. On trouve encore à Rome de hauts fonctionnaires de l'Eglise qui ne se consolent pas du déclin du pouvoir central et estiment fort dangereux d'abandonner la moindre parcelle de leur pouvoir. Mais n'est-il pas encore plus dangereux de bloquer la tradition au risque de scléroser le tissu ecclésial?

(Le Monde)

Quand je pense tout seul...



LE PAPE PAUL VI

Même si l'on pouvait s'y attendre, à cause de son âge, la mort soudaine de Paul VI a causé un choc à travers toute la chrétienté. Les média de communication ont souligné avec respect la vie et l'oeuvre de cet homme remarquable qui a marqué profondément la vie de l'Eglise par ses écrits comme aussi par ses gestes souvent singulièrement prophétiques. Ses encycliques, ses voyages dans tous les continents du monde, son accueil des Orientaux chrétiens son discours historique à l'O.N.U. révèlent à eux seuls la taille du chef religieux que fut Paul VI.

Succédant à Jean XXIII dont la bonhommie était légendaire, Paul VI parut à plusieurs comme étant timide, hésitant et froid. Pour l'avoir vu à maintes reprises et pour lui avoir parlé, même très rapidement dans une couple d'occasions, je peux témoigner que le Pape des derniers quinze ans était un homme d'une chaleur humaine contagieuse et qu'en lui se reflétait l'amour du Pasteur que fut le Christ pour ses brebis.

Alors que j'étais étudiant en théologie à Rome dans les années soixante, j'eus le privilège de me trouver sur la Place St-Pierre lorsque la fumée blanche apparut de la Chapelle Sistine pour signaler l'élection du Pape. Avec des milliers de pélerins je reçus sa première bénédiction apostolique du balcon de la Basilique de St-Pierre.

Plusieurs fois au cours de ces années d'étude j'eus la chance de voir le pape et chaque fois ce fut une expérience extraordinaire, un moment de grâce. Une fois, avec une quinzaine de séminaristes, j'avais agi comme guide à quelques centaines de jeunes Alsaciennes pendant une semaine. Dans le programme figurait une audience avec le Saint Père. Les guides avaient été placés sur le côté, mais à la fin de l'audience, le Pape en sortant passa près de nous et nous serra la main. Soudainement je me trouvais en face du Pape. Il me serrait chaudement la main et j'avais toute son attention alors que je m'entendais bredouiller que je venais de Donnelly, Alberta et je ne sais quoi d'autre. Cet homme qui avait le souci d'une Eglise de plus de 600 millions trouvait le temps et l'intérêt pour écouter un p'tit gars de la Rivière-la-Paix.

Paul VI avait un sens d'humour. Fatigués de recevoir les coups de coude des agressives petites soeurs italiennes qui voulaient comme nous s'approcher le plus près possible du Pape, deux séminaristes et moi-même élirent de demeurer tout à fait en arrière de la Basilique pour la messe papale de Noël. Comme c'était durant le Concile, des gradins avaient été construits afin que les Evêques puissent siéger dans la nef centrale de la Basilique.

Nous décidâmes alors de franchir ces gradins tout à fait à l'arrière de la Basilique. Lorsque le Pape sortit de la Basilique, à la fin de la messe, il était porté sur la Sedia gestatoria, la chaise portée sur les épaules d'une douzaine d'hommes. Comme nous l'avions prévu il passait à quelques pieds de nous, et nous étions les seuls à l'applaudir dans ce coin de la Basilique. Paul VI qui avait été étudiant à Rome ne put s'empêcher d'apprécier notre ingénuosité, et dans son large sourire il y avait un quelque chose de complice. Volontiers, il nous donna une bénédiction spéciale remplie de bienfaits spirituels sans doute, mais aussi de bonne humeur.

(A suivre)

Jacques Johnson, o.m.i.

LES VACANCES

Les vacances sont toujours un bienfait ou un méfait.
Selon l'usage que chacun en fait.
Elles peuvent être des plus revalorisantes
Comme aussi hélas, devenir avilissantes.

Si nous sommes chrétiens, rien ne change;
Que ce soit au travail ou en vacances.
Il y a des licences et des libertés
Qui, en tout temps, doivent être évitées.

Dans nos vies "électrisées", on devient essoufflé
Plus de temps pour réfléchir et pour s'arrêter.
Esprits et corps ont pourtant besoin de détente
Si toujours refusée, ils risquent de trop se tendre.

Faire du "balconville" n'est sûrement pas l'idéal
Au vingtième siècle, ça devient presqu'antisocial
Tout est relatif pour savoir profiter des vacances.

Refaire le plein, reprendre contact avec la nature
Le calme, l'air pur, le soleil, la verdure...
Chanceux ceux qui ont une maison d'été
Dont la famille entière peut profiter.

Rien n'est absolu, rien n'est unique solution
L'important est de s'arrêter, faire diversion
Entrer soi-même, se rapprocher de sa famille
Avec l'aide du Seigneur, rien ne se gaspille...

Rosée Simard

Les leçons étonnantes sur l'assimilation linguistique aux Etats-Unis et au Canada

(Suite de la page 5)

les minorités linguistiques aux Etats-Unis réussissent de mieux en mieux à transmettre leur langue, tandis qu'au Canada elles y parviennent de moins en moins.

On comprend mieux l'importance des données américaines si l'on compare dans le temps la composition des principales minorités linguistiques. Ces données sont contenues au Tableau 3, lequel montre un accroissement de la taille absolue des principaux groupes linguistiques, accroissement qui se fait surtout sentir à partir de la troisième génération.

Le nombre des personnes nées à l'étranger au sein des minorités linguistiques est passé de 35 pour cent à 21 pour cent entre 1940 et 1970, alors que celui de la troisième génération et au-delà s'est élevé de 16 à 39 pour cent.

Le Tableau 3 démontre en outre que les principaux groupes linguistiques n'adoptent pas tous le même comportement. Les Italiens, les Polonais et les parlant Yiddish semblent avoir connu une érosion à la troisième génération, alors que les Allemands se sont stabilisés. Ce sont les francophones et les parlant Espagnol qui ont fait le plus de gains entre la deuxième et la troisième génération. Chacun de ces deux groupes est composé à plus de 50 pour cent d'individus de la troisième génération et des suivantes.

L'existence de groupes importants de la deuxième et de la troisième génération de langue maternelle autre que la langue officielle parait marquer la distinction entre les Etats-Unis et le Canada. Nous en concluons que les minorités linguistiques sont mieux en mesure de transmettre leur langue à la deuxième et à la troisième génération aux Etats-Unis. L'impression que les Etats-Unis assimilent et celle que le Canada est le protecteur de la diversité linguistique sont toutes deux fausses. Si l'on doit accoler l'étiquette de "melting pot" à l'un ou l'autre pays, c'est le Canada qui se mérite le douteux honneur.

II

L'AVENIR DES MINORITES LINGUISTIQUES AU CANADA

Le recensement canadien comportait pour la première fois en 1971 une question sur la langue le plus fréquemment parlée à la maison. En comparant la langue d'usage avec la langue maternelle il est possible de déterminer dans quelle mesure les minorités linguistiques sont marquées par l'assimilation linguistique.

Peut-on imaginer un Canada qui aurait indéfiniment des minorités linguistiques permanentes? Pour répondre affirmativement il faut imaginer que les personnes nées au pays retiendront la langue maternelle de leurs parents en tant que langue d'usage afin de la transmettre à une troisième génération. Les données canadiennes ne permettent pas de distinguer entre la deuxième génération et les générations subséquentes, mais elles permettent de déterminer dans quelle mesure ceux qui sont nés à l'extérieur conservent l'usage de leur langue maternelle, la proportion de ceux qui sont nés au pays et qui ont comme langue maternelle la langue de leur minorité, ainsi que la proportion de ceux qui nés au pays utilisent au foyer leur langue maternelle.

La perspective de l'existence de minorités linguistiques permanentes au Canada semble fort peu probable. Alors que 26.7 pour cent de la population canadienne se déclare de descendance ethnique minoritaire, seulement 13.1 pour cent a une langue minoritaire comme langue maternelle et seulement 7.3 pour cent de la population a une langue minoritaire comme langue d'usage. Les données révèlent également une érosion de la situation du français au Canada (Arès, 1975), puisque 28.7 pour cent de la population se déclare d'origine ethnique française et que seulement 25.7 pour cent de la population utilise le français à la maison. La langue anglaise a reçu des transferts à la fois des francophones et des minorités linguistiques.

On obtient une estimation plus directe de l'avenir probable des groupes linguistiques au Canada en faisant ressortir certains phénomènes. Castonguay (1974) démontre que le changement d'une langue maternelle à une langue d'usage différente (un transfert linguistique) culmine à l'entrée dans la vie adulte. Il arrive en outre que les enfants n'aient pas le loisir de parler la langue de leur choix au foyer. Il est donc particulièrement important d'observer le comportement linguistique des adultes.

Il importe aussi de faire la distinction, parmi les minorités linguistiques, entre ceux qui sont nés à l'étranger et ceux qui sont nés au pays, car ces derniers sont exposés dès la naissance à l'ambiance linguistique canadienne.

En étudiant les transferts linguistiques effectués par les adultes nés à l'étranger nous voyons que leur comportement n'est pas le même pour tous les groupes à leur arrivée au Canada. L'assimilation linguistique est considérable chez certaines minorités: les Scandinaves (89 p.c.); les Hollandais (79 p.c.), les Allemands (59 p.c.), les parlant Yiddish (54 p.c.). Ce sont les Polonais (45 p.c.), les Ukrainiens (29 p.c.), les Français (22 p.c.) et les Italiens (18 p.c.) qui opposent la plus forte résistance parmi ceux qui sont nés à l'étranger. Etant donné que les Grecs (21 p.c.) et les Portugais (18 p.c.) résistent eux aussi assez fortement à l'assimilation linguistique on serait porté à retenir l'origine méditerranéenne de ces groupes comme élément d'explication important. Les groupes de l'Europe orientale font preuve d'une moins grande résistance et les Européens du Nord connaissent rapidement une assimilation linguistique. Le groupe d'origine anglaise n'enregistre à peu près pas de perte (3 p.c.)

Quelles que soient les différences entre les populations nées à l'étranger cependant, le Tableau 4 démontre que la population née au pays connait une assimilation linguistique très poussée. Le Tableau 4 indique sans l'ombre d'un doute que parmi les adultes nés au pays, l'immense majorité effectue un transfert linguistique, y compris les Italiens qui résistent le plus fort dans la génération des immigrants.

Les données présentées ici nous portent à conclure que le pluralisme linguistique au Canada est en bonne part le résultat d'une immigration récente. Lorsque les personnes nées à l'extérieur n'ont pas effectué elles-mêmes le transfert linguistique, c'est la génération née au pays qui le fait. Ce phénomène aura pour effet la disparition des minorités linguistiques parmi les individus nés au pays ou, plus précisément, l'existence d'à peine 25 pour cent des individus nés au pays qui continueront à parler leur langue maternelle et à la transmettre à leurs enfants. Le mythe canadien du pluralisme linguistique a pour source une immigration constante.

III

LE CAS UNIQUE DU QUEBEC FRANCOPHONE

Comment expliquer cette constatation voulant que les minorités linguistiques au Canada soient gravement réduites au cours de la deuxième génération et que cette tendance ait semble-t-il existé tout au cours de l'histoire?

On peut supposer que la situation dominante des groupes ethniques britanniques dans la vie canadienne a servi d'aimant pour attirer les autres ethnies dans son orbite produisant ainsi une assimilation tant ethnique que linguistique (Henripin 1974). Si cette explication plaît à certains observateurs que la question politique intéresse, ajoutons cependant que les Etats-Unis ont une longue tradition d'exclusivisme au profit de la population blanche protestante qui s'est donnée pour mission de montrer aux Juifs, aux catholiques, aux noirs et aux divers étrangers quel groupe mène le pays.

Une explication à caractère politique signifie implicitement la reconnaissance de la position démographique relative des anglophones, des francophones et des autres. De manière générale, les minorités linguistiques canadiennes n'ont pas de fondements démographiques solides. Ceux qui ont l'italien comme langue maternelle à Montréal, soit le groupe minoritaire le plus considérable après les anglophones dans cette ville, ne sont qu'au nombre de 126,000. A New York, par ailleurs, les Portoricains, comme les Italiens comptent respectivement au-delà d'un million de personnes ayant conservé leur langue maternelle. Les Cubains de Miami constituent 24 pour cent de la population, les Chicanos forment 15 pour cent de la population de Los Angeles. Il y a trois fois plus d'Américains de langue maternelle française que de francophones vivant à l'extérieur du Québec dans l'ensemble du Canada. Cette forte concentration des minorités linguistiques aux Etats-Unis, de même que les concentrations en milieu urbain et par région des francophones et des hispanophones nous semblent une explication plus juste de l'hétérogénéité linguistiques des Etats-Unis que l'explication à caractère

(Suite page 18)

Tableau 3

Composition des principales minorités linguistiques selon la génération, Etats-Unis, 1940 et 1970 (en milliers et pour cent)

Groupe linguistique	Individus nés à l'étranger	Deuxièr génération	Troisième et suivante	Total
1940				
Français	359 (25,4)	534 (37,8)	519 (36,8)	1,412
Allemand	1,589 (32,1)	2,436 (49,2)	.925 (18,7)	4,950
Polonais	802 (33.1)	1,429 (59,1)	186 (7,7)	2,416
Italien	1,561 (41,4)	2,081 (55,2)	125 (3,3)	3,767
Espagnol	428 (23,0)	714 (38,4)	718 (38,6)	1,861
Yiddish	924 (52,8)	774 (44,2)	53 (3,0)	1,751
autres	2,692 (46,1)	2,744 (47,0)	403(6,9)	5,839
total	8,355 (38,0)	10,712 (48,7)	2,929 (13,3)	21,996
1970				
Français	411 (15,8)	728 (28,0)	1,460 (56,2)	2,598
Allemand	1,201 (19,7)	2,403 (39,4)	2,488 (40,8)	6,093
Polonais	420 (17,1)	1,348 (55,3)	670 (27,5)	2,437
Italien	1,026 (24,8)	2,513 (60,6)	606 (14,6)	4,144
Espagnol	1,697 (21,6)	1,956 (25,0)	4,171 (53,3)	7,823
Yiddish	438 (27,4)	985 (61,8)	170 (10,7)	1,594
autres	2,716 (32,0)	4,080 (48,1)	1,690 (19,9)	8,486
total	7,910 (23,6)	14,013 (41,9)	11,256 (34,5)	33,175

Tableau 4

Proportion des transferts linguistiques chez les adultes (20+) nés au pays, par groupe linguistique et lieu de naissance, Canada, 1971

	Provinces maritimes	Québec angl.*	Québec fran.*	Ontario	Provinces de l'Ouest	Colombie britannique
Anglais	—	—	.07	—	—	—
Français	21	.03	—	.33	.56	.81
Allemand	—	.46	.44	.81	.82	.91
Italien	—	.50	.36	.88	.91	.95
Hollandais	—	—	—	.94	.76	.88
Polonais	—	.68	.11	.80	.93	.96
Ukrainien	—	.63	.08	.82	.74	.86
Yiddish	—	.86	.02	.95	.94	—

* *taux d'anglicisation et de francisation*
Source: Langue par groupe d'âge et lieu de naissance

Zachary Richard à Camp Fortune. Photo ONF (article en page 4)

Vivre sa mort
à Ainsi va la vie
Le Manitoba ne répond plus

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 19 au 25 août 1978

Volume 12 numéro 34

SAMEDI
19 août

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 HEIDI
«Grand-maman retrouve l'espoir».

10h00 WICKIE
«Sven, le terrible, contre-attaque». Sven surprend Flake au milieu de la nuit et met le feu aux maisons. Wickie libère les loups de l'enclos et les excite contre les envahisseurs.

10h30 MINI-FÉE
«L'Agent 000».

11h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert, M. Fleur tombe dans une embuscade. Il est abandonné dans la montagne sans ses lunettes. Poly le retrouve et le ramène à la ville.

11h30 GASPARD ET LES FANTÔMES
«Le Chien fantôme». Nos journalistes se rendent en Ecosse pour enquêter sur un chien fantôme qui hante un vieux phare.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
«Pré-championnat de canoë et de kayak». De Jonquière. Commentateurs: Lionel Duval et Claude Quenneville. Réal.: Jacques Viau et Guy DesOrmeaux.

14h00 UNIVERS DES SPORTS
L'Omnium de tennis du Canada. En direct du Toronto York University Tennis Centre. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Jacques Primeau.

16h00 BAGATELLE
«L'Agent Sans-secret»: «Sophie». «Le Capitaine Marc Simon». «Bolek et Lolek»: «Le Grand Prix d'Argentine». «Pouf et Riqui»: «Un plan secret sous le bonnet» et «Un trésor sans or». «Plum Plum». «Roobarb»: «Quand l'eau vient à manquer». «Aeiou»: «Le Dragon». «La Fourmi atomique»: «Charlemagne». «Cinélume»: «De véritables merveilles».

17h00 HEROS DU SAMEDI
Du Centre sportif municipal de Laval: la crosse. Les équipes de Laval et de Longueuil. Commentateur: Claude Quenneville. Analyste: Joe Cambria. Réal.: Jacques Viau.

18h00 LE TÉLÉJOURNAL

18h05 ICI, AILLEURS
D'Edmonton. «Les Minorités francophones à l'extérieur du Québec». Serait-il possible pour les francophones de l'Alberta de continuer à vivre en milieu anglophone si le contexte politique du Canada changeait? Texte et int.: Christine Dyck. Narrateur: Normand Séguin. Réal.: Denis Lord.

18h30 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
«Médecin du Grand Nord». Le docteur Joseph Moody, médecin du Grand Nord. Réal.: Denis Hardgrave. «Le Somnambule». Texte: André Poirier. Présentateur: Marc Filion. Mise en ondes: Louise Collette.

19h00 UNIVERS INCONNUS
«Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau». Documentaire réalisé par Philippe Cousteau. Les expériences faites par cinq hommes, habitant une sphère au fond de la mer pendant 27 jours.

20h00 LES HÉRITIERS
Documentaire réalisé par Paul Salzman. «L'Enfant des Andes».

20h30 FESTIVAL DU CINÉMA CANADIEN
Les Voyageurs d'été (Wings of Wilderness). Documentaire réalisé par Robert Ryan, avec Dan Gibson et sa famille et Phil Soden. Dan Gibson adopte trois oiseaux qui le suivent et apprennent à grandir en amitié avec lui (Can.).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Nick Carter. Policier réalisé par Paul Krasny, avec Robert Conrad, Shelly Winters et Broderick Crawford. Un ex-policier, témoin d'un rapt, est assassiné. Le détective Nick Carter part à la poursuite d'un suspect (USA).

DIMANCHE
20 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES

9h30 MON AMI GUIGNOL
«Le Retour de voyage». En l'absence des Beausoleil, Guignol a gardé leur maison. A leur retour, Oscar qui a mangé 27 pots de confiture, leur laisse croire que c'est Guignol qui a fait le coup.

9h45 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI
«Le Dragon et le chevalier».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières. Messe célébrée par Denis Gagnon, o.p., avec un groupe de Ste-Cécile de Trois-Rivières. Animatrice: Céline Perron. Réal.: Roger Rochette.

11h00 RENCONTRES
Invité: René Beaupère, dominicain, directeur du Centre d'oecuménisme de Lyon, spécialiste des rapports entre les diverses religions. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
Reportage sur le tournage du film: «Est-ce une histoire d'amour», mettant en vedette Ian Ireland et Marcel Sabourin. Chef recherchiste et critique: Jean-Claude Carqueville. Documentalistes: Serge Trufaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

12h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Pré-championnat de canoë et de kayak». De Jonquière. Commentateurs: Lionel Duval et Claude Quenneville. Réal.: Jacques Viau et Guy DesOrmeaux.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME

15h00 L'UNIVERS DES SPORTS
Omnium de tennis du Canada. En direct du Toronto University Tennis Centre. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Jacques Primeau.

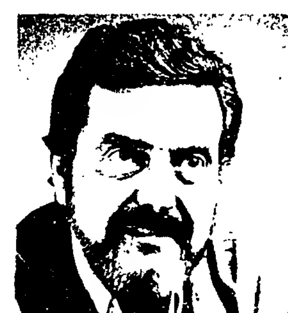
16h00 LA SEMAINE VERTE



Dossier: «La Culture de conserverie au Québec». Commentatrice: Lucie Desjardins. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec **Gustave Laroque.** — «La Protection des grenouilles», avec Paul-André Comeau. Réal.: Madeleine Lafrance, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

17h00 SECOND
Les Chrétiens. L'histoire du christianisme. Réal.: Bamber Gascoigne. **10e de 13:** «Courtoisie et exubérance». La religion catholique connait, au XVIIIe siècle, un enthousiasme grandissant surtout en Amérique du Nord, mais également un calme complet en Europe. Ces deux grands courants ont été représentés par des gens comme James Woodforde, prêtre anglais; Talleyrand, aristocrate français (en Europe), et George Whitefield et Jonathan Edwards (aux Etats-Unis). Narrateur: Henri St-Georges. Voix de Jacques Fauteux. Mise en ondes. Lucien Létourneau.

18h00 HEBDO-DIMANCHE



Magazine d'information, animé par **Jean Ducharme.** Reporters: Denise Bombardier, Achille Michaud, Claude Lavoie et Pierre Larivière. Réal.: André Groulx.

19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Danielle Manseau, Jean-Pierre Bergeron, Robert Maltais, Michèle Craig, René Gagnon, Kim Yaroshevskaya, Colette Courtois et Gilbert Comtois. «La Tante du Baron». La tante du Baron décide de vivre sa vie comme elle l'entend. Réal.: Hubert Blais.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Camp Fortune. Invité: Zachary Richard. Au programme: «Travailler, c'est trop dur», «L'arbre est dans ses feuilles», «Beausoleil», «Chanson du Mardi gras», «Le Stomp de Bosco», «Ma Louisiane», «Awanda Wanda» et «Réveil». Musiciens: Bruce MacDonald, Pierre Breaux, Roy Harrington, Ronny Domingue, Kenneth Blevins et Michel Séguin. Réal.: Kristina von Hlatky (Ottawa).

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Des autos et des hommes. Documentaire réalisé par Claude Savarit. Scénario: Henri de Turenne et André Barret. Narrateur: Henri de Turenne. Prod.: Pathé-Cinema et SSR. **5e de 6:** «Le Match Renault-Citroën». Dès 1924, Citroën lance ses chenillettes à travers l'Afrique, de l'Algérie à Madagascar. C'est la croisière «Noire» dirigée par Georges-Marie Haardt et Haudoin Dubreuil: 20,000 km en 9 mois! Louis Renault suit son exemple en créant une ligne régulière entre la Méditerranée et le Niger, à travers le Sahara.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Solistes francophones. Invité: Dominique Cornil, pianiste. Au porgramme: Concerto no 1 pour piano et orchestre (Beethoven). Orchestre de la Suisse romande, dir.: Philippe Bender. Prod.: SSR.

22h00 LES BEAUX DIMANCHES
Thierry Bouts de Haarlem. Documentaire realisé par Bert Van Dale Pour Thierry Bouts de Haarlem, la technique est plus importante que le sujet. Il peint un tragique froid et spiritualisé. Il est le peintre de la solitude humaine (Belge).

22h30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 DERNIERE EDITION

[illegible]
Wamba: Entre l'eau et le feu. Film réalisé par Alkaly Kaba. Arrouna désire épouser une griotte. Son père ne peut accepter ce mariage contraire à la tradition. Avec la complicité de Sétuba, Arrouna tente de régler le problème (Can.-mali 75).

LUNDI
21 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique». Vaut-il la peine de compter ses calories? Animatrice: Monique Tremblay. Participation: Lise. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

10h30 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Christiane Pasquier (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Cou-

Les Beaux Dimanches

Des autos et des hommes
le 20, 20 h 30

«Le Match Citroën-Renault»

La palpitante série **Des autos et des hommes** qui raconte, à l'aide de documents de cinémathèque, de tournage et d'interviews, la grande aventure de l'automobile, se poursuivra aux **Beaux Dimanches**, le 20 août à 20 h 30 à la télévision de Radio-Canada, alors que nous verrons le cinquième et avant-dernier épisode intitulé *le Match Citroën-Renault*.

Dans un article qu'il a signé dans *Télé 7 jours* du 6 novembre 1976 sous le titre «Constructeurs de génie. Louis Renault et André Citroën moururent seuls et déshonorés», Eric de Goutel écrit: «Ils se détestaient. C'est certain. Ils s'admiraient mutuellement. C'est probable. Pendant vingt ans, ils se livrèrent une lutte sans merci, parfois pittoresque, parfois cruelle (...) Destin étonnant que celui de ces deux hommes, si différents par leur caractère et leur formation, qui ont connu une réussite parallèle, dominé l'industrie automobile en Europe, influencé celle-ci dans le monde entier et fini leur vie tragiquement après avoir été injustement bafoués et abandonnés. Renault est né en 1877, à Boulogne, Citroën en 1878, à Paris.

«Tous deux viennent de la bourgeoisie. Pas la même. Les Renault sont catholiques, réalistes et drapiers, ils possèdent un magasin place des Victoires. Le père de Citroën est juif, rêveur et diamantaire. Grugé par des escrocs, il se suicide un jour en se jetant par la fenêtre de son appartement, rue Lafitte. Le jeune André, brillant élève, fort en thème, entre sans peine à l'Ecole Polytechnique et en sort officier. Louis laisse le souvenir d'un «cancre aux mains noires», qui délaisse la classe et ne se passionne que pour la mécanique (...) A vingt ans, un soir de réveillon, il présente à des amis une voiturette qu'il a construite lui-même dans un appentis, au fond du jardin paternel. La première Renault.

«A la même époque, André Citroën rend visite en Pologne à la famille de sa mère. Un jour à Lodz, chez un vieil artisan, il découvre un modèle d'engrenage étonnant, révolutionnaire, un engrenage à chevrons — les fameux chevrons Citroën — qui va bouleverser l'industrie. Il achète le brevet et, dans une petite usine d'Essonnes, va fabriquer des engrenages. Le soir, il se transforme en dandy, et fréquente un cabaret de la rue Caumartin, le «Bleu pâle», tenu par son frère Bernard (...)

«Louis Renault, les traits durs, le visage barré d'une grosse moustache, les épaules larges, n'a pas eu le temps d'apprendre l'orthographe et ne songe jamais à aller boire du champagne millésimé dans des boîtes de nuit ni à risquer un centime sur un tapis vert. Il préfère construire des voitures et participer à de grandes épreuves sportives: Paris-Bordeaux, Paris-Toulouse, Paris-Vienne, Paris-Madrid...»

C'est ainsi que tout a commencé pour ces deux hommes extraordinaires. Un peu plus tard, chacun de son côté fait la découverte de l'Amérique. Ils découvrent, chez Ford, l'efficacité du travail à la chaîne. On les retrouve tous deux sous l'uniforme: c'est la guerre de 1914. Mais ils ne sont pas longtemps soldats. Louis Renault est récupéré par le ministère de la Guerre qui lui demande de construire: moteurs d'avions, obus, autos mitrailleuses, chars d'assaut, etc.

Quant à Citroën, il fabrique en quatre ans plus de cent millions d'obus pour l'armée française.

Après la guerre, en 1919, Renault produit de nouvelles voitures; une 6 CV, une 10 CV. Il a à son emploi 25,000 ouvriers.

Citroën produit également des milliers de voitures de différents modèles. Il bat des records, notamment celui des 24 Heures, avec sa 40 CV. Il crée des lignes d'autocars en Afrique. Auparavant, il avait fait franchir l'Afrique avec l'envoi de sa fameuse Croisière Noire et l'Asie, avec sa non moins célèbre Croisière Jaune. Il est célèbre. Il reçoit Lingbergh, Clemenceau, le prince de Galles, Henry Ford... Mais, lançant sa fameuse traction avant, pas encore au point mais qui un jour fera sa gloire, il est ruiné et meurt seul, déshonoré dans une clinique du 16e arrondissement, en 1935. Ironie du sort, son corps est transporté dans un fourgon de marque Renault.

Louis Renault, qu'on accuse de collaborer avec les Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale, est arrêté et finit par mourir des tortures qu'on lui fait subir, en 1944, également seul et déshonoré. Cependant, en 1949, un non-lieu le réhabilite...

Produite par l'Alliance de production cinématographique et la Société Nouvelle Pathé Cinéma, **Des autos et des hommes** est une série de Henri de Turenne et André Barret, réalisée par Claude Savarit.

Les Beaux Dimanches

Solistes francophones
le 20, 21 h 30

Dominique Cornil jouera avec l'Orchestre de la Suisse romande

La jeune et talentueuse pianiste belge de 25 ans, Dominique Cornil, sera l'artiste invitée à l'émission **Solistes francophones** dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 20 août à 21 h 30, à la télévision de Radio-Canada. Accompagnée par l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Philippe Bender, Dominique Cornil interprétera le *Concerto no 1 en do majeur pour piano et orchestre*, opus 15, de Beethoven. Au cours de cette émission réalisée par Catherine Borel et produite par la SSR, on pourra entendre également une courte entrevue de l'artiste.

Née le 15 janvier 1953 à Lobbes, en Belgique, Dominique Cornil a d'abord étudié au Conservatoire Royal de Mons où elle a obtenu un 1er Prix avant de s'inscrire en musique de chambre au Conservatoire national supérieur de Paris où elle a obtenu un 1er Prix à l'unanimité du jury. Elle fut également lauréate des concours internationaux de Lisbonne, de Naples et de la Reine de Belgique. Elle a donné de nombreux concerts et récitals à la radio et à la télévision belges. Elle s'est produite notamment avec les orchestres symphoniques de la RTB, de l'ORTF, de Liège, de Strasbourg, avec l'Orchestre philharmonique d'Anvers, les ensembles des Solistes de Zagreb et de Paul Kuentz, etc. Elle a enregistré sur disques des oeuvres de Haydn, Mozart, Scarlatti, Franck et Rachmaninov.

En plus de l'oeuvre choisie, son répertoire comprend entre autres: le *Concerto en sol* de Ravel, le *2e Concerto* de Chopin, le *Concerto en la majeur* de Mozart, celui *en la mineur* de Jean-Sébastien Bach et les *Variations sur un thème de Paganini* de Rachmaninov.

ture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis triangulaires».

10h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier: l'alimentation du sédentaire. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour: différents types d'éclairage.

11h30 HÉLI-PATROUILLE
Avec Dirk Benedict et Jim McMullan. «Détournement». Un routier est intercepté sur une route de montagne. Deux bandits masqués l'assomment et lui enlèvent son camion-citerne. Il croit avoir reconnu un des agresseurs mais comme il s'agit d'un ami, il n'ose communiquer ses soupçons aux policiers.

12h00 SESAME

12h30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire sur la langue parlée. De Trois-Rivières. Animateur: Pierre Marcotte: coanimatrice: Louise Hamel. Réal.: Roland Fafard. Coord.: Lisette LeRoyer.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Design: coffre à outils portatif, avec Luc Courchesne. Consommation: comment s'équiper pour le tennis, avec Claude H. Roy.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Rencontre avec M. Lionel Lalancette, inventeur d'une chaloupe pliante, d'un grille-pain révolutionnaire qu'une firme japonaise s'apprête à commercialiser et d'un chalet portatif. Reportage sur Jean et Marcel Desgagné, musiciens de Chicoutimi, fabricants d'accordéons. Animatrice: Lison Hovington. Réal.: Claude Bérubé.

14h30 CINÉMA ●
Violence charnelle. Drame réalisé par Leonardo Cortese, avec Henri Vidal, Cosetta Greco et Paolo Stoppa. Une jeune mineure a des relations sexuelles avec son ami. Les parents des jeunes gens exigent le mariage (It. 52).

16h00 ANIMAGERIE
Marionnettes et films d'animation. Avec Johanne Garneau et Jacques Piperni. Réal.: Raymond Pesant. «L'Hippocampe» (1re de 5).

16h30 LE PIRATE MABOULE
Théâtre pour enfants, avec Jacques Létourneau, Edgar Fruitier, Huguette Uguay, Yves Létourneau et Yvonne Laflamme. Réal.: Maurice Falardeau. «Les souris dansent».

17h00 LE DOSSIER SECRET DES TRÉSORS
Documentaire réalisé par J.J. Sirkis. «Les Sept Serrures de Prague». Tandis que Hitler triomphe en Allemagne, commence l'agitation des Sudètes. En 1939, la Bohême-Moravie devient protectorat allemand. Sous ce canevas historique, se déroule la mystérieuse chasse au trésor tchèque: une couronne, un spectre et un globe impérial du XIIIe siècle.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Lecteur: Paul-Emile Tremblay.

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (4e de 6)). Réal.: Jean Faucher.

19h00 DANIEL BOONE
«Je le jure» Cooper a retrouvé la trace de sa vieille mère esclave, de qui il a été séparé très jeune. Il part avec Daniel et retrouve sa mère dans une plantation, mais elle est mourante.

20h00 MAÎTRES ET VALETS



Drame de Jean March, réalisé par Bill Bain, avec Rachel Gurney, David Layton et Gordon Jackson. (10e de 13): «Chantage». Un matin dans le garage de Eaton Place, Thomas est accosté par un ancien soldat irlandais qui prétend détenir des lettres de Lady Marjorie adressées au capitaine Hammond, officier avec qui elle a eu une aventure.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Monsieur et Madame Jones (Mr. and Mrs. Bo Jo Jones). Drame réalisé par Robert Day, avec Desi Arnaz Jr, Dan Dailey, Dina Merrill et Susan Strasberg. Deux adolescents décident de s'épouser puisque la jeune fille est enceinte. Quelle sera la réaction des parents? (USA 71).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: **Normand Harvey.**

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 OMNIOM DE TENNIS DU CANADA

24h30 MOLIERE POUR RIRE ET POUR PLEURER
Biographie réalisée par Marcel Camus; musique de Georges Delerue; scénario de Claude Brulé. Avec Jean-Pierre Darras, Roger Mirmont, Caroline Cellier, Marianne Comtell et Louis Seignier. **3e de 6**: «Le Mariage d'Armande». Après l'étourdissant succès au Petit Bourbon, Molière entre en bagarre avec la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. C'est le scandale des «Précieuses Ridicules» et Conti fait démolir le Petit Bourbon.

MARDI
22 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Abdomen». Conseils pour protéger son dos. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Chantal

10h30 AU JARDIN DE PIERROT
«L'Ane blanc».

10h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine: des arrangements de branches et de plâtre de Paris. «Consommation et corporations», avec M. Louis Kassab: l'inspection des produits agricoles.

11h30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
«La Terre fragile». Vue par des géologues, océanographes, paléontologues et minéralogistes, la terre nous apparaît comme un système en mouvement perpétuel. L'étalement des mers et la dérive des continents.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «Plus de filles dans l'équipe».

12h30 SUR DES ROULETTES
De Sherbrooke. Coanimatrice: Claudette Hallé. Réal.: Christine Guillemette.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: grenadin de veau, avec Rollande Desbois. Mise en forme, avec Simon L'Arade.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Alton Baker, collectionneur de pierres depuis 20 ans. Quelques insulaires de l'Ile-Verte parlent de leur méthode d'élevage du mouton pré-salé. Reportage sur le Centre éducatif de la réserve d'Ixworth, près de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Rech.: Léonard Dubé. Animatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

14h30 CINÉMA
Les Rebelles du Missouri (Great Missouri Raid) Western réalisé par Gordon Douglas, avec Wendell Corey, McDonald Carey, Ward Bond et Ellen Drew. Histoire des frères Frank et Jessie James, ex-résistants sudistes devenus hors-la-loi, provoqués par un officier nordiste (USA 63).

16h00 ANIMAGERIE

16h30 FLIP ET CIE
Début.
Avec Hubert Gagnon, Jean-Louis Paris et Jean-Louis Millette. Musique: Herbert Ruff. «Le Moulin à S». M. Gratie essouffle le vent en surpeuplant le paysage de moulins à vent qu'il a achetés à M. Sam. Réal.: André Pagé.

17h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
«Cholet 1793». Reconstitution de la guerre de Vendée qui opposait les paysans à l'armée républicaine et aux «colonnes infernales» qui mirent la Vendée à feu et à sang.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (5e).

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le Virus de l'auto». Film réalisé par Ward Kimball. Comment le virus de l'automobile s'implante sournoisement.

20h00 LES FILLES DU CIEL
Fluvia fait pression sur la police terrienne pour qu'elle intensifie ses recherches en vue de mettre la main sur Adam et Schem.

20h30 PULSION
D'Ottawa. Animateur: Pierre Létourneau. Invités: Basso-Leclerc (Linda Basso et Marie-Andrée Leclerc) et François Guy. Basso-Leclerc: «Le Cheval blanc», «Attends-moi», et «Ma peine d'amour». F. Guy: «Ivre de vivre», «N'avoir rien à faire» et «Belle». Dir. mus.: Richard Grégoire. Réal.: Maryse Bourdeau.

21h00 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Lorraine Desmarais, Richard Lalancette, Marc Malenfant, Jean-François Bélanger, Alain Grégoire, Normand Desloges et Roger Turcot. «L'Antre». Marc rencontre une étudiante pour qui il a le coup de foudre. Réal.: François Jobin.

21h30 PREMIÈRE PAGE
Magazine d'actualité animé par Pierre Olivier. Interviewers: Daniel Pinard, André Bédard, Gilles Gougeon, René Mailhot, Michel Pelland et Armande Saint-Jean. Rédacteur en chef: Gilles Gariépy. Réal.: Marc Renaud, Normand Gagné, Hélène Saint-Martin, Jean Saint-Jacques, Nicole Aubry et Huguette Pilon. Coord.: Claude-H. Roy.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 AINSI VA LA VIE
Texte de présentation et animateur: Henri St-Georges. Mise en ondes: André Simard. Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** De Québec. «Vivre sa mort». Inv.: M. Maurice Clermont, psychologue, qui tente de situer la mort dans notre contexte culturel. Mme Thérèse Moineau, dans la trentaine, cancéreuse depuis 5 ans. Dr Odette Désilets, médecin de quartier, tente d'aider les gens à mourir humainement. Rech.: Louise Maranda-Samson. Animatrice: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer.

24h00 CINÉMA
"UN JOUR A NEW-YORK"

MERCREDI
23 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La randonnée pédestre agréable et peu coûteuse. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

10h30 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«Histoire d'amour et d'oiseau».

10h45 TOPINO
Dessins animés.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, physchologue, parle de l'enfant hyperactif. «Photographie». M. Yvon Richard parle de l'importance de la lumière lors de la prise d'une photo (1re de 2).

11h30 LES MARIÉS DU BOUT DU MONDE
Réalisé par Brigitte de St-Preux et Tchékof Minosa. «Au royaume de Siam: les Kalash». Les Kafirs sont les descendants des déserteurs des armées d'Alexandre le Grand.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«L'Eléphant d'Afrique». Il y a un

Culture et information

Rencontres
dimanche 20, 11 h 00

L'œcuménisme aujourd'hui

C'est le père René Beaupère, dominicain, directeur du Centre d'œcuménisme de Lyon, qui sera l'invité de Wilfrid Lemoine à **Rencontres**, le dimanche 20 août à 11 heures.

Spécialiste universellement reconnu des rapports entre les diverses religions, René Beaupère a écrit dans une revue que «l'œcuménisme, qui fut un mouvement d'avant-garde, paraît aujourd'hui figé dans le béton des institutions». C'est que l'œcuménisme, selon lui, né à la fin du XIXe siècle en milieu protestant, ne se préoccupait pas trop de l'arrière-garde, en l'occurence l'Eglise catholique. Celle-ci ne s'est finalement engagée qu'à la faveur du concile Vatican II. Mais aujourd'hui, toutes ces Eglises chrétiennes ensemble constituent une lourde «machine». Il demeure donc de primordiale importance que les théologiens ne soient pas seuls engagés mais aussi bien tous les chrétiens dans leur vie de tous les jours. Le travail des Eglises ne va pas sans une certaine lourdeur qui aboutit trop souvent à «une sorte de rumination» s'il n'est complété par l'adhésion, la pensée et les efforts du peuple de Dieu.

Le but de l'œcuménisme, nous dit le père René Beaupère, est de mettre en pratique cette parole du Christ: «Que tous mes disciples soient un afin que le monde croie.»

Unité ne veut cependant pas dire uniformité, monolithisme. Il s'agit beaucoup plus de réaliser une communion empreinte de pluralisme qui soit un enrichissement mutuel, que d'établir une conformité absolue... L'Eglise de demain, selon René Beaupère, sera une dans son pluralisme au-delà de toutes les formes d'Eglises que nous connaissons aujourd'hui. Ces dernières se seront laissé «transfigurer» par l'Evangile en se conformant plus profondément au message évangélique du Christ. L'œcuménisme amène les chrétiens à s'interroger sur ce qu'ils font les uns et les autres et à voir ainsi ce qui est le plus conforme à la volonté de Jésus afin que les institutions d'Eglises en soient transformées.

A ce propos, il est réconfortant de constater que les chrétiens de la base, le peuple des paroisses, entérinent avec joie le travail des théologiens. Il n'est d'ailleurs pas aujourd'hui jusqu'à la diversité à l'intérieur de l'Eglise romaine qui ne contribue, en estompant son monolithisme structural, à favoriser l'œcuménisme. Cependant, l'un des grands problèmes de l'œcuménisme actuel demeure celui des différences culturelles qui constituent en elles-mêmes un «mur» beaucoup plus difficile à franchir que les questions spécifiquement religieuses. Mais avec le temps, tout cela s'estompe et René Beaupère estime qu'aujourd'hui en France, par exemple, il est très souvent presque impossible de distinguer un catholique d'un protestant.

Quoi qu'il en soit, l'œcuménisme pousse la bonne volonté si loin qu'il n'a pas craint d'examiner le rôle de l'évêque de Rome comme pape et qu'il étudie même le dogme de l'infaillibilité de celui-ci en matière religieuse. On est d'ailleurs en train d'établir une distinction entre la dogmatique et les affirmations de foi chrétienne sur lesquelles tous les chrétiens sont d'accord. Et, à plus long terme, on envisage sérieusement la possibilité d'établir un dialogue et, si possible une collaboration avec toutes les religions et croyances: l'islamisme, le judaïsme, le bouddhisme, l'hindouisme... et même le marxisme!

Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne. Script-assistante: Colette Danthony.

Les Beaux Dimanches

Camp Fortune
le 20, 19 h 30

Zachary Richard

Né à Scott près de Lafayette en Louisiane, Zachary Richard est descendant de Cajuns. Son intérêt pour la musique remonte à son enfance où déjà il participe à des chorales et prend des cours de piano. Sa participation à différents groupes rock ne l'empêche pas de poursuivre ses études et d'obtenir une licence en histoire.

Mais c'est depuis qu'il a commencé à chanter en français que le succès lui est venu. Ses premières apparitions au Québec il y a quelques années lui ont valu une renommée presque immédiate. Il a fait de nombreuses tournées en Europe et au Québec et produit quelques microsillons. L'année dernière, il donne même un spectacle au cinéma Outremont. Les téléspectateurs ont eu l'occasion de le voir à *Dimanshowsoir* et à quelques autres émissions.

La plupart des chansons qu'il compose ont nécessité des recherches dans le folklore acadien. Celui que l'on a surnommé le «gitan de la Louisiane» s'est fait le porte-parole de ce peuple dont on a tant méprisé la langue. Il dit d'ailleurs dans une entrevue que la honte du français lui a été inculquée très jeune.

Aujourd'hui, ce qu'il veut avec son troisième disque, «c'est rendre la tradition contemporaine», dit-il au cours de cette même entrevue. Certains critiques ont vu en lui l'un des chanteurs les plus marquants.

A **Camp Fortune**, il interprétera: *Travailler, c'est trop dur, L'arbre est dans ses feuilles, Beausoleil, Chanson du Mardi gras, le Stomp de Bosco, Ma Louisiane, Awanda Wanda* et *Réveil.*

Ce spectacle, qui sera diffusé le 20 août à 19 h 30, aux **Beaux Dimanches**, est une réalisation de Kristina von Hlatky, d'Ottawa.





siècle, le continent africain comptait plus d'un million d'éléphants. L'homme serait-il responsable de leur diminution?

12h30 SUR DES ROULETTES
De Rivière-du-Loup. Coanimatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: confiture de «vieux-garçons», avec Michel Chevrier. Bricolage: cache-pot, avec André *Desbiens*.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. Nature et écologie. Entrevue avec M. Reynald Rivard, qui s'intéresse à l'ornithologie depuis 20 ans. *Rencontre avec des biologistes du projet* «Canada au travail», qui pilotent les jeunes et leur enseignent les rudiments de la biologie. *Entrevue avec un apiculteur*, M. Douglas Blanchet. Animatrice: *Louise Hamel. Réal.: Pauline* Voisard.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Cercle d'amitié de Drummondville, constitué d'employés à la retraite de la Canadian Celanese. — Information: les familles d'accueil, avec Claire Soucy. — Activité: le décapage. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 ANIMAGERIE

16h30 LA RIBOULDINGUE
«Le Chameau».

17h00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
«La Nuit des calmars». Documentaire réalisé par Jacques Renoir. La vie, les amours et la mort des calmars, vues par l'équipe de la Calypso. Jacques-Yves Cousteau donne une démonstration au microscope d'une capsule contenant des oeufs. Moeurs de ces curieux mollusques. Prod.: Jacques-Yves Cousteau et Alan Landsburg.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (dernière).

19h00 PISTROLI
De Moncton. Animateur: Donat Lacroix. Invités: Joseph LeBlanc, Angèle Arsenault, Raymond Breau, Eddy Poirier et Alphonse McCaughlin. Au programme: J. LeBlanc: «Le Reel du pendu» et «La Valse de la campagne». A. Arsenault: «Si j'étais lucide» et «Evangéline, Acadian Queen». E. Poirier: «Le Reel d'Anne» et «Sligo Maid Reel». D. Lacroix: «Maille doux». R. Breau: «Le Grand Soir» et «St-Isidore». Réal.: Pierre LeBlanc.

19h30 BASEBALL
Du Stade Olympique de Montréal, les Dodgers de Los Angeles rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:

19h30 CINÉ-SOLEIL
La Loi du Seigneur (Friendly Persuasion). Film réalisé par William Wyler, avec Gary Cooper et Dorothy McGuire (USA 56).
OU

20h30 AUTOUR DU TOUR
Le Tour de France 1975. Narrateur: Antoine Blondin. Réal.: Jacques Ertaud. Prod.: SFP/TF1.

22h00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 **DERNIERE EDITION**

23h00 PORTRAITS DE FEMMES
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui**. De Saint-Boniface, Manitoba, Marjolaine Saint-Pierre rencontre Mme Marie-Josèphe Ragot, directrice du jardin d'enfance «Les Heures claires». Réal.: Léo Foucault. — De Paris, Régine Deforges, auteur-éditeur-libraire, vient de publier «Blanche et Lucie», roman inspiré de souvenirs d'enfance. — De Matane, Hélène Cantin s'entretient avec le Dr Lucille Martin, omnipraticien, qui nous parle de sa vie professionnelle et de médecine préventive. Emission de Georges Francon.

24h00 CINÉMA
La Chartreuse de Parme. Drame réalisé par Christian-Jaque, d'après Stendhal, avec Gérard Philipe, Renée Faure, Louis Salou et Maria Casarès. Patrice del Dongo revient à Parme auprès de sa tante, la duchesse San Severina. Involontairement impliqué dans une affaire de meurtre, il est condamné à la prison pour vingt ans (Fr.-it. 47).

JEUDI
24 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Cuisses». Les effets du café, du thé et du cola.

10h30 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Pudding aux bananes». «Boulimie». «La Recette». «Une femme de Picasso». «Alice et Narcisse, l'ail». «Trompe-l'Oeil»: «L'Echelle».

10h45 FABLIO, LE MAGICIEN
Dessins animés d'après les fables de La Fontaine. «Le Rat de ville et le rat des champs».

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier: la longe de porc, sa commercialisation et sa destination culinaire. «Centre de services sociaux», avec Mme Thérèse Lamarre: la Cour du Bien-être social; accueil, évaluation et orientation de chaque cas.

11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Au pays du kodiak». Accompagné de Ruth Sterling, Chess Lyons filme le kodiak ou ours brun de l'Alaska.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Avec Gillian Blake et Steve Hodson. «Chérie est au courant».

12h30 SUR DES ROULETTES
De Jonquière. Coanimateur: Jean Ducharme. Réal.: André Bouchard.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: teinture végétale, avec Claire Sarrazin. Décoration: lampe avec abat-jour plissé, avec François Décarie.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn-Noranda, M. Adélard Thibault raconte sa venue en ce *pays neuf, par ses figurines* et ses bâtiments miniatures. Le Cercle littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue reprend ses activités après 5 ans d'arrêt. Réal.: Marcel F. Garneau.

14h30 CINÉMA ●
Laurel et Hardy: conscrits. Comédie réalisée par A. Sutherland, avec Stan Laurel, Oliver Hardy et Jean Parker. Laurel et Hardy ont décidé d'en finir avec la vie. Se jeter à la Seine? Pourquoi ne pas plutôt s'enrôler dans la Légion d'honneur? (USA 39).

16h00 ANIMAGERIE

16h30 SOL ET GOBELET
«Le Poids d'un clown».

17h00 VIVRE ET SURVIVRE
«La Mer de Cortez». Documentaire réalisé par Aubrey Buxton et Colin Willox. Narrateur: Pierre Nadeau. La mer de Cortez, entre la Basse Californie et le Mexique. Les écologistes la considèrent comme la plus riche des mers du monde du point de vue océanographique. Combat entre des sternes et des goélands de l'île de Raza, expliqué par un groupe d'ornithologues.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 RENCONTRES
Invité: M. Robert Boyer, s.j., avocat à Lyon où il a pris la part des prostituées et des gens sans défense. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

***19h00* GÉNIES EN HERBE**
Jeu-questionnaire. La série nationale entre les équipes de Montréal et Matane. Animateur: Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Réal. et coord.: Olivier Caron, Ottawa.

19h30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«*La Longue Nuit*». *Jessi s'aventure* sous l'eau sans son compagnon de plongée. L'ancre du Re*lic emporte le réservoir de Jessi*, le laissant sans ressource.

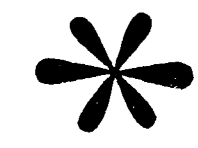
20h00 LES GRANDS FILMS
Cosa Nostra: le dossier Valachi (Valachi Papers). Policier réalisé par Terence Young, avec Charles Bronson, Lino Ventura, Mario Pilar et Fred Vallera. En 1929, alors *qu'il est emprisonné pour vol*, Joseph Valachi fait la connais*sance de quelques membres de* la pègre italienne. A sa sortie *de prison, il assiste à des règlements de comptes entre les diver*ses factions (It.-fr. 72).

***22h30* LE TÉLÉJOURNAL**

22h45 **DERNIERE EDITION**

23h00 CONTES DE CAMPAGNE
La Fille aux pieds nus (The Watercress Girl). Drame réalisé par Richard Martin, avec Susan Fleewood, Gareth Thomas et John Welsh. Accusée d'avoir lancé du *vitriol au visage de sa rivale*, une paysanne plaide coupable. *Son procès révèle les circonstan*ces qui ont provoqué son acte (Brit. 69).

24h00 CINÉMA
Joe Kidd. Western réalisé par John Sturges, avec Clint Eastwood, Robert Duvall, John Saxon et Stella Garcia. Un riche propriétaire organise une expédition punitive contre un chef rebelle mexicain qui se plaint de spoliation. Le propriétaire engage Joe Kidd comme guide. Devant la cruauté de ce dernier, Joe se range du côté des Mexicains (USA 72).



VENDREDI
25 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». De l'activité physique à la portée des handicapés. Anim.: Monique Tremblay. Part: Lise.

10h30 CLAK
«Plein-vide».

10h45 LES AVENTURES DE COLARGOL
«Dans la fantasmagorie». «La Planète des jeux». «Merlin, l'enchanteur».

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Goulet: recherche qui se fait à l'Institut de cardiologie de Montréal. «Médecine», avec le Dr André Aubry: les grossesses à risques élevés.

11h30 LES MOHICANS DE PARIS
Gibassier tente d'intimider Hortense Fréval. Salvator, fils naturel de Pierre de Vageneuse, rend une visite nocturne à son oncle, ministre de l'Intérieur. D'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf. Dialogues: Jean Ferry. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner.

12h00 LES LOIS DE LA BROUSSE
Documentaire réalisé par Maurice Fiévet. «Approche de la tornade». A la fin de la saison sè*che, les feux de brousse impo*sent leur loi inexorable. C'est la fuite éperdue de toute la faune, à la recherche des derniers points d'eau.

12h30 SUR DES ROULETTES
De Rouyn. Coanimateur: Marc Rouleau. Réal.: Michel Plante.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: vide-poche, avec Claude Tremblay. Consommation: tout sur les produits de mise en plis, avec Lorraine Richard.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. «Les Fêtes d'été de St-Malo». MM. A. Bourgeois, Delphis Pelletier, Joseph Hébert et M. et Mme Emilien Pelletier font un bref historique de la fondation du village par un Québécois, M. Louis Malo, en 1890. Visite des différents sites de St-Malo; activités récréatives. Rech. et entrevues: Denis Chagnon. Animatrice: Monique Hébert. Réal.: Maurice Arpin.

14h30 LES ATELIERS
De Toronto. Invités: M. et Mme Firmin Nowlan, originaires d'Acadie. Mme Nowlan est vice-présidente de «L'Eveil féminin».

Le Manitoba ne répond plus
vendredi 25, 21 h 30

La situation tragique des Franco-manitobains

Au Manitoba, les francophones auront-ils la chance de survivre? C'est à cette question primordiale et à quelques autres très importantes que tente de répondre le remarquable film de Raymond Gauthier: **Le Manitoba ne répond plus,** *qu'on verra* en première, le vendredi 25 août à 21 h 30. Etant fortement minoritaire, et de plus en plus, la collectivité franco-manitobaine, noyée dans une forte majorité anglophone, a-t-elle des chances de survie? Que doit-elle faire? S'assimiler à la majorité ou s'exiler?

Quant à Raymond Gauthier, réalisateur de **Le Manitoba ne répond plus,** une production de l'Office national du film dans le cadre de son programme Régionalisation-Ouest, cette situation alarmante l'inquiète.

Grâce au film, on vivra la courageuse expérience d'Henri Marcoux et de sa femme Monique qui, à Saint-Boniface, sont aux prises quotidiennement avec ces problèmes de survie. C'est à cette bataille pratiquement perdue d'avance que livrent les Marcoux qu'on assiste. Créer une commission scolaire, assister à des réunions de parents, s'intéresser aux loisirs, recueillir des fonds, etc.

Dans le film, Monique déclarera tristement, faisant allusion à l'infiltration de la langue de la majorité: «Y a des soirs, on se dévoue pour la franco, grosse réunion, et, entre-temps, on laisse nos enfants avec une gardienne anglaise».

Le Manitoba ne répond plus favorise une prise de conscience qui forcera le téléspectateur à réfléchir sur l'avenir des minorités françaises. Un peu d'histoire fera comprendre davantage la tragique situation des Franco-manitobains: «Au début du XVIIIe siècle, les fourrures de l'est du Canada ne suffisent plus. On se tourne vers l'Ouest où les voyageurs, à cause des distances, doivent passer l'hiver parmi les indigènes, ce qui donne naissance à la nation métisse. A la fin de 1860, il y a 10,000 personnes à la Rivière-Rouge dont la moitié sont des francophones. La nouvelle confédération canadienne, qui craint les Etats-Unis, obtient le territoire de la Baie-d'Hudson; celui qu'occupent les Métis de la Rivière-Rouge. On ne les a pas consultés. Leur orgueil national est vivement offensé.

«L'arrivée des arpenteurs du gouvernement du Canada sème l'appréhension chez les Métis. Ceux-ci organisent un comité de résistance. Louis Riel et 120 des siens occupent le fort Garry en novembre de 1869. Ils forment un gouvernement provisoire. Il y a violence à la Rivière-Rouge. Le Canada envoie une expédition armée et promet une amnistie si les Métis collaborent. Ottawa ne tient pas promesse. Riel sera exilé.

«Le gouvernement d'Ottawa se voit forcé, par l'intervention métisse, à créer une nouvelle province en mai 1870. Le Manitoba sera bilingue et bi-confessionnel. Les francophones occupent 12 des 24 sièges de l'Assemblée législative. Georges-Etienne Cartier dira qu'il a calqué cette province sur celle du Québec. Très tôt, cependant, le contexte devient anti-français.

«Une guerre de colonisation a lieu. Les anglophones l'emportent. Vingt-cinq ans après la création de la province, les francophones passent de 50 à 11% de la population globale.

«Le français perd son statut de langue officielle. On abolit le système des écoles publiques confessionnelles, ce qui noie les francophones dans la masse. Ceux-ci protestent, et Wilfrid Laurier propose un compromis fédéral-provincial permettant l'enseignement de n'importe quelle langue autre que l'anglais, là où 10 élèves le justifient. Dans le contexte d'anglomanie et d'impérialisme de l'époque, le gouvernement du Manitoba cède aux pressions et abroge, en 1916, la loi scolaire. L'enseignement en français devient illégal.

«Les Franco-manitobains optent pour la résistance pacifique. Ils créent l'Association d'éducation qui organise la désobéissance. La lutte est longue et coûteuse. Le gouvernement entretient, par sa passivité, l'état de crise de cette minorité. Il transforme ses droits en privilèges en les lui rendant, petit à petit, sous forme de concessions. Les Franco-manitobains se résignent à demander poliment ce qu'autrefois ils exigeaient ardemment.

«En 1970, une loi de permission dépourvue de mécanisme de mise en application autorise l'enseignement en français. Les leaders ont du mal à convaincre la population d'en profiter. C'est le constat d'une érosion.

«Entre-temps, le gouvernement fédéral adopte la loi sur les langues officielles et proclame le pays bilingue. Comme cette notion n'a de sens que s'il existe des francophones à l'extérieur du Québec, Ottawa décide de s'en occuper. Les chefs de file franco-manitobains rencontrent les politiciens du fédéral. On leur promet mer et monde. Ils se croient la raison d'être du pays. La Société franco-manitobaine (SFM) sonne le rassemblement et accède à des fonds fédéraux. Les anglophones, d'accord en principe avec le bilinguisme, rejettent sa mise en application. Les subventions diminuent, et puisqu'on n'a réveillé que les besoins, la subvention devient objet de lutte.

«Il reste au Manitoba moins de 40,000 personnes dont le français *est langue d'usage; soit* 4% de la population.»

Raymond Gauthier, réalisateur de **Le Manitoba ne répond plus,** est né en 1950 à Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba. Bachelier ès arts de l'Université du Manitoba, il a réalisé notamment certaines émissions de *Carnet des arts* à Radio-Canada. De 1971 à 1973, il est successivement assistant à la production, réalisateur associé puis réalisateur-pigiste à la télévision de Radio-Canada à Winnipeg. En 1974 et 1975, il est producteur délégué de la Régionalisation-Ouest de la production française de l'Office national du film à Winnipeg. Enfin, c'est en 1976 qu'il réalise **Le Manitoba ne répond plus.**

La confection de paniers d'osier. M. Nowlan, utilise des casiers à homards comme éléments décoratifs. — Mme Robichaud-Perry nous initie à la fabrication des boutons. Rech. et coanim.: Marie-Andrée Michaud. Animateur: Jacques Houde. Réal.: J.-Réal Gagné.

15h30 FANFRELUCHE
«Le Voyage à la lune».

16h00 ANIMAGERIE

16h30 POURQUOI?
Anim.: Patrick Sabatier. Prod.: Monaco. «Luxembourg».

17h00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
Documentaire réalisé et commenté par Pierre Valcour. «Libye, désert vivant». Documentaire sur la Libye, vaste pays dont ½% seulement est cultivé. Le désert immense recèle de grandes réserves de pétrole et fourmille de vie animale.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 RENCONTRES
Invité: Gustave Thibon, philosophe. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon, avec Jean-Pierre Masson, Guy Provost, Camille Ducharme, Réjean Lefrançois, Yvon Leroux, Gérard Paradis, Robert Toupin, Ginette Blais, Andrée Boucher, Andrée Basilières et Thérèse Cadorette. «Le Clerc de notaire». Le notaire Lepotiron engage un clerc, Octave Fleuron, qui impressionne Iphigénie. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 ALLER-RETOUR
«Stratford-on-Avon». Voyage au pays de Shakespeare. Invitée: Mme Rowan. — «La Floride». Invité: J.-Charles Charuet. — «Les Bahamas». Invité: Serge Robert. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Parizeau **(dernière).**

20h30 HORS SÉRIE
César Birotteau. Dernière: Césarine Birotteau épousera Popinot lorsque son père sera relevé de sa situation honteuse. Le jeune Popinot, impatient de voir enfin le grand jour, amasse l'argent nécessaire au remboursement des créanciers.

21h30 LE MANITOBA NE RÉPOND PLUS
Documentaire réalisé par Raymond Gauthier. Chances de survie des francophones au Manitoba. Production de l'ONF.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

24h00 CINÉMA
Mon oncle Benjamin. Comédie réalisée par Edouard Molinaro, avec Jacques Brel, Claude Jade, Rosy Varte et Bernard Blier. Aventures sentimentales et «politiques» d'un amateur de vins et de femmes, aussi indifférent à l'argent qu'il doit qu'à celui qu'on lui doit (Fr. 69).

Monique et Henri Marcoux



CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE

JEUDI

11h02 15 X 33

20h30 JAZZ ET BLUES
"Blues for Duke": Sonny Stitt. — "Solar": Pete Magadini. — "Chapter XI": Ron Carter. —

21h00 LES PETITS ENSEMBLES

24h03 PENSEES DE LA NUIT
"L'Homme ne veut pas qu'on lui dise la vérité" (Pascal).

VENDREDI

11h02 15 X 33

20h30 JAZZ ET BLUES
"St. Galicn": Larry Coryell et Steve Khan. — "Eulogy for Rudy Williams": Charles Mingus. —

Concours international "Let The Peoples Sing"..

22h30 LE PONT DES ARTS
Sonate (Creston): — "Eglogue et danse pastorale" (Corniot).

SAMEDI

09h05 MUSIQUE

09h30 LES GOUTS REUNIS
Intermède no 2 (Marenzio); Intermède no 6 (Malvezzi et Cavalieri)

17h03 VOIX ET RYTHMES DU PAYS
Camp Fortune.
En vedette: le groupe Convivence.

18h03 L'OPERA DU SAMEDI
"Lakmé" de Delibes.

22h03 CHRONIQUE DU DISQUE

23h00 MASQUES et BERGAMASQUES
Oeuvres de Bach et Liszt.
Poèmes de Musset.
Lect.: Pierre Vaneck et Marcelle Ranson.

24h03 PENSEES DE LA NUIT
"Il faut aimer la vie" (Descartes)

DIMANCHE

08h03 BESTIARIE DE L'ETE
Les goélands.
Texte et ani.: Pierre Morency.

08h30 RECITAL
André-Sébastien Savoie, pianiste
Etudes symphoniques, op. 13 (Schumann).

09h05 ENTRETIENS

09h30 ORCHESTRE DE CHAMBRE
Orch. de Radio-Canada à Vancouver, dir. John Avison.

23h00 MASQUES et BERGAMASQUES

24h03 PENSEES DE LA NUIT
"La mort des proches" (Descartes: "Letttres").

LUNDI

11h02 15 X 33

20h30 JAZZ ET BLUES
Joël Derouin, vl., Marc Durand, p.
Trois Mélodies, op. 35 et Sonate en ré, op. 94 (Prokofiev).

21h00 LES PETITS ENSEMBLES
Oeuvres de M. Haydn: Nocturne: Orch. Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel.

22h03 BOOK - CLUB

22h30 RECITAL D'ORGUE
Mireille Lagacé, orgue Beckerath, église de l'Immaculée-Conception, Montréal.

11h03 ORCHESTRES CANADIENS

MARDI

11h02 15 X 33

20h30 JAZZ ET BLUES
"Kary's Trance": Lee Konitz.

21h00 LES PETITS ENSEMBLES
Oeuvres d'Albinoni: Adagio: Maria-Teresa Garatti, org. — Concerto op. 7 no 3: I Solisti Veneti.

21h30 LES JEUNES ARTISTES

23h00 DOCUMENTS
"Dürer" de Pierre Villon.

24h03 PENSEES DE LA NUIT
"Le souverain contentement" (Descartes).



MERCREDI

11h02 15 X 33



Normand Fontaine

20h30 JAZZ ET BLUES
"Gloryell": Larry Coryell et Philip Catherine — "Sunday": Carmen McRae.

21h30 CIVILISATION du CHEVAL

22h03 LITTERATURE au PLURIEL
"Ecrits pacifistes" de Jean Giono; "Etre une femme"

24h03 PENSEES DE LA NUIT
"Il vaut mieux être moins gai et avoir plus de connaissance" (Descartes).

SANS OUBLIER...



LA CLEF DES CHAMPS ... tous les jours de la semaine de 12h.30 à 14h.

Le marché des bestiaux, celui des grains de céréales... des chroniques de tous les coins du pays et du monde entier touchant l'agriculture ... des conseils sur l'horticulture, l'entretien de la maison ... des reportages sur l'actualité agricole dans l'Ouest.

Animateur attitré: Normand Fontaine

LES LECONS ETONNANTES SUR L'ASSIMILATION LINGUISTIQUE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

(Suite de la page 10)

politique. Semblables concentrations démographiques permettent de vivre de larges tranches de la vie quotidienne dans sa langue maternelle.

Le seul groupe minoritaire au Canada qui soit concentré démographiquement et qui réussisse à transmettre sa langue à la troisième génération et aux suivantes est évidemment le groupe francophone. En se rapportant au Tableau 4, on s'aperçoit toutefois qu'il subit des transferts linguistiques dans les différentes parties du Canada. De façon générale, le taux des transferts linguistiques à l'anglais augmente proportionnellement à l'éloignement du Québec. C'est au Québec que la situation semble unique, les pertes à l'anglais étant relativement faibles et les gains venant de l'anglais relativement élevés. L'utilisation des pourcentages peut cependant porter à confusion, puisqu'en chiffres absolus le groupe anglophone a profité aux dépens à la fois des francophones et des groupes minoritaires (Castonguay, 1974). Il est néanmoins évident que la position du groupe francophone au Québec diffère substantiellement de sa position à l'exérieur du Québec où son comportement ressemble à celui des autres minorités linguistiques.

La reconnaissance d'un Québec francophone, province "pas comme les autres" est répandue au Canada anglais. Les Canadiens anglophones se servent du Québec pour illustrer la possibilité pour un groupe linguistique de survivre dans le contexte de la confédération canadienne. Quand ils peuvent aussi faire état de la survivance de minorités linguistiques, ils en concluent que la mosaïque canadienne existe. En général, le public ne se préoccupe pas de la distinction entre les processus d'assimilation linguistique des personnes nées à l'étranger et ceux des personnes nées au pays.

Conséquences politiques

Reconnaître que le Canada anglophone constitue un plus grand creuset assimilateur que les Etats-Unis a des conséquences logiques. Il serait dans l'ordre des choses que le gouvernement fédéral abandonne ses tentatives d'appui aux collectivités francophones isolées à l'extérieur du territoire québécois et de ses frontières immédiates. Les mesures visant à protéger la mosaïque linguistique où que ce soit au Canada seront également sans lendemain. Il est difficile d'imaginer quelles sortes de politiques pourraient réussir à renverser des tendances démographiques aussi puissantes.

Vu le caractère anglicisant du Canada, il paraîtrait logique que le gouvernement du Québec poursuive des programmes destinés à rehausser ses fondements démographiques. Les données contenues au Tableau 4 révèlent l'existence de facteurs politiques, économiques, et culturels qui disposent les immigrants à l'anglicisation. Les démarches entreprises dans le cadre de la Loi 22 pour faire du français la langue du travail et de l'école devront être étroitement suivies pour que les résultats se conforment vraiment aux objectifs. Si la situation des francophones dans l'échelle socio-professionnelle devait s'améliorer, le comportement face au secteur de l'enseignement ne devrait pas tarder à se modifier de lui-même éliminant ainsi une bonne part de la controverse dans ce domaine. Nous recommandons que la Régie de la langue française effectue des études longitudinales pour connaître les facteurs ethniques en matière d'emploi de promotion et de rémunération et les idéologies qui conduisent à opter pour un transfert linguistique.

Calvin Veltman

Renvois

1) Nous avons comparé les provinces canadiennes à 13 états américains. Nous constatons que 12 des états mais seulement 2 des provinces (l'Alberta et la Saskatchewan) ont un indice élevé de rétention d'une langue minoritaire.

2) Une description plus précise des données et de l'analyse est disponible sur demande.

3) Voir les données sur la rétention et les transferts linguistiques au Tableau 1.

Références

— Arès Richard. Les positions ethnique, linguistique et religieuse des Canadiens français à la suite du recensement de 1971. Montréal Bellarmin, 1975.

— Castonguay Charles, "Dimensions des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone et autre, d'après le recensement canadien de 1971", Annales de l'ACFAS, XLI, 2, 1974.

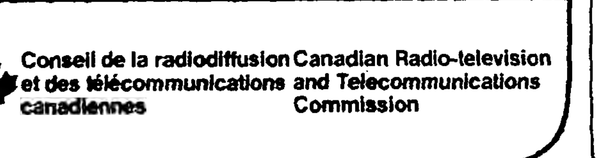
— Fishman, Joshua, ed. Language Loyalty in the United States. La Haye, Mouton, 1966

— Henripin Jacques. L'immigration et le déséquilibre linguistique. Ottawa: Information Canada, 1974.

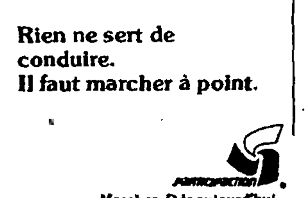
— Statistique Canada. Langue et âge selon le lieu de naissance. Bulletin 14-11. Ottawa: Information Canada 1974.

— Statistique Canada. Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique. Bulletin spécial (SP-6). Ottawa: Information Canada, 1975.









SPORTEZ - VOUS BIEN

Par Yvon Lambert

COURSES AUTOMOBILES

Le Québécois GILLES VILLENEUVE a réalisé sa meilleure performance en formule I en terminant au troisième rang du Grand Prix d'Autriche, présenté dans des conditions climatiques gênantes. Les organisateurs ont même dû arrêter la course au septième tour, afin de permettre aux conducteurs de chausser de nouveaux pneus à leurs bolides. Parti de la onzième position, VILLENEUVE a grimpé au troisième rang, derrière le gagnant RONY PETERSON et le Français PATRICK DE PAILLER. MARIO ANDRETTI qui tentait de s'assurer le titre au championnat des conducteurs a dû abandonner avant la fin de la course. Cette performance a permis à VILLENEUVE de se hisser au douzième rang au classement mondial avec 7 points, 1 de moins que le Britannique JAMES HUNT. ANDRETTI domine largement avec 54 points contre 45 pour PETERSON.

BASEBALL AMATEUR

L'équipe de l'Alberta a remporté la finale du championnat Canadien Sénior de baseball en défaisant l'équipe combinée de Regina et Moos-Jaw, par un compte de 9 à 2. RANDY GREGG a été la vedette chez les Albertains avec 2 circuits lors de cette rencontre. L'Ontario a pris la troisième place en battant la Saskatchewan 11 à 9.

GOLF

JOHN MAHAFFEY a réalisé un dernier parcours de 67, pour gagner le tournoi de Pleasant Valley, à Sutton au Massachusset. MAHAFFEY en était à sa deuxième victoire consécutive sur le circuit de la P.G.A. MAHAFFEY a devancé par 2 coups GIL morgan et RAY FLOYD pour empocher la première bourse de 35,000 dollars.

Chez les Dames, JUDY RANKIN, qui n'avait pas gagné de tournoi cette saison, après avoir été choisie la golfeuse par excellence des 2 dernières années, a finalement renoué avec le succès. En effet, en fin de semaine dernière à Long Island, Madame RANKIN a réalisé un dernier parcours de 73, pour signer la victoire avec une priorité de 2 coups sur PAMELA HIGGINS et DEBBI MASSEY. En plus des honneurs, Madame RANKIN s'est méritée la première bourse de 15,000 dollars L'Ontarienne, SANDRA POST, a terminé à 9 coups de la championne.

Sur la scène canadienne, DAVE BARR, un habitué sur le circuit de la P.G.A. a signé la victoire de l'omnium de la Colombie Britannique, en fin de semaine dernière, jouant 205 contre 207 pour John MORGAN. BARR remportait cet honneur pour une deuxième année consécutive, et s'est mérité une bourse de 3000 dollars.

TENNIS

L'Américain JIMMY CONNORS a remporté pour la troisième fois depuis 1974, le Championnat des Etats-Unis qui se déroulait cette année à Indianopolis. CONNORS a défait en finale, l'Espagnol JOSE HIGUERAS par des comptes de 7-5 et 6-1. Cette victoire a valu à CONNORS la somme de 24,000 dollars. Après sa défaite, HIGUERAS a avoué que le numéro 1 au tennis était encore le Suédois BJON BORG et que seul CONNORS était de taille à le battre.

NATATION

Après la brillante performance des Jeux du Commonwealth de l'équipe canadienne de natation, l'entraîneur de l'équipe féminine DAVE JOHNSON s'est dit très optimiste en vue des Chanpionnats mondiaux qui débuteront vendredi prochain à Berlin. Lors des dernières compétitions mondiales, il y a 3 ans à Cali en Colombie, le Canada avait remporté une médaille d'argent et 2 de bronze. D'après JOHNSON, les honneurs seront partagés entre l'Allemagne de l'Est, les Etats-Unis l'Australie et le Canada.

FOOTBALL

Le secondeur de ligne, BERNIE MORRISON, de l'Université de l'Alberta a joint les rangs des Stampeders de Calgary, de la ligue Canadienne de Football pour un essai de 5 jours. Les Stampeders ont fait appel à ce jeune joueur de 23 ans, avec ses 6 pieds 2 pouces et 220 livres pour remplacer JIM BAKER. On se rappelle que BAKER s'était disloqué le bras droit, il y a trois semaines dans un match contre les LIONS de Vancouver.

EQUITATION

Le jeune jockey de 18 ans, STEVE CAUTHEN souffre d'une légère blessure à l'épaule après une chute pendant la 3ème course du programme, au circuit de Saratoga Spring de New-York. CAUTHEN a été secoué violemment lorsque sa monture a chûté sur la piste. D'ailleurs le cheval a dû être abattu.

HOCKEY

Le gardien de but ROGATIEN VACHON a signé un contrat à long terme de 5 ans, avec les RED WINGS de Détroit pour une somme de 2 millions de dollars.

Les NORTH STARS du Minnesota, de la Ligue Nationale de Hockey ont annoncé qu'ils avaient fait signer des contrats à long terme à deux joueurs Suédois. Il s'agit de l'ailier gauche OLAV BRASAR et de l'ailier droit KENT ERIK ANDERSON.



Les Rockies du Colorado sont plus en vie que jamais et ils devraient faire partie des cadres de la ligue Nationale pour les campagnes 1978-79 et 1979-80. Le nouveau proprietaire des Rockies, Arthur Imperatore a annoncé qu'il avait signé un bail de deux ans avec les dirigeants de l'aréna McNichols de Denver. Pour les autres saisons, Imperatore veut déménager cette équipe qu'il a achetée au coût de sept millions de l'actionnaire majoritaire des Rockies, Jack Vickers, il y a quelque temps, à East Rutherford dans le New Jersey où on est en train de doter le complexe sportif Meadowlands d'un amphithéatre de 21,000 sièges. Imperatore a aussi souligné qu'une fois le transfert des Rockies accepté en 1980, il süggerera aux autorités de la ligue Nationale d'installer une autre formation à Denver. Imperatore a refusé de dévoiler si les autorités municipales de Denver avaient été plus généreuses à son endroit qu'elles ne l'avaient été à l'endroit de Vickers et son groupe il y a plusieurs mois. C'est la non-possibilité de signer un bail avec les édiles de Denver qui a amené Vickers à vendre et c'est aussi à cause de ce litige que les Rockies sont passés près de la mort. L'acceptation du bail est conditionnel à la réunion des gouverneurs de la ligue Nationale qui doit avoir lieu à Toronto le 25 juillet. Imperatore devra être accepté par les gens du circuit Ziegler. Cela prendra un vote unanime. On croit savoir que la vente et le bail seront acceptés, mais pas la proposition de déménager les Rockies dans l'est des Etats-Unis en 1980. Les gouverneurs ne veulent pas qu'Imperatore obtienne les droits exclusifs sur l'amphithéatre en construction à East Rutherford et que les Rokies quittent Denver.

Les Flyers de Philadelphie avaient de la grande visite à présenter à la presse sportive dernièrement. En effet, ils ont annoncé la signature de leurs cinq premiers choix de repêchage, soit le défenseur Behn Wislon, des Canadians de Kingston, choisi au sixième rang, le centre Ken Linseman, des Bulls de Birmingham, de l'Association Mondiale, en septième position, l'ailier gauche Dan Lucas, des Greyhounds de Sault-Ste-Marie, au 14e échelon, l'ailier droit Mike Simurda, des Canadians de Kingston, en 33e place, et Dana Deckers. "Nous sommes très optimistes et leurs chances de faire le club dès l'automne de 1978 sont excellentes. Ils ont beaucoup de talents", d'affirmer Keith Allen, le directeur-gérant des Flyers.

*

Le joueur de centre Tim Young a signé une entente de trois ans avec les North Stars du Minnesota. Cet athlète de 23 ans fut le deuxième meilleur compteur de l'équipe, l'an dernier, avec 23 buts et 35 aides à 78 rencontres. A sa deuxième saison avec les North Stars, en 1976-77, il avait enregistré 29 buts et amassé 95 points, le plus par un joueur du Minnesota.



TIM YOUNG

*

Il y a 18 mois, l'avenir des Flames d'Atlanta s'annonçait pour être sombre. Mais une nouvelle infusion de capitaux rend les officiels de la ligue Nationale de hockey plus optimistes à leur égard. "Tout est différent des trois dernières années", déclare Tom. Cousins, qui détient la majorité des parts de l'équipe. "Les ventes de billets sont à la hausse pour la première fois en trois ans. L'intérêt est là", poursuit-il. Le president Bob Kent a indiqué que 450 nouveaux billets de saison avaient été vendus, "avec très peu de cancellations, moins que l'an dernier."

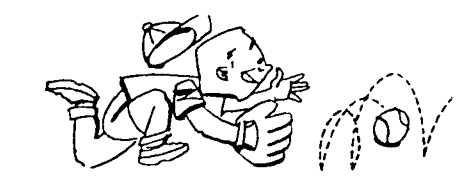
*

Bob Plager a été nommé dépisteur spécial des Blues de St.Louis de la ligue Nationale de hockey. Plager avait pris sa retraite du jeu la saison dernière et après être revenu au jeu brièvement avait été délégué à Salt Lake City pour y diriger ce club-ferme des Blues. Le rôle de Plager sera celui de faire du dépistage auprès des autres équipes de la ligue Nationale en plus de s'occuper très activement de la ligue Centrale, Américaine et des juniors à travers le Canada. Bobby Plager a évolué pendant onze saisons dans la ligue Nationale.

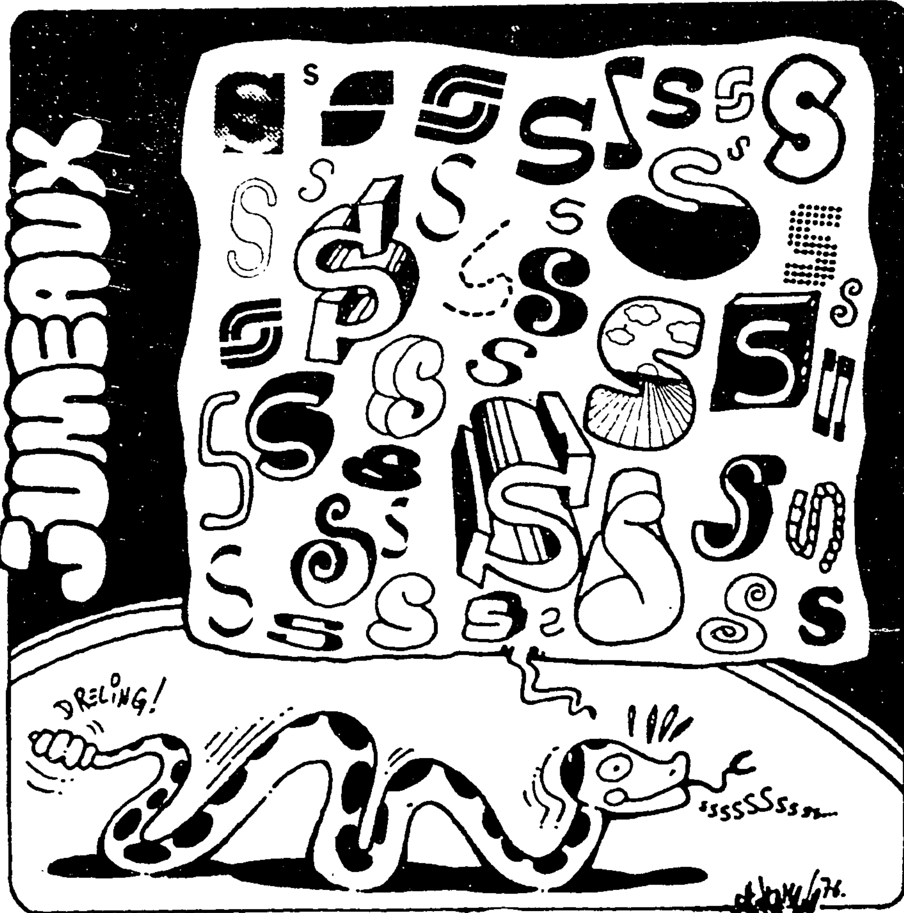


BOB PLAGER

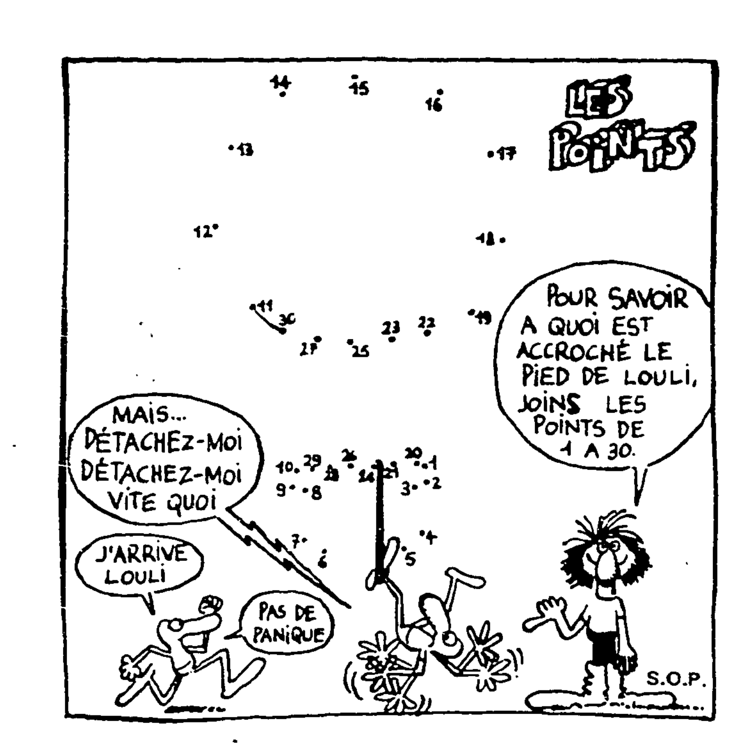
*



TÊTES DE CACAHUÈTE



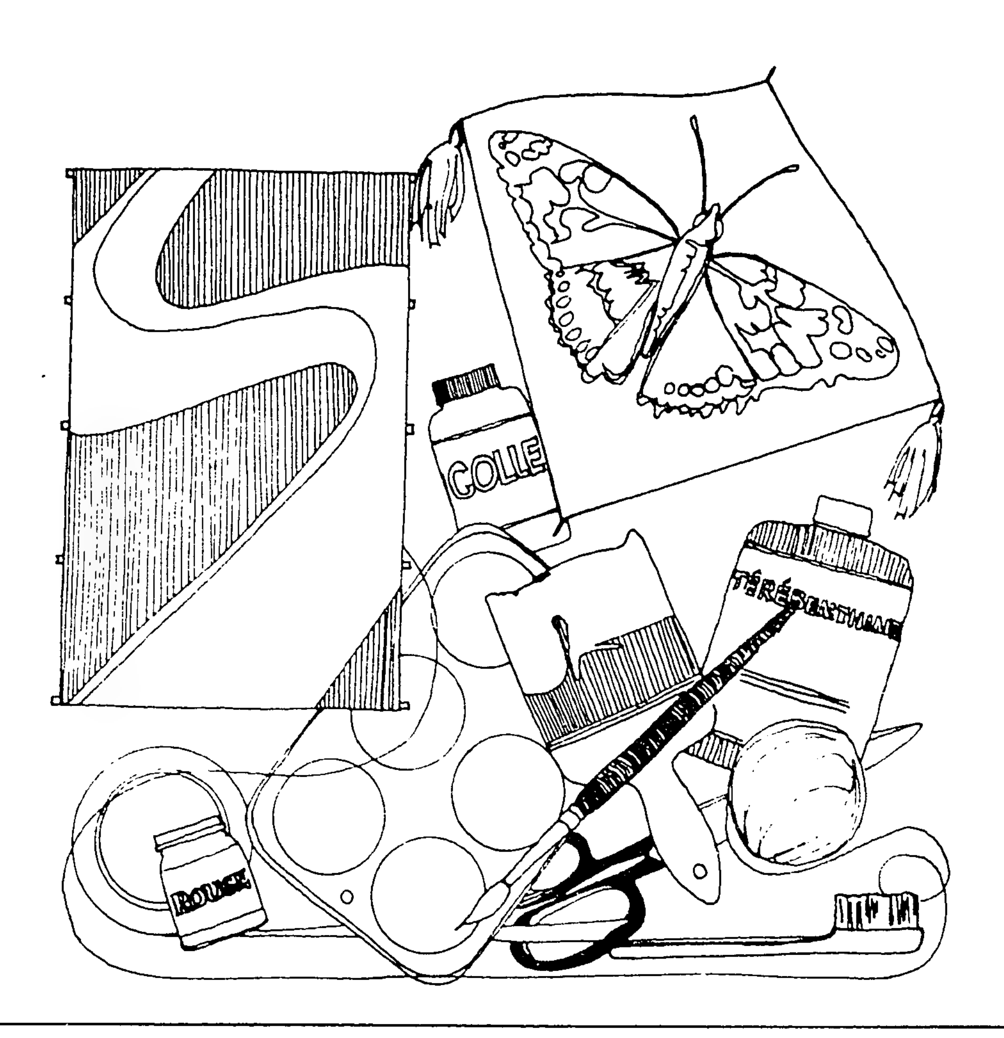
Voilà un supplément étrange ! ... Peux-tu, parmi tous ces "s", retrouver les deux jumeaux ?



SOLUTIONS

JUMEAUX

Le „s„ de l'angle gauche, en bas du jeux est double.



LA DÉCORATION DES CERFS-VOLANTS . . . est l'un des nombreux plaisirs qu'ils procurent: vous vous laissez guider par votre imagination, et vous avez sous la main tous les matériaux nécessaires.

COMMENT DÉCORER ET MANOEUVRER VOTRE CERF-VOLANT

par
Ken Lewis

le spécialiste des cerf-volants au Canada

Faire voler des cerfs-volants offre en particulier un avantage: point n'est besoin d'appartenir à un club, ni de s'entraîner, ni de dépenser beaucoup d'argent. Mais avant de nous intéresser à l'art de faire voler des cerfs-volants, considérons un autre aspect plaisant de l'affaire: la décoration de votre machine volante.

La décoration

Voilà une occupation qui vous permet de laisser libre cours à votre imagination. Vous pouvez utiliser à peu près n'importe quel matériau — peinture, matériau brillant, décalcomanies, photos, fanions, papier métallisé, et pratiquement n'importe quel procédé, vos doigts ou des vaporisateurs par exemple. Comme les sacs à déchets "Glad" se font en vert et en orange, il est très facile d'ajouter une touche de couleur à votre cerf-volant. Certains amateurs de cerfs-volants préfèrent décorer le corps, d'autres se spécialisent dans la confection d'une queue magnifique. Et d'autres encore décoreront une banderole pour la faire flotter entre deux cerfs-volants. Ainsi il n'y a pas de limitations en matière de décoration des cerfs-volants.

Choisissez un parc, une plage ou un espace découvert où vous ne serez pas gêné par des arbres — grands mangeurs de cerfs-volants — ou des lignes électriques. Avant de commencer, assurez-vous que votre ligne est solidement attachée à la bride et qu'elle n'est pas enchevêtrée.

Vous serez heureux d'apprendre que vous n'aurez pas besoin de courir sur un mille pour lancer votre cerf-volant. Tout ce qu'il vous faut, c'est une brise légère. Tournez-vous le dos au vent et lancez le cerf-volant en l'air. Un ami peut aussi vous aider en donnant à votre cerf-volant une poussée légère et uniforme vers le haut. Avec un vent léger, vous sentirez une petite secousse et vous pourrez alors commencer à dérouler la ligne à mesure que vous sentirez le cerf-volant tirer.

Ne vous inquiétez pas si votre cerf-volant fait un plongeon vers la gauche ou vers la droite et retombe. C'est probablement à cause d'une turbulence au sol qui se produit fréquemment au-dessous de 20 à 30 pieds. Essayez à nouveau. Une fois que votre cerf-volant sera à 50 pieds environ, la turbulence disparaîtra et vous connaîtrez l'euphorie que l'on éprouve à faire voler un cerf-volant.

Maintenant, marchez à reculons en donnant au cerf-volant autant de ligne qu'il lui en faut à mesure qu'il s'élève. Ne courez pas, vous perdriez le contrôle du cerf-volant qui irait d'un côté à l'autre.

La meilleure altitude pour faire voler un cerf-volant est 100 à 200 pieds. Plus haut, votre cerf-volant n'est plus qu'un petit point dans le ciel, il perd sa forme et sa beauté. S'il s'accroche dans un arbre, donnez une ou deux secousses à la ligne. Si le cerf-volant est toujours là-haut, abandonnez-le. Cela ne vaut pas la peine de risquer de vous blesser ou de causer un accident. En outre, vous ne devez pas faire voler votre cerf-volant près d'un aéroport. C'est dangereux et interdit par la loi.

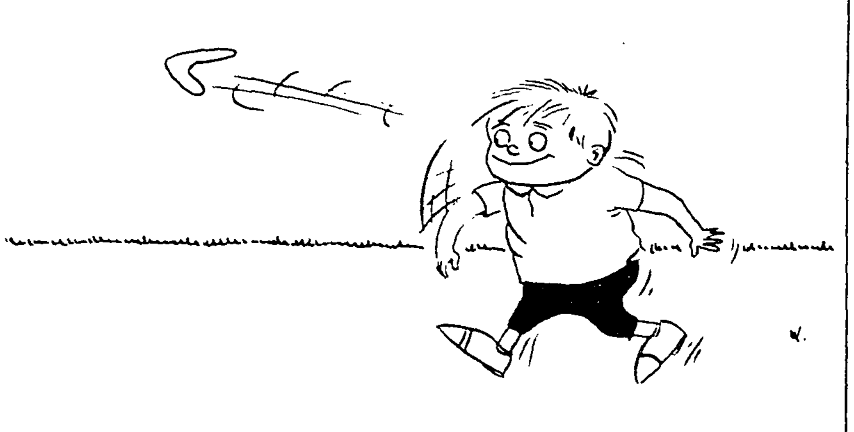
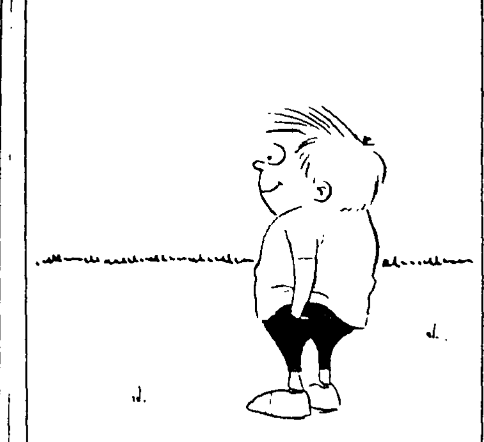
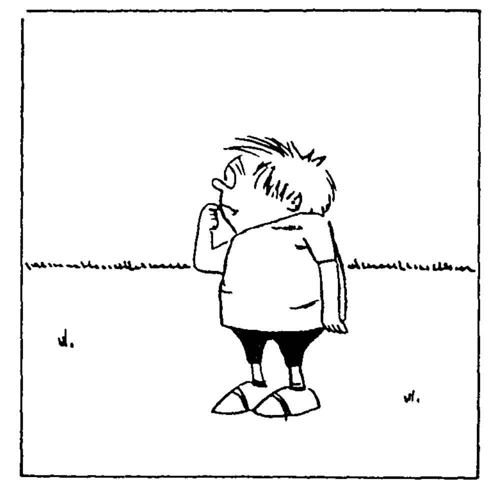
Si vous avez un peu de patience, vous serez récompensé, c'est exactement comme si vous inventiez un nouvel avion, et c'est vous le pilote d'essai.

Cet été, soyez à l'affût des festivals de cerfs-volants dans votre région, beaucoup seront financés par les gens qui fabriquent les sacs à déchets "Glad". Comme vous pouvez le penser, les festivals sont une bonne occasion de célébrer avec beaucoup de gens intéressants la joie de faire voler des cerfs-volant.

Bon vol!

Pour recevoir votre exemplaire de la brochure illustrée de 12 pages intitulée "Le cerf-volant de Glad", par Ken Lewis, sur la fabrication et la manoeuvre des cerfs-volants, envoyez vos nom et adresse avec 50¢ en pièces pour frais de manutention et d'affranchissement à: Le cerf-volant de "Glad", 165 University Avenue, Toronto (Ontario) M5H 3B8.

ROFFE

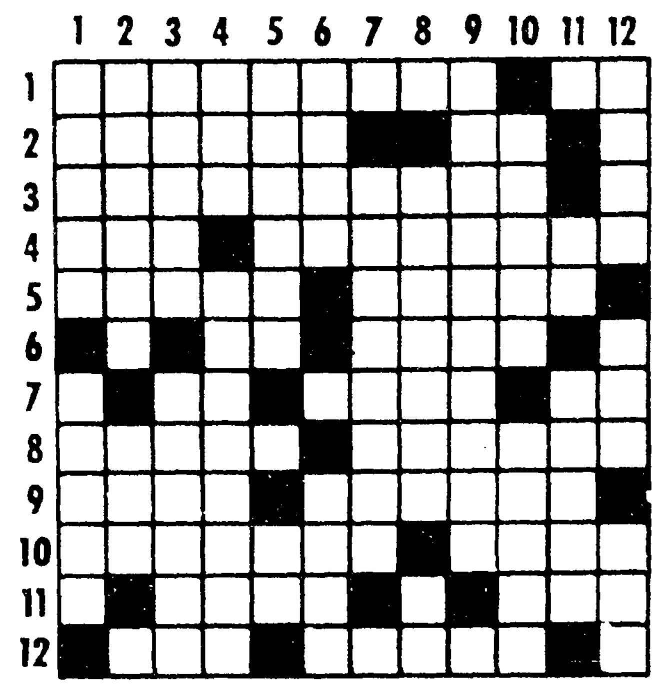





jeu des 7 erreurs




MOTS CROISES

PROBLEME 3497

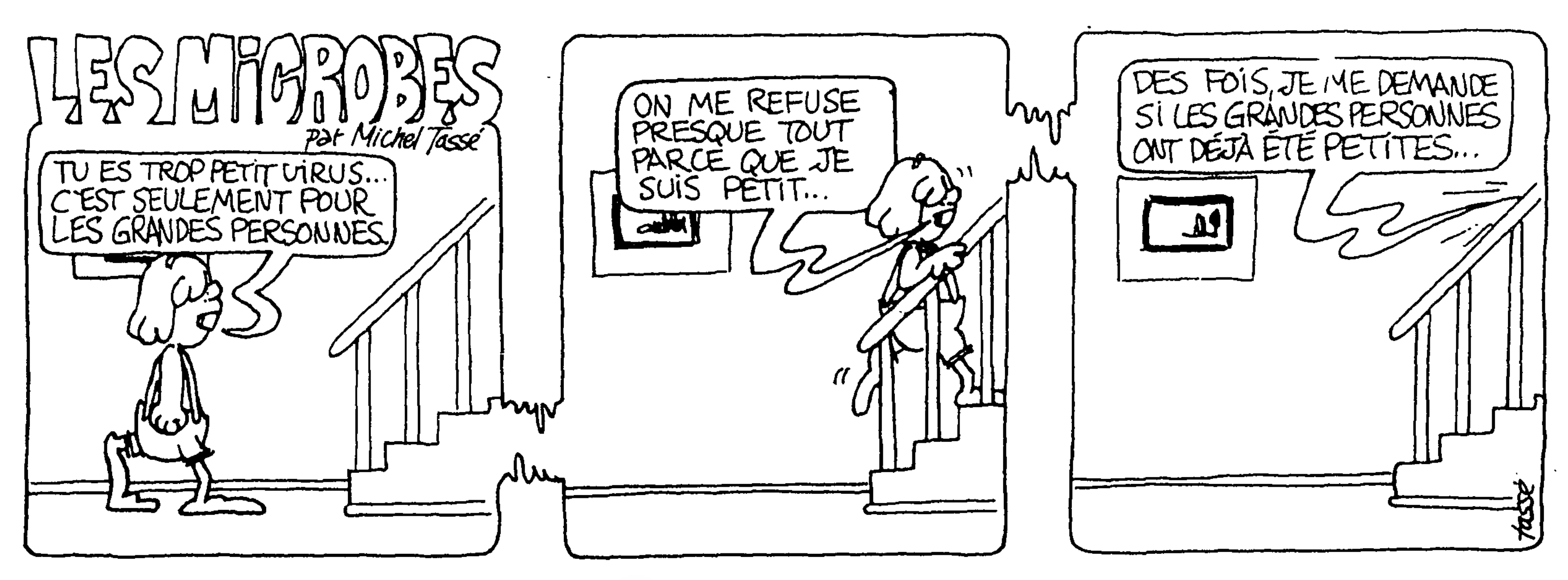


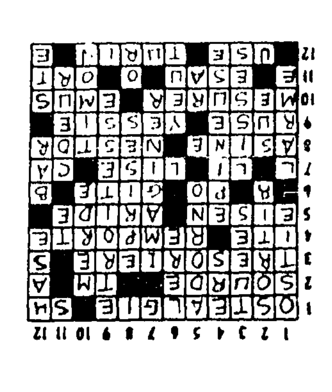
HORIZONTALEMENT

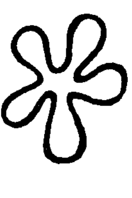
1–Douleur osseuse profonde. – Son honneur.
2–Qui n'entend pas. – Abrév. de mont (inverse).
3–Celle qui dans une communauté reçoit les revenus.
4–Allez (latin). – Gagné, obtient.
5–Dessinateur français. – Sec.
6–Fl. d'Italie. – Refuge.
7–Mesure chinoise. – Sable mouvant. – Adv. de lieu.
8–Qui tient de l'âne. – Vieillard prudent.
9–Finesse, adresse pour tromper. – Dans le corps.
10–Proportionner. – Touchés.
11–Fils d'Isaac. – Brut.
12–Affaibli. – Ville italienne.

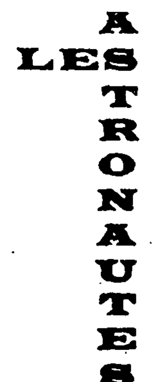
VERTICALEMENT

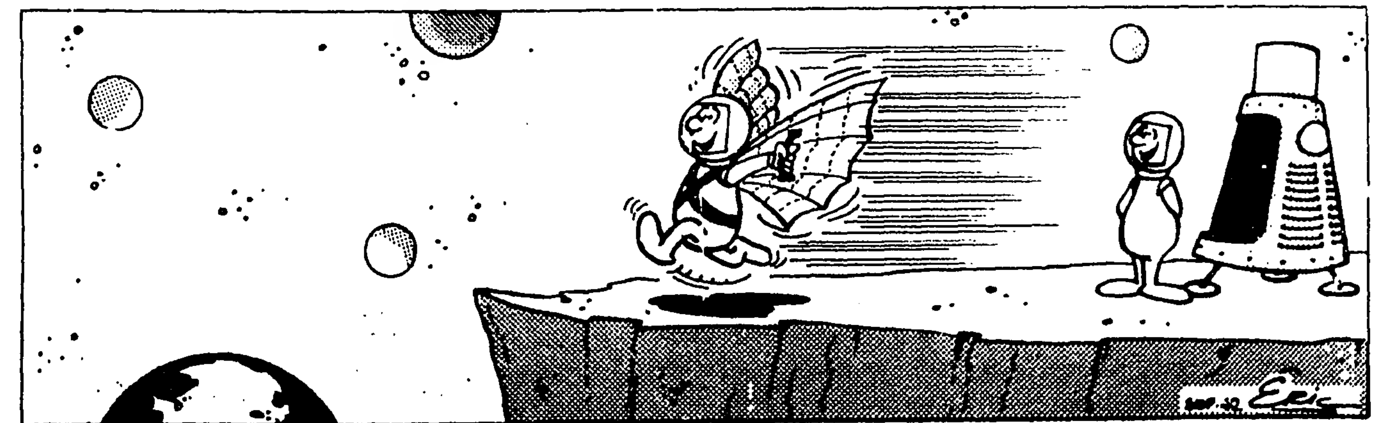
1–Port de la Rome antique. – Pleur.
2–Aller dehors. – Romancier français.
3–Assassinées. – Tringle de bois servant d'appui (pl).
4–Légumineuse. – Qui a des épines.
5–Nom d'une illustre famille plébéienne de Gênes. – Soleil.
6–Riv. de France. – A le désir.
7–Figurer.
8–Prises de passion. – Conj.
9–Défaut de largeur dans l'esprit.
10–Gros excrément de l'homme. – Partie d'une voiture.
11–Equerre. – Moteur.
12–Femelle du lièvre. – Débit de boisson. – Sainte.

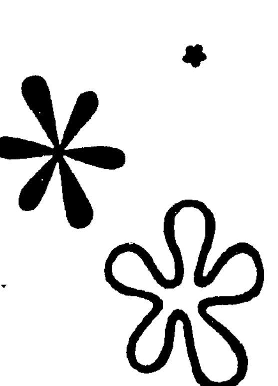












petites annonces

OFFRES D'EMPLOIS

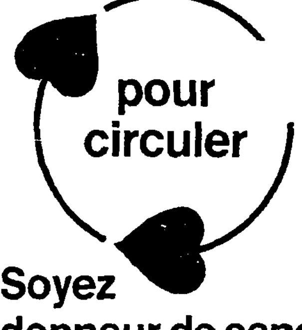
ON DEMANDE

Gardienne demandée. Petite fille de 6 mois. A partir de la fin d'août: mardi, mercredi, jeudi. Près de la Faculté St-Jean. Tél: 465-1188

DIVERS

Garçon fermier, 32 ans, catholique, (ne fume pas, ne boit pas), aimerait rencontrer femme à peu près de son âge, catholique, aimant la ferme, ayant bon caractère, pour partager sa vie. M. B.C., Box 1524, Bonnyville, T0A 0L0





A VENDRE

Maison de 6 ans dans le district de Duggan. 3 chambres très spacieuses. Foyer dans la salle familiale. Garage à deux voitures construit l'an dernier. Quartier résidentiel. Une aubaine à 94,000.00. Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Condominium de 3 chambres, très propre. District résidentiiel de Millwoods en face d'un parc. Abri pour la voiture. On sacrifie à $50,000.00. Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Restaurant de 28 sièges. Excellent chiffre d'affaires. Bonne occasion. Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Attention campagnards, 3 acres avec maison spacieuse presque finie. La paix et la tranquilité. Faut le voir pour le croire. Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Maison de 3 chambres à coucher située à St-Albert. Sous-sol fini, double garage. Un bijou! Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda lTée.

Près de Legal, 5 acres avec maison spacieuse d'un an et demi, garage double attaché. Ca vaut la peine. Appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

2 terrains de 5 acres près du village de Bonnyville. Pour plus de renseignements appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

A LOUER

Maison de deux chambres à coucher située au sud. Appelez: 465-9693. Carda Ltée.

Appartement d'une chambre situé sur l'avenue Whyte. Appelez: 465-9693. Carda Ltée.

Maison située au centre de la ville. 3 chambres à coucher. Appelez: 465-9693. Carda Ltée.

1/2 duplex de 2 chambres à coucher situé au nord de la ville. Appelez: 465-9693. Carda Ltée.

1/2 fourplex situé au sud. Un à 3 chambres et un autre à 2 chambres. Appelez: 465-9693. Carda Ltée.



NOS TARIFS

PREMIERE INSERTION: $1.50 pour 20 mots, 5 cts du mot additionnel.

ERREURS: La responsabilité du journal est limitée à la valeur de l'annonce et toute erreur doit nous être signalée avant la seconde parution.

HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant LUNDI à 12h00 (midi) sera insérée dans le journal du mercredi.







AU FEMININ

LA MODE



Le mois de Septembre approche et il faut déjà penser à sa garde-robe d'automne. l'imperméable est alors indispensable: celui-ci est en cuir, et fortement inspiré de la mode masculine.



Deux autres exemples de l'influence de la mode masculine sur les nouvelles collections de vêtements féminins pour l'automne. Encore ici, le cuir est à l'honneur.

L'AIL: UN MERVEILLEUX MÉDICAMENT NATUREL

(S.O.P.) L'ail n'est pas seulement une plante dont le bulbe est utilisé comme condiment, c'est d'abord et avant tout un véritable aliment de santé, et un médicament des plus naturels qui soient.

Ses vertus sont multiples, et de plus, il présente l'avantage de n'occasionner aucun effet secondaire fâcheux, comme c'est souvent le cas des médicaments chimiques. L'ail possède d'étonnantes propriétés et constitue l'un des meilleures bactéricides que l'on connaisse; c'est pourquoi on l'utilise pour traiter plusieurs affections. C'est grâce à l'allicine qu'il renferme, mélange de souffre et d'oxyde d'allyl, que l'ail offre une action anti-infectueuse certaine. Il agit avec succès dans le traitement des rhumes et des grippes, des inflammations amygdaliennes et des laryngées et fait des merveilles dans les cas de bronchite et d'asthme.

L'ail s'avère également être un excellent purificateur du sang. Le sang étant chargé de ramener des cellules les déchets résultant de leur métabolisme et de les diriger vers les organes d'élimination, il arrive souvent que chez certaines personnes le sang soit passablement surchargé de ces déchets. C'est à ce moment que la consommation d'ail peut être très bénéfique, puisqu'il agit tout comme une substance dépurative, en favorisant l'élimination. L'ail convient à tous ceux et celles dont le sang est plus ou moins intoxiqué, ou encore à tous ceux qui ont des problèmes de circulation sanguine, résultat d'une telle intoxication.

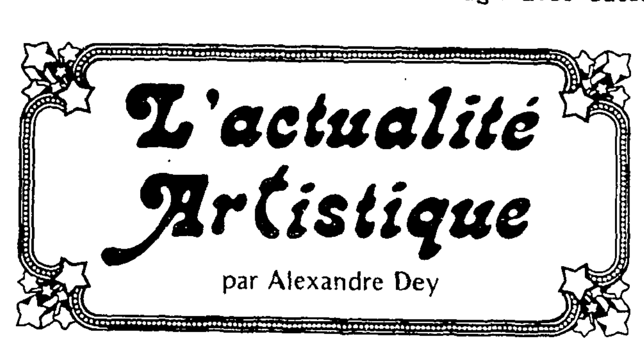
De plus, c'est un excellent remède pour combattre l'hypertension sanguine. Il est idéal pour les hypertendus, puisqu'il apporte un relâchement de la tension au niveau des artères. Il est conseillé aux gens souffrant de pression artérielle trop basse, puisque le manganèse et le fer qu'il renferme, précieuses substances nutritives, contribuent largement à régulariser la pression sanguine.

Les vertus de l'ail ne s'arrêtent pas là, puisqu'il convient dans tous les cas d'artériosclérose, d'oedème (rétention d'eau dans les tissus), de varices, d'hemorroïdes et de furoncles.

Parmi les mutliples autres vertus de l'ail, mentionnons également son effet bénéfique au niveau de l'estomac; il stimule l'appétit et la digestion, en activant les secrétions gastriques et en augmentant les contractions musculaires de l'estomac. C'est pourquoi il est fortement recommandé aux personnes souffrant d'un manque d'appétit, ou éprouvant certains problèmes digestifs. On conseille cependant aux gens ayant un trop grand appétit, d'assimiler l'ail sous forme de capsules.

On reconnait aussi que l'ail est un excellent vermifuge, et c'est pourquoi on le conseille très souvent aux enfants souffrant de vers intestinaux. Parce qu'il favorise l'élimination des cristaux d'acide urique, il s'avère également très efficace pour soigner l'arthrite et les rhumatismes.

Ce ne sont là que les principales vertus de l'ail; elles sont si nombreuses, que plusieurs livres ont même été écrits sur le sujet. C'est donc dire que tous devraient manger de l'ail plus souvent. Les amateurs de bonne cuisine lui reconnaissent sans contredit de nombreuses propriétés gastronomiques, et il existe plus d'une façon de l'incorporer au menu. On a donc pas d'excuse pour ne pas en consommer: c'est un aide précieux pour toute personne soucieuse de se maintenir en bonne santé.



L'actualité Artistique

par Alexandre Dey

GENEVIEVE BUJOLD fait partie de la distribution de "Sherlock Holmes: Murder By Decree" que l'on tourne présentement à Londres et qui met en vedette CHRISTOPHER PLUMMER, JAMES MASSON et DONALD SUTHERLAND... L'ex-membre du groupe BEAU DOMMAGE, MICHEL RIVARD se produit présentement au Gaieté-Montparnasse, un petit théâtre parisien pouvant abriter 450 personnes. Selon le succès remporté, il y demeurera de deux à quatre semaines... "L'heure de pointe" commencera sa troisième saison le 18 septembre prochain; pour la deuxième année consécutive WINSTON McQUADE en sera l'animateur, et la formule demeurera sensiblement la même... Après trois ans d'absence à la télévision, CLAUDE BLANCHARD reviendra l'automne prochain à titre de comédien cette fois, dans le nouveau téléroman de DENISE FILIATRAULT. Il y incarnera un playboy plus ou moins respectable, client assidu au restaurant de Denise...

À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LES FRUITS ET LÉGUMES SONT MEILLEURS

(S.O.P.) Vous pourrez réaliser des économies substantielles en achetant les aliments alors qu'ils sont de saison, et en apprenant à les conserver adéquatement. Voici donc quelques conseils sur l'achat et la conservation de certains fruits et légumes.

L'AUBERGINE peut être achetée durant toute l'année, mais c'est au mois d'août et septembre qu'elle est la meilleure. Il faut la choisir ferme et lourde, et la pelure doit être de couleur rouge vin foncée, très douce, sans égratignures et sans coupures.

LES BLEUETS sont meilleurs lorsqu'ils sont achetés entre juin et août, surtout durant ce dernier mois. Choisissez-les fermes, dodus et de couleur foncée présentant des reflets argentés. Il faut les réfrigérer au plus tôt, et voir à ce qu'il ne perdent pas l'eau qu'ils contiennent. Il faut les manger au plus tard quatre jours après leur achat.

LE BLE D'INDE peut également être acheté au cours de toute l'année, mais il est de meilleure qualité d'avril à septembre. Il faut choisir des épis aux feuilles vertes, charnues, aux bouts tendres, comportant de nombreux filaments jaunâtres et souples à l'intérieur. N'achetez pas les épis dont les feuilles présentent des nuances de couleur et dont les grains sont séchés, aplatis, ou trop blancs. Le blé d'inde doit être réfrigéré après avoir été épluché, et il vaut mieux ne pas tarder à le consommer.

LE CANTALOUPE doit, de préférence, être acheté entre les mois de mai et septembre. Veillez à ce que la pelure soit douce et que les lignes sur sa surface soient bien prononcées, sinon, le melon risque de ne pas vous donner satisfaction. La plupart des gens gardent les melons à la température de la pièce. Laissez-les ainsi jusqu'à ce qu'ils acquièrent une teinte jaunâtre, et que l'odeur en deviennent facilement perceptible; puis, coupez-les et entreposez-les au réfrigérateur, et ne tardez pas à les consommer. Le cantaloupe est alors une bonne source de vitamine A et C.

Le CONCOMBRE est meilleur si on l'achète du mois de mai au mois d'août, même si on peut se le procurer toute l'année. On conseille de choisir les concombres d'un vert accentué, bien balancés et fermes, plutôt que les jaunes et ceux qui sont trop gros. Il faut les entreposer dans un endroit frais et humide, et les utiliser avant une semaine.

Les FEVES VERTES sont un meilleur achat de mai à août. Choisissez les fèves sans marques, de couleur uniforme, sans éraflures et non brisées. Conservez-les entières, et coupez ou tranchez seulement avant de les préparez pour le repas. En les gardant au réfrigérateur, on est certain qu'elles conservent la vitamine C et l'acide folique qu'elles contiennent.

La LIME, même si on peut, elle aussi, l'acheter toute l'année, est meilleure de juin à août. Optez pour celles qui sont lourdes et dont la couleur est plutôt claire. Gardez à température de la pièce.

ST-PAUL

Stella Tremblay

PARLONS ALIMENTATION: la cuisine et les produits naturels naturel

Il y a dans nos forêts et campagnes une grande quantité d'herbes et racines sauvages qui s'apprêtent très bien à la préparation de repas d'aujourd'hui. Aussi ces plantes naturelles ont beaucoup de valeur et sont nutritives. Suivent quelques extraits du livre "Recettes Indiennes et survie en forêt", par Bernard Assiniwi. Cet auteur s'attache à nous dévoiler "cette petite partie" mais combien savoureuse de la culture indienne: la cuisine.

Celui-ci nous dit: "l'étude des plantes mentionnées dans ce livre peut vous être utile et, qui sait, agréable aussi.

Peut-être vous mettrez-vous à trouver bonnes au goût certaines espèces et elles deviendront familières de vos menus quotidiens. Ces herbes aideront peut-être certains d'entre vous à survivre quand tous les produits de la ferme auront été pollués par les produits chimiques inventés par votre civilisation qui ne semble pas trop se soucier des Etres humains s'ils ne rapportent pas d'argent."

La Bannique, le pain Indien: Le pain de bannock, appelé aussi bannique, ou pakwejigan est facile à faire, délicieux au goût et se conserve sans jamais moisir.

Ce pain permet plusieurs variantes, soit d'y ajouter des baies sauvages telles que framboises, bleuets ou raisins secs. Les confitures aux framboises et le thé à la menthe sauvage accompagnent agréablement le Pakwejigan au petit déjeuner.

Bannique Shuswap: Pour huit personnes.

3 tasses de farine tout usage. 11/2 c. à thé de sel de mer. 1 tasse de bleuets. 1 c. à soupe de poudre à pâte. 11/2 tasse d'eau.

Mélangez ensemble les ingrédients secs, puis ajoutez rapidement l'eau en continuant de brasser. Etendez sur une assiette à tarte et mettez au four à 425 degré durant 20 minutes. Coupez en pointes et servez chaud ou froid. Excellent avec le thé à la menthe.

Bannique ordinaire:

1 tasse de farine tamisée. 1/4 c. à thé de sel. 1/2 c. à thé de poudre à pâte. 3 c. à soupe de graisse ou d'huile de tournesol. 1/3 tasse d'eau. 1/4 tasse d'huile à cuire ou de shortening.

Mélangez les ingrédients secs, incorporez la graisse fondue ou l'huile de tournesol. Mélangez à l'eau et pétrissez. Faites chauffer l'huile dans une poêle à frire. Mettez-y la pâte obtenue en étendant et cuire jusqu'à ce que ce soit bien doré et servez chaud.

Salade verte sauvage:

1 tasse de queues d'ail des bois ou d'échalotes. 1 pinte de jeunes tiges de cresson d'eau. 1 tasse d'oseilles des bois. 1 1/2 tasses de feuilles de pissenlits bien lavées. Sauce: 1/2 tasse d'huile à salade, huile de tournesol ou de maïs. 1/3 tasse de vinaigre de cidre. 3 c. à soupe de miel ou de sève de bouleau noir. 3/4 c. à thé de sel de feuilles de tussilage. 1/4 c. à thé de poivre.

S'il n'est donné qu'une seule recette de salade, c'est que les ingrédients des autres salades ne peuvent être achetés sur le marché et que la cueillette de ces ingrédients par un non initié pourrait provoquer des accidents. Toutefois la seconde partie de ce livre nous énumère les différentes herbes sauvages que vous pouvez cueillir sans danger. Donc il n'en tiendra qu'à vous de vous inventer des salades.

Ail des bois:

Comme délicatesse de goût, ni les oignons, ni les échalotes n'approchent l'ail des bois. C'est là un légume unique et indispensable à l'amateur de vie au grand air. Il faut le cueillir tôt au printemps et le conserver par marinage ou par séchage. Il conserve dans le premier cas, son goût d'oignon et dans le second, sa propriété arômatique de cuisson. Les tiges, et la plante elle-même, sont d'un beau vert frais quand elles sont encore jeunes. Sa racine et les queues sont bonnes crues. Les gorges irritées sont vite guéries avec le sirop provenant de cet ail bouilli et mijoté pendant une heure et demie. Frites ces têtes d'ail de bois sont délicieuses. Avec la viande de gibier rien n'est comparable.

Les champignons:

Voilà une espèce bien répandue dans nos forêts humides et pourtant bien que j'en connaisse plusieurs sortes qui sont comestibles, je ne peux vous recommander d'en faire la cueillette si vous n'êtes pas un expert en la matière. Bien qu'il existe beaucoup plus de variétés comestibles que vénéneuses, il est prudent de ne pas essayer à moins d'être sûr. Il faut dire au détriment de ces légumes si succulents, qu'ils ne sont pas très nourrissants et ne pourraient soutenir un homme pendant plus de deux heures même s'il avalait deux ou trois livres à lui seul. Les bolets et les coprins chevelus sont ceux que je préfère bien qu'ils ne soient pas très élégants.

Si vous aviez le malheur de manger des amanites ou des amanites tue-mouches vous risqueriez la mort. Ces champignons prennent souvent une douzaine d'heures à faire effet, mais quand vous aurez mal, il sera déjà trop tard. Alors, ne prenez aucun risque. (procurez-vous le fascicule sur les champignons, publié par l'Imprimeur de la reine à Ottawa. Il est bien utile).

Pour plus d'information composez: 645-2669 — Parlons Alimentation — Centre Culturel — C.P. 934 — St-Paul.



AVIS

Tous les articles, photos, lettres et annonces pour la publication du MERCREDI, doivent être reçus au plus tard le LUNDI à 16h00
Après cette heure limite, ces items seront publiés la semaine suivante.

INSCRIPTION — Assemblée Association des Scouts Francophones de l'Alberta — Région d'Edmonton

Lundi le 11 SEPTEMBRE à 17h30

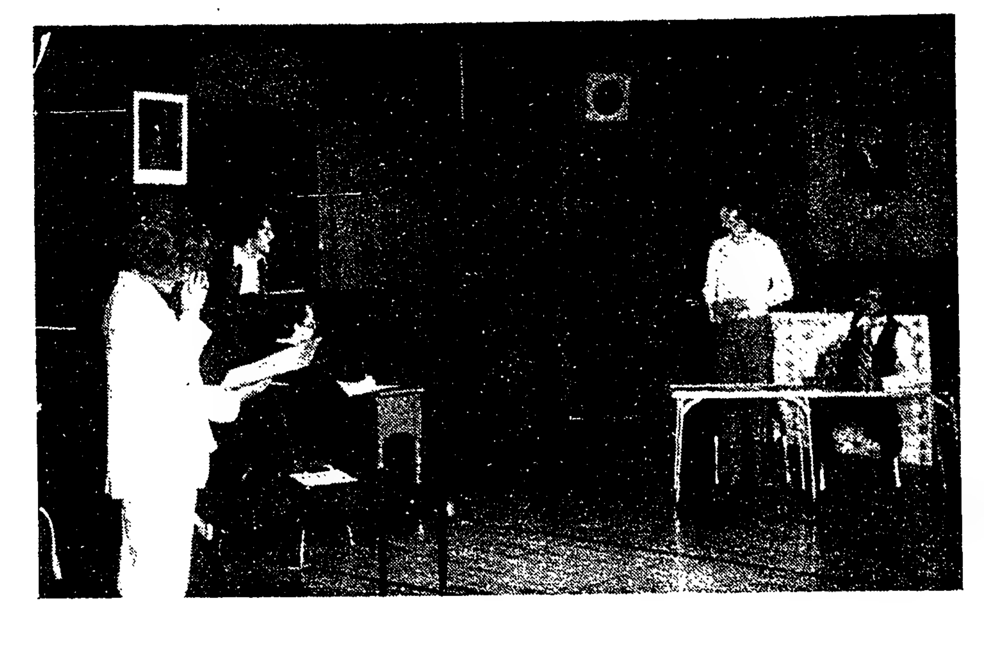
PENSEES DU FRANCO

La maîtrise de soi, c'est l'art d'être mal à l'aise sans le laisser paraître.

Un critique est un monsieur qui connaît la route mais ne sait pas conduire.

LETHBRIGE

Le "Théâtre de Chez Nous" visite Lethbridge



Les francophones de Lethbridge ont eu le plaisir d'accueillir, vendredi soir, la troupe du Théâtre de Chez Nous qui a joué la pièce de Laurier Gareault "Pas d'problème".

Cela a été un grand événement dans la mesure où c'était la première fois qu'à Lethbridge était présenté un spectacle en français. Environ cinquante personnes ont assisté à la pièce. Après le spectacle, une réception pour les acteurs avait lieu au Centre culturel, et cela a été une occasion pour les membres de rencontrer des gens de St-Paul et d'échanger avec eux.

La pièce était, selon le mot de Gaston Renaud, Président de la régionale, divertissante et réaliste. Divertissante, c'est dire que les spectateurs ont bien ri devant les tribulations de ce pauvre Vaillancourt, qui tente, en dépit de sa fille, de recevoir les services auxquels il a droit en français. Spectacle réaliste, car il illustre bien les problèmes qu'un francophone rencontre en Alberta quand il veut se faire servir en français: nous en avons tous des exemples concrets!

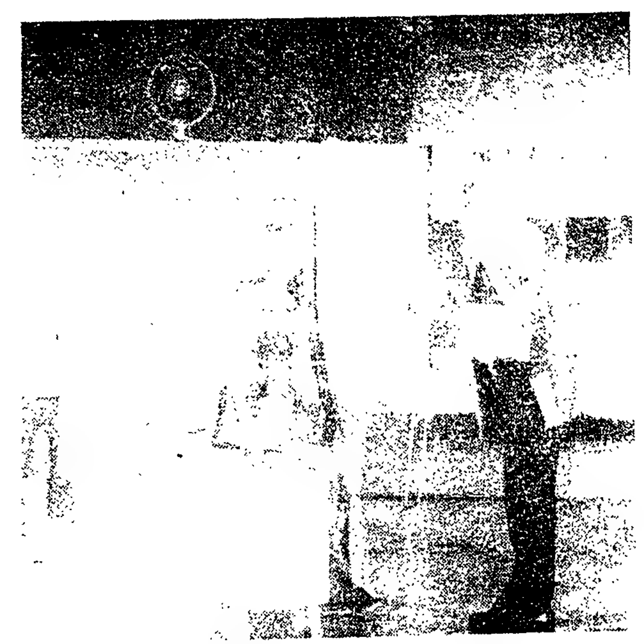
Les acteurs ont joué leur rôle avec beaucoup de talent et de conviction. Ils ont su faire rire tout en faisant réfléchir.

Tous les acteurs sont des étudiants de 11e et 12e année de St-Paul, dont certains ont étudié le théâtre. La troupe elle-même a été mise sur pied au début de l'été, grâce à un projet de Jeunesse Canada au Travail. La première partie de l'été a été passée en répétitions et maintenant la troupe parcourt la province pour présenter le fruit de leurs efforts.

En dehors du spectacle, qui a été fort apprécié, il a été très agréable de recevoir parmi nous des francophones qui venaient d'ailleurs, d'échanger avec eux les expériences que l'on rencontre dans deux coins très différents de la province et d'apprendre ce qui s'y passe.

Nous remercions vivement la troupe du Théâtre de Chez Nous de s'être déplacée de si loin pour venir nous divertir et pour nous montrer qu'il existe un lien réel entre tous les francophones de l'Alberta.





MME RAYMONDE METAIL QUITTE LE POSTE DE COORDONNATRICE

Mme Métail a démissionné du poste de coordonnatrice à compter du 11 août. Première coordonnatrice à Lethbridge, elle était en poste depuis le mois de mai et elle a eu la dure tâche de démarrer le Carrefour et d'organiser le bureau.

Elle quitte cet emploi, mais a l'intention de demeurer très active au sein de la Régionale et de continuer à servir la francophonie. C'est avec regret que les membres la voient quitter le Carrefour et tous vont manquer le sourire et l'amabilité de Mme Métail qui a toujours su accueillir et mettre à l'aise les nouveaux venus. Un grand merci à Mme Métail pour le travail accompli et pour l'atmosphère de simplicité et de chaleur qu'elle a su créer au Carrefour.

En attendant qu'un coordonnateur (ou coordonnatrice) soit engagé, Manon Audette assurera l'intérim et accueillera les membres et clients tous les jours de 10h30 à 17h30 (5h30) du lundi au vendredi. Rappelons que le Carrefour est ouvert également le samedi de 10h00 à 17h00 (5h00)

Coordonnateur(trice) demandé(e)

L'A.C.F.A. régionale francophone de Lethbridge est à la recherche d'une personne d'initiative et d'organisation.

TACHES:
- Secrétariat
- Librairie
- Coordination

(description complète sur réception de la demande d'emploi)

ENTREE EN FONCTION:

14 septembre 1978

SALAIRE INITIAL:

divulgable aux intéressés

ENVOYER: Curriculum vitae et trois lettres de références à:

Gaston Renaud, président de la régionale
22 Dalhousie Road
Lethbridge T1K 3X1

DATE DE CLOTURE: 8 septembre 1978

Réunions à venir

Comité d'éducation:

Jeudi 17 août à 7h30 p.m. au Centre Culturel

Comité exécutif:

Jeudi 24 août à 8h00 p.m. au Centre Culturel

Activités

Rencontres heddomadaires:

Tous les mercredis à partir de 7h30 p.m. au Centre Culturel

Activités sportives:

Tous les mercredis à 7h00 les sportifs se rencontrent au Parc Indian Battle pour jouer à la balle molle.

CALGARY

Grand Succès du camp de vacances



Préparatif pour le barbecue du midi

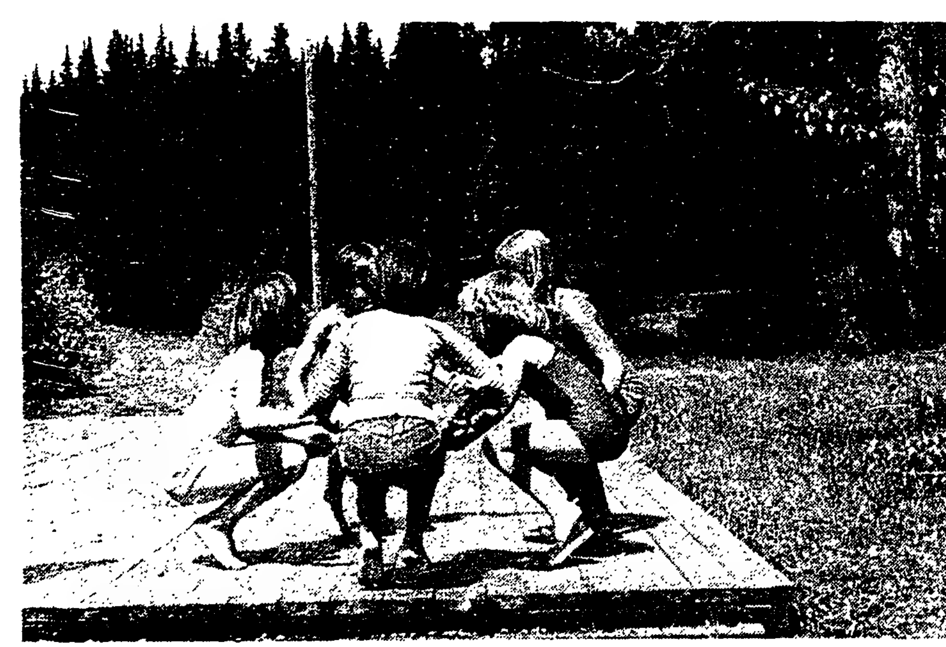
Cet été, plus d'une centaine d'enfants ont participé aux sessions du camp organisé par La Société Franco-Canadienne de Calgary.

Au nombre de sept, ces sessions regroupaient tour à tour une quinzaine de garçons et de filles dans le cadre très attrayant du Parc Beauchemin. Située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de la ville, cette propriété de camping de la Société Franco-Canadienne de Calgary, accueille régulièrement depuis quatre ou cinq ans des groupes de jeunes francophones et francophiles enthousiastes qui, pendant la saison estivale, passent une semaine d'immersion complète en français.

Chaque journée, pendant leur court séjour, est remplie d'activités de toutes sortes aptes à leur fournir l'occasion de perfectionner leur français ou d'y s'initier un peu plus. Le réveil se fait d'ordinaire vers 9 heures suivi d'une courte session d'exercices physiques et le petit déjeuner. Le reste de la matinée est ensuite consacré à la lecture à haute voix de textes tels que "Le Petit Prince" par un des moniteurs qui maintient une participation active des enfants en leur posant de nombreuses questions. Une ou deux fois par semaine une animatrice de danses folkloriques, Madame Alice Conroy, vient leur offrir une session. Après le déjeuner qui se prend d'ordinaire au bord de la rivière, les enfants ont une heure de période libre qu'ils passent allègrement à bavarder en petits groupes ou en se livrant à des jeux individuels improvisés. Une autre session d'exercices tant bien linguistiques que pratiques (i.e. recherche et identification de feuilles dans les bois) termine l'après-midi. Quand le temps s'y prête, un feu de camp est organisé en fin de soirée. Les enfants se joignent alors avec enthousiasme à Marc Lalonde, un jeune animateur francophone qui leur enseigne des chansons françaises et les accompagne avec sa guitare.



Explorations au bord de la rivière



Jeu improvisé pendant la période libre du matin

Ce sont surtout des jeunes anglophones, la plupart fréquentant les écoles bilingues de Calgary qui se sont prévalus de cette expérience très enrichissante d'apprentissage et du maintien du français. En effet, sur un total de 15, le plus grand nombre de francophones à aucune des sessions n'a été que 3.



Lecture à haute voix du Petit Prince

Un des deux moniteurs, Martin Brière, étudiant à l'université de Calgary, a d'ailleurs exprimé le souhait que des mesures soient prises pour assurer un nombre un peu plus élevé de francophones par session. Ces derniers pourraient alors faire une certaine pression en quelque sorte sur leurs petits camarades anglophones qui feraient encore plus d'efforts pour s'exprimer en français. Une moyenne de cinq francophones par session serait un nombre plus équilibré et assurerait une ambiance encore plus francophone, a renchéri son collègue, Mlle Susa Lowe, qui se spécialise en français à l'université Laval à Québec. Une telle restriction pourrait facilement se faire d'autant plus que le camp de Calgary est celui qui connaît le plus de succès dans toute la province et doit refuser tous les ans un certain nombre de demandes, le nombre de participants à chaque session étant limité à 15.

Madame Céline St-Arnaud, directrice du camp s'est dite très satisfaite des résultats du camp qui, grâce à l'appui solide de la coordonnatrice de Calgary, Mme Françoise Brigliadori, qui a lancé le projet il y a quatre ans et d'un important groupe de bénévoles, offre et continuera d'offrir à un nombre croissant de jeunes francophones et francophiles de bonnes vacances d'été EN FRANCAIS.

Ce projet est financé en partie par le Secrétariat d'Etat et La Société Franco-Canadienne de Calgary.

VOYAGE

EN VISITE CHEZ LES ACADIENS DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Connait-on suffisamment les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard? Ils forment pourtant un noyau ethnique important de cette belle province de l'Atlantique. Tout comme les Acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, ceux de l'île sont fiers de leur ascendance et ne s'en cachent pas. Au contraire, le Village pionnier acadien, à Mont-Carmel, témoigne de façon éloquente de leur attachement à un passé qui est aussi un gage de leur avenir.

Mont-Carmel est un petit village de pêcheurs à 24 km (15 milles) de Summerside, la deuxième ville de l'île. Il y à des Acadiens presque partout dans la province mais c'est dans les villages de la Côte française, mieux connue sous le nom de Côte Evangeline, qu'ils sont en plus grand nombre.

Ils sont en majorité dans les villages de Mont-Carmel, Baie Egmont, Abram Village, Maximeville, Saint-Chrysostome, Urbainville, Cap Egmont, Saint-Raphaël et plusieurs autres.

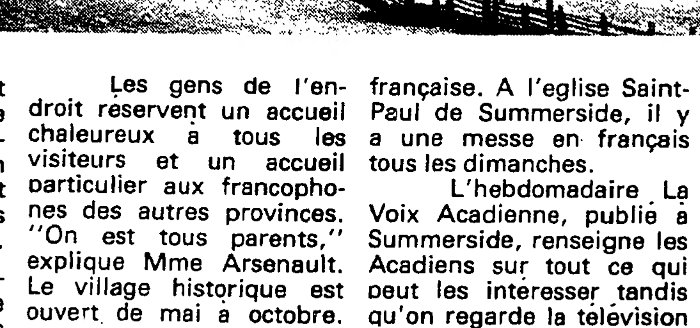
Dans l'annuaire téléphonique de Wellington, centrale qui dessert tous ces villages, sur les 206 inscriptions commençant par la lettre A, on compte 201 Arsenault, nom de famille on ne peut plus acadien!

A la lettre G, ce sont les Gallant qui dominent avec 141 des 165 noms et il y a 16 Gaudet. Dans ce district à 80 pour cent acadien, on retrouve aussi plusieurs Bernard, Poirier et Richard. Dans Summerside et les environs, il y a 190 familles du nom de Gallant et 179 Arsenault, tandis que dans la capitale, Charlottetown, on retrouve 145 Gallant et 66 Arsenault. Ces deux noms, Arsenault et Gallant, se retrouvent partout dans la province, ce qui n'est pas sans créer des problèmes quand plus de la moitié des habitants d'un village porte un de ces deux noms.

Sur la Côte Evangeline, entre Mont-Carmel et Saint-Chrysostome, il y a sept Edward Arsenault, cinq Alyre, cinq Léo, cinq Tilmon et un Tilman. Nous retrouvons aussi dans cette région des prénoms rares comme il s'en trouve encore dans les campagnes du Québec. Que dire d'Agno, Délima, Oxybe, Démerise, Avis, Exilda, Expédit, Mélina Dosithée, Aquilin et Lumina?

Ce ne sont surtout pas des noms d'assimilés même si parmi eux les nombreux Charlie, Eddy, Frank, Archie, Andy, Elmer et autres prennent place. Ce qui compte, c'est que la plupart de ces gens tiennent à leurs traditions acadiennes et françaises.

"Ben sûr qu'on est français," nous dit Mme Arsenault au Centre d'artisanat d'Abram Village qui, soit dit en passant, regorge de beaux objets faits à la main et offerts à un prix plus qu'abordable. Et Mme Arsenault d'ajouter: "C'est plein de Français par ici." Ça se voit facilement en lisant les noms sur les boîtes postales le long de la route.





A Mont-Carmel, le Village pionnier acadien reflète la fierté des Acadiens pour leur passé. Les premiers Acadiens sont venus s'établir à Mont-Carmel en 1812 alors qu'ils appelaient leur petite colonie Grand Ruisseau. Après des débuts difficiles, tous les problèmes ont été surmontés de peine et de misère et Mont-Carmel est devenu un coquet village, propre et prospère, tout comme les autres villages de la région.

Aujourd'hui, le Village pionnier est une reconstitution fidèle des premiers bâtiments de l'endroit. La construction des trois premiers édifices remonte à 1967 alors qu'on érigea le petite église reproduite avec toute l'exactitude que pouvait permettre l'usage d'anciens dessins. Le village comprend aussi l'école, le magasin, la forge, le presbytère, et des maisons de colons. Un restaurant en bois rond sert de succulents mets acadiens tels la râpure le fricot au poulet et la galette à la mélasse. A côté, un terrain de camping de plus de 50 sites a été aménagé.

Les gens de l'endroit réservent un accueil chaleureux à tous les visiteurs et un accueil particulier aux francophones des autres provinces. "On est tous parents," explique Mme Arsenault. Le village historique est ouvert de mai à octobre.

A Summerside, petite ville où les hôtels, motels et restaurants sont nombreux, le Club social français a plus de 500 membres francophones et autant d'anglophones. Situé au 222 de la rue First, le Club assure une cordiale bienvenue à tous les visiteurs de langue française. A l'eglise Saint-Paul de Summerside, il y a une messe en français tous les dimanches.

L'hebdomadaire La Voix Acadienne, publié à Summerside, renseigne les Acadiens sur tout ce qui peut les intéresser tandis qu'on regarde la télévision française en provenance de Moncton, Nouveau-Brunswick. On peut aussi capter plusieurs postes de radio de langue française.

D'ailleurs, les attraits touristiques sont nombreux dans le comté de Prince à l'extrémité ouest de la province. On peut s'y rendre facilement, Summerside n'étant qu'à 61 km (38 milles) de Charlottetown. La capitale est desservie plusieurs fois par jour par Air Canada ou Eastern Provincial Airways et les routes qui mènent à l'île sont des plus pittoresques. Les traversiers vers l'île, en provenance du Cap Tormentin, au Nouveau-Brunswick, ou de Caribou, en Nouvelle-Ecosse, font de nombreuses traversées chaque jour jusque tard dans la soirée.

Pour de plus amples renseignements sur les voyages au Canada, veuillez communiquer avec l'Office de tourisme du Canada Ottawa, Canada, K1A 0H6.

ANNIVERSAIRES

MEILLEURS VOEUX AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

LUNDI 21 août

Richard AMYOTTE, Edmonton
Peter BOYKO, Edmonton
Roland BEAUDOIN, Beaumont
Gilles CADRIN, Edmonton
Jacques CARBONNEAU, Girouxville
Paul DOUCET, Edmonton
Arthur HEBERT, Edmonton
Mlle Anne-Marie HOGUE, Ottawa
Hon. Marcel LAMBERT, M.P., Ottawa
Mme Janice Cain OGLE, Lethbridge

MARDI 22 août
Mme Odile ALLARD, St-Isidore
Edouard AMYOTTE, Mallaig
Bernard BELISLE, Edmonton
Lucien BOILY, Tangente
Soeur EMILE, f.d.l.s., Red Deer
Albert GAUCHER, Jean Côté
Normand LEMOINE, Fort McMurray
Sr Liliane MERCIER, c.s.c., Edmonton
Télesphore ROUX, Bonnyville
Robert VINCENT, Bonnyville

MERCREDI 23 août

Mlle Ruth BEAUCHEMIN, Edmonton
Réal BEAUDOIN, Slave Lake
Joseph BILODEAU, Legal
Robert CROTEAU, Bonnyville
R.P. Clément FRAPPIER, o.m.i., Calgary
Emmanuel GALLANT, Edmonton
Mme Yvette GUERIN, Falher
Mme Irène LABELLE, Calgary
Almanzor MICHAUD, Donnelly
Magella PELCHAT, St-Paul
Robert TREMBLAY, St-Albert

JEUDI 24 août

Raymond BEAUPRE, Bonnyville
Simon DALLAIRE, Bonnyville
Jos DUBUC, Vegreville
Laurent GUINDON, Falher
Alphonse MALO, Lafond
Paul SAVOY, Beaumont
Mme Gabrielle TROTTIER, Edmonton
Mme Léonne TURCOTTE, Falher

VENDREDI 25 août

Robert CROTEAU, Bonnyville
Louis GAULIN, Bonnyville
Lucien GUINDON, Falher
Mme Lucille LAPOINTE, Donnelly
Laurent LEDUC, Morinville
Mme Céline LUCHKA, Edmonton
Lucien MALO, Ste-Lina
Mlle Rose-Marie OUELLETTE, Calgary
Gérald PLAMONDON, Plamondon

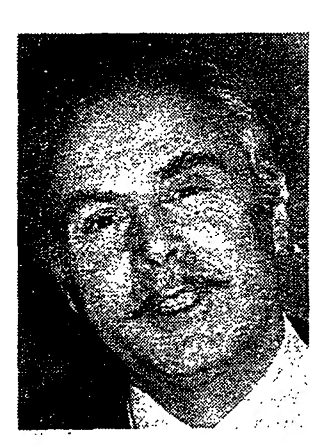
SAMEDI 26 août

Maurice ALLARD, St-Isidore
Magella BOUCHER, Peace River
Mme Jeannette DECHAINE, Bonnyville
René DE MOISSAC, St-Paul
Mme Marie-Laure GERVAIS, MacKenzie, B.C.
Mme Jeannine GUERETTE, Girouxville
Mlle Adrienne HOGUE, Québec
Raoul LAMBERT, High Prairie
Mme Marie-Rose LAPOINTE, Edmonton
Léon LAVOIE, St-Isidore
Sr Marie-Rose MAHE, c.s.c., Falher
Mme Lyse PLAIN, Edmonton
Mme Denise ROBINSON, Falher
Mme Alice SERRA, Bellevue

DIMANCHE 27 août

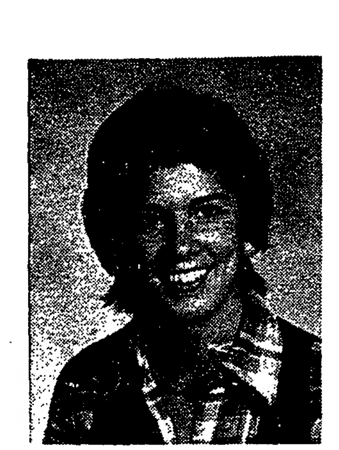
Charles BRIAND, Falher
Hector COUTU, Brosseau
Berthin DUBE, Joussard
Mme Gertrude GIRARD, Girouxville
Dragoslav JURISICH, Lethbridge
Albert LAFRANCE, Edmonton
Paul LEMIRE, Hinton
Jean MENARD, Plamondon
Gaston MENCKE, Falher
Jacques MOQUIN, Edmonton
Charles OUELLETTE, St-Paul
Mme Jeannette THEROUX, Lafond

Directeur: M. Eugène Trottier





Secrétaire administrative:
Mme Jeannine Halun



Adjointe (emploi d'été): Mlle Claire Desrochers

L'A.C.F.A. M'INTERESSE !

A) Je désire adhérer à l'A.C.F.A. et je vous envoie le $5 de cotisation
B) Je désire recevoir de l'information au sujet du Service de Sécurité familiale

Nom..

Adresse..

....

Code postal.. Tél.:...

MEMBERSHIP et INFORMATION 10008-109 rue EDMONTON - T5J IM5 - 403 429-7611

Public Works Canada Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, 201 - 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (tél.: (204) 949-2372), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du ministère annoncés ci-dessous.

PROJET No. 034561
PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN
C.P.S. SASKATCHEWAN
PENITENTIARY
ACCESS TUNNEL TO CURLING
RINK AND FACILITIES

Date limite: 11h30 (CDST) le 30 août 1978

Dépôt: $50.00

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique devront présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Prince Albert situé à l'Association de Construction de Prince Albert, Imperial Optical Building, Prince Albert, Saskatchewan au plus tard à 14h00 (CST) le 25 août 1978 conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux suivants: 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 2ème étage, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 701 Financial Building, Regina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent E., Saskatoon, Saskatchewan et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Regina, Prince Albert et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

S.E. Pupek, directeur du projet
Tél.: (204) 949-2360

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETTES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta (Tél.: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET No. 034489 (METRIC)
ASSAY OFFICE ADDITION
YELLOWKNIFE, N.W.T.

Date limite: 11h30 (MDST) le 15 septembre 1978

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 9e Ave. S.E., Calgary, Alberta; 269 Main St., 201 Federal Building, Winnipeg, Manitoba; 701 Financial Building, 2101 Scarth St., Regina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent, Box 1208, Saskatoon, Saskatchewan; Yellowknife, N.W.T., Inuvik, N.W.T., Hay River, N.W.T., Ft. Smith, N.W.T., Ft Simpson, N.W.T.; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Yellowknife, Hay River, Fort Smith, Inuvik, N.W.T.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. L.R. Humphrey, directeur du projet
Tél.: (403) 425-7715

Bureau dépositaire des soumissions: Les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique devront présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions situé à l'Association de Construction d'Edmonton, 10415 Princess Elisabeth Ave, Edmonton, Alberta au plus tard à 14h00 (MDST) le mardi 12 septembre 1978 conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumission concernant les travaux fédéraux." deuxième édition, 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada



AGENT TECHNIQUE, SYSTEMES ELECTRIQUES

Traitement: $20 926 - $23 541 (en cours de révision)
No de référence: 78-60-09 (CTC)

Commission canadienne des transports
Direction du développement des réseaux ferroviaires
Comité des transports par chemin de fer
Ottawa/Hull

Le titulaire doit évaluer des requêtes et soumissions présentées à l'égard de dispositifs de protection aux passages à niveau publics; recommander des normes et directives techniques à l'usage des compagnies ferroviaires; évaluer la cohérence des programmes et méthodes d'inspection permettant au Comité des transports par chemin de fer de disposer des requêtes relatives à des dispositifs de signalisation; et enfin, donner des conseils techniques aux agents régionaux du Comité des transports par chemin de fer.

Exigences professionnelles
Les candidats doivent détenir un diplôme d'études techniques ou avoir une scolarité équivalente, tout en ayant occupé des postes comportant des responsabilités techniques croissantes dans le cadre de la signalisation ferroviaire.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Le présent concours peut aussi servir à combler d'autres postes similaires.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
M. McAllister
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
Commission de la fonction publique du Canada
16ième étage, Tour ouest
L'Esplanade Laurier, 300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) KIA OM7
Date limite: le 31 août 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

SI VOUS AVEZ BESOIN...

ENTETE DE LETTRE
CARTES D'AFFAIRES
INVITATIONS
(SPECIALISTES EN THERMOGRAVURE)

FAIRE-PART
FACTURES
BONS DE COMMANDE
MATERIEL PUBLICITAIRE

CONTACTEZ :

Marcel DOUCET



ED ST-HILAIRE

à L'Imprimerie
LA SURVIVANCE
Printing

10010 - 109 rue (street)
EDMONTON, Alta TEL : 424-8267

Public Works Canada

FINE ART COMPETITION

Tous ceux intéressés à participer au concours pour le choix de deux oeuvres artistiques qui agrémenteront le nouvel édifice du gouvernement du Canada à Calgary sont priés de se mettre en relation avec le soussigné pour de plus amples renseignements.

Le budget prévoit $40.000 pour une sculpture extérieure et $50.000 pour une oeuvre intérieure.

Les soumissions doivent être reçues à Calgary d'ici le 11 SEPTEMBRE 1978.

Raymond D. BUTCHER
Gérant
Travaux Publics du Canada
801, 205 - 9 Avenue S.E.
CALGARY T2G 0R3
Tél.: (403) 231-5655

APPUYEZ UN HOMME D'ACTION


M. François McMahon

Votre candidat pour la nomination au parti conservateur pour la circonscription électorale de St-Paul

△▼△

Mercredi 23 août
8h00p.m.
Centre Récréatif St-Paul



Procurez-vous votre carte de membre en communiquant avec:

Léon Fontaine : 645-3828 28
François McMahon : 645-3602
Olivier Lafleur: 645-3427
Louise Plante: 645-3432
Jules Journault: 645-2242

CARTES D'AFFAIRES

Alain & Monique Bouchet
Pour tous vos besoins immobiliers, service efficace.
Rés.: 286-2031
Bur.: City Wide Realty 288-9941

LEO AYOTTE AGENCIES LTD.
Rep.: LEO AYOTTE
Assurances générales
Automobiles, maisons, etc.
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e rue, Edmonton
Bur.: 422-2912 — Rés.: 455-1833

HUTTON UPHOLSTERING
Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e rue Tél.: 424-6611

DR. R.J. SABOURIN
Dentiste
213 Le Marchand
Edmonton
Bur.: 488-1880 - Rés.: 483-8457

DR. PAUL HERVIEUX
Dentiste
Edifice Glenora Professionnal
10204 - 125e rue
Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406

The Gallery of Homes
BUXTON
REAL ESTATE LTD.
6120-90 ave, Edmonton
transactions immobilières
STEPHANE SALERNO
Rés: 469-9490 Bur: 465-3391

LE CARREFOUR
Bonnyville
Centre Culturel de l'A.C.F.A.
Tél.: 826-5275

Calgary
App. 102, 1809 - 5e rue S.W.
Tél.: 262-5366

Edmonton-Nord
10014 - 109 rue
Tél.: 424-2565

Edmonton-Sud
9208 - 88e avenue
Tél.: 469 - 8240

Carrefour-Legal
C.P. 507
Legal, Alta.
Tél: 961-3665

St-Paul
4914 - 50e avenue
Tél.: 645-4800

Lethbridge
402, 8e rue sud
Tél.: 328-8506

Falher,
C.P. 718
Tél.: 837-2026

Atelier
B's CERAMIQUE
51/2 milles au sud-est de
PEACE RIVER
Tél.: 624-8120
Articles en céramique, vente de matériaux

HAIR DIMENSION LTD.
10012A - JASPER AVENUE,
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R7
(403) 424-7484
Cecile Allard

DR. R.D. BREAULT
DR. R.L. DUNNIGAN
Dentistes
Strathcona Medical Dental Bldg
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Tél.:439-3797

EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.
Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux
10127 - 102e rue
Tél.: 422-6927

AGENCE AR AGENCY
André-Jean RENAUD
9251-58 rue Edmonton
T6B-1I7
469-3206
SERVICES TECHNIQUES

Tél.: 474-8011 Telex: 037-3840
Cheetah
CYCLE SALES LTD.
9104 — 118e ave, Edmonton
T5B 0V1
SUZUKI YAMAHA BMW

OPTICAL PRESCRIPTION
COLLEGE PLAZA
8217 - 112e rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

graphica
galerie d'art
spécialité: gravures canadiennes
poterie d'art
encadrement artistique
8815b-92e rue, T6C 3P9 465-4188

HECTOR R. THERRIEN, C.A.
LACHMAN KING & CO.
Comptables agréés
442 Birks Building - Avenue Jasper et 104e rue Edmonton, Alta
Tél.: 424-8121 (rés.) 433-5611

CARDA
Commercial
Résidentiel
Terrain
8935 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
RENE AMYOTTE
Bur.: 465 - 9691
Rés.: 465 - 3855
IMMEUBLE

IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING
Marcel Doucet
10010 - 109e rue Tél.: 424-8267

BENOITON & ASSOC.
Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
208 - 10018-105e rue,
Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301
201- 10029A - 100ave. Grande Prairie Tél.: 532-3587
1130 - 102 ave. Dawson Creek, C.B. Tél.: 782-2840

J.P.R. (RON) COMEAULT
Représentant régional d'Assurance-vie des Chevaliers de Colomb
Tél. (403) 488-5653
Rés. 475-7391
Centre Chevaliers de Colomb
10140-119e rue, Edmonton, Alberta

GUY. G. NOBERT
Comptable agréé
331 Professional Building
7, rue Ste-Anne
St-Albert, Alberta
Tél: rés 973-6601
bur 458-8686